

# Société de Conditionnement des huiles d'olives « CHO »

Société Anonyme au capital de 1 750 000 de  
dinars divisé en 17 500 actions de  
nominal 100 dinars entièrement libérées

Siège social : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-  
Registre de Commerce : B196471996 ;  
Tel. : +216 74 831 522 / +216 74 831 672  
Fax : +216 74 831 067

## Prospectus d'émission et d'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « CHO 2009 » de 7.000.000 dinars émis par appel public à l'épargne

Durée : 10 ans dont 2 années de franchise  
Taux d'intérêt annuel : TMM + 1% brut  
Prix d'émission : 100 dinars

Garanti intégralement par la Banque Internationale Arabe de Tunisie

Visa n° 09 / 0670 du 28 OCT 2009 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi 94-117 du 14/11/1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

### Responsable de l'information :

Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI  
Le Président Directeur Général de la CHO  
Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-  
Téléphone: 74 831 522 / 74 831 672  
Fax : 74 831 067



### Etablissements chargés de l'opération:

Banque Internationale Arabe de Tunisie  
70-72 Avenue Habib Bourguiba-BP 520  
1000 Tunis  
Téléphone: 71-131 052  
Fax : 71-240-736

Financière de Placement et de Gestion,  
Intermédiaire en bourse  
70-72 Avenue Habib Bourguiba-BP 520  
1000 Tunis  
Téléphone: 71-131 910  
Fax : 71-345- 246

Le présent prospectus est mis à la disposition du public sans frais auprès de la CHO- siège social : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-, de la Financière de Placement et de Gestion, Intermédiaire en bourse 70-72 Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis, de la B.I.A.T, 70-72 Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis et sur le site internet du CMF. [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

**Octobre 2009**

# SOMMAIRE

<b>PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES "CHO"</b>	<b>5</b>
<b>FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE - "CHO 2009"</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE 1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLE DU CONTROLE DES COMPTES</b>	
1.1 Responsable du prospectus	
1.2 Attestation du responsable du prospectus	
1.3 Responsable du contrôle des comptes	
1.4 Attestation des établissements chargés de l'élaboration du prospectus	
1.5 Responsable de l'information	
<b>CHAPITRE 2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION</b>	<b>16</b>
2.1 Renseignements relatifs à l'émission	16
2.2 Caractéristiques des titres émis	18
2.3 Renseignements généraux	25
<b>CHAPITRE 3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL</b>	<b>26</b>
3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur	26
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société	33
3.3 Evolution du capital social	34
3.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 30/06/2009	34
<b>CHAPITRE 4 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION</b>	<b>36</b>
4.1 Présentation du secteur	36
4.2 Présentation de la société	41
4.3 Organisation de la société	44
4.4 Politique sociale	45
4.5 Litige ou arbitrage	46
4.6 Politique d'investissement de la société	47
4.7 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, menaces)	48

<b>CHAPITRE 5</b>	<b>PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS</b>	<b>49</b>
5.1	Situation des immobilisations et du portefeuille titres au 30 septembre 2008	49
5.2	Renseignements sur les états financiers au 30 septembre 2008	53
5.2.1	Bilans comparés au 30 septembre 2008	53
5.2.2	États de résultat comparés 30 septembre 2008	55
5.2.3	États de flux de trésoreries comparés 30 septembre 2008	56
5.2.4	Notes aux états financiers annuels arrêtés au 30 septembre 2008	57
5.2.5	Etat des engagements hors bilan 30 septembre 2008	76
5.2.6	Notes rectificatives	77
5.2.7	Rapport général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2008	78
5.2.8	Tableau de détermination du résultat fiscal 2008	81
5.2.9	Encours des crédits contractés par la société 30 septembre 2008	82
5.2.10	Echénancier de remboursement	83
5.2.11	Tableau des mouvements des capitaux propres	84
5.2.12	Soldes intermédiaires de gestion des trois derniers exercices	85
5.2.13	Affectation des résultats des trois derniers exercices	86
5.2.14	Evolution du résultat net et du résultat d'exploitation au 30 septembre	86
5.2.15	Evolution des dividendes	86
5.2.16	Evolution de la marge brute d'autofinancement	87
5.2.17	Evolution de la structure financière	87
5.2.18	Indicateurs de gestion	88
5.2.19	Ratios financiers	89
5.3	Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 31 mars 2009	90
5.3.1	Bilans arrêtés au 31 mars 2009	90
5.3.2	État de résultat arrêté au 31 mars 2009	92
5.3.3	État de flux de trésoreries arrêté au 31 mars 2009	93
5.3.4	Notes aux états financiers annuels arrêtés au 31 mars 2009	94
5.3.5	Etat des engagements hors bilan au 31 mars 2009	115
5.3.6	Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers intermédiaires au arrêtés 31 mars 2009	116
<b>CHAPITRE 6</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE</b>	<b>117</b>
	<b>DES COMPTES :</b>	
6.1	Conseil d'administration	117
6.1.1	Membres des organes d'administration	117
6.1.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société	117

6.1.3	Principales activités exercés en dehors de la société au cours des trois dernières années par les personnes physiques membres des organes d'administration et de direction	
6.1.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	118
6.2	Intérêts des dirigeants dans la société au 30/09/2008	119
6.2.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008	119
6.2.2	Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008.	119
6.3	Contrôle	119
6.4	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital.	120
<b>CHAPITRE 7</b>	<b>RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	<b>121</b>
7.1	Evolution récente et orientations	121
7.2	Les hypothèses de prévision retenues	121
7.2.1	Les hypothèses de L'état de résultat de résultat prévisionnel	121
7.2.2	Les hypothèses du bilan prévisionnel	125
7.2.3	Les hypothèses de l'état de flux de trésorerie prévisionnel	127
7.3	Bilans prévisionnels	128
7.4	Etat de résultat prévisionnels	129
7.5	Etat de flux de trésorerie prévisionnels	130
7.6	Evolution du Cash Flow Prévisionnel	131
7.7	Evolution de la structure financière	131
7.8	Indicateurs de gestion	132
7.9	Ratios financiers	132
<b>ANNEXE 1</b>	<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS AYANT FAIT L'OBJET DE RESERVES AU NIVEAU DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE 2007</b>	<b>133</b>
<b>ANNEXE 2</b>	<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS AYANT FAIT L'OBJET DE RESERVES AU NIVEAU DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF À L'EXERCICE 2006</b>	<b>135</b>
<b>ANNEXE 3</b>	<b>LES CERTIFICATIONS</b>	<b>140</b>
<b>ANNEXE 4</b>	<b>LETTRE DE GARANTIE</b>	<b>142</b>
	<b>BULLETIN DE SOUSCRIPTION</b>	<b>143</b>

## **Présentation résumée de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" :**

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » a été créée le 26 Octobre 1996 avec un capital initial de 150 000 dinars.

La société CHO est une société spécialisée dans la collecte, la trituration et l'exportation d'huile d'olive. Elle est aujourd'hui classée parmi les plus grandes sociétés exportatrices d'huile d'olive en Tunisie.

La société CHO a consacré ces dix dernières années au développement de son activité, qui s'est traduit par une succession d'augmentation de son capital social :

- Le 27 Octobre 1998 une augmentation du capital en numéraire de 100 000 dinars a été effectuée portant son capital social à 250 000 dinars.
- Le 20 Juillet 2004 une nouvelle augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 250 000 dinars a été réalisée, le portant ainsi à 500 000 dinars.
- Le 2 Juin 2005 le capital de la société est augmenté de 500 000 dinars par incorporation de réserves pour atteindre un capital de 1 000 000 de dinars.
- Et enfin, le 21 août 2008, a eu lieu la dernière augmentation de capital en numéraire en date, d'un montant de 750 000 dinars, portant le capital social de la société CHO à 1 750 000 dinars.

Notons qu'à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2009, la société CHO a changé de statut passant d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme.

En seulement 13 ans d'existence, la société CHO est passée d'une petite huilerie traditionnelle à une des toutes premières références parmi les unités de production et de conditionnement de l'huile d'olive en Tunisie, avec une unité industrielle moderne à vocation internationale et un chiffre d'affaires de plus de 105 millions de dinars en 2008, réalisé essentiellement à l'export.

En effet, avec les certifications ISO 9001 version 2000, ECOCERT, USDA, KOSHER et l'expérience acquise durant une dizaine d'années, la société « CHO » a pu pénétrer les marchés européens aux côtés des grands producteurs italiens et espagnols.

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'est démarquée du marché tunisien et s'est orientée vers l'exportation des huiles en vrac. A ce titre, elle a consolidé sa capacité de stockage pour passer à 3 500 Tonnes. Cette capacité lui a permis d'absorber la totalité de la production de ses propres huileries, et de s'approvisionner auprès de plusieurs autres producteurs locaux.

En fait, l'expérience tirée des premiers exercices l'a édifiée sur les risques qui guettent le secteur et notamment en ce qui concerne les fluctuations des cours mondiaux et la demande extérieure. La stratégie prudente observée par la société en matière d'approvisionnement couplée à une politique de distribution basée sur une présence directe sur les marchés extérieurs à travers ses propres représentations, constituent des atouts majeurs pour assurer la pérennité de ses activités.

La stratégie commerciale adoptée consiste à viser les marchés émergents en priorité à savoir la Russie et la Chine où elle a réussi à s'introduire avec succès. Ces marchés constituent des cibles de choix pour la commercialisation de l'huile d'olive conditionnée sous sa propre marque "TERRA DELYSSA". En parallèle, une structure faisant figure de point d'encrage est actuellement opérationnelle aux Etats-Unis et devrait permettre de profiter des niches à fort potentiel de croissance et de bénéficier d'un apprentissage profond sur ce marché. Les premiers fruits de cette initiative se sont matérialisés par l'attribution du « Exporter of the Year Award », le prix du plus important exportateur vers les Etats Unis en 2006.

## Flash - Emprunt obligataire - "CHO 2009"

L'emprunt obligataire « CHO 2009 » est émis pour un montant de 7 000 000 de dinars divisé en 70.000 obligations de 100 dinars de nominal, à un taux annuel de TMM +1% et à échéance de 10 ans dont 2 années de franchise.

<b>Dénomination de l'emprunt</b>	CHO 2009
<b>Montant</b>	7 000 000 de dinars
<b>Nombre de titres à émettre</b>	70 000 obligations
<b>Nominal</b>	100 dinars par obligation
<b>Forme des obligations</b>	Les obligations sont toutes nominatives
<b>Prix d'émission</b>	Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.
<b>Prix de remboursement</b>	100 dinars par obligation
<b>Date de jouissance en intérêts</b>	<p>Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.</p> <p>Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 19/11/2009, seront décomptés et payés à cette date.</p> <p>Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 19/11/2009, soit la date limite de clôture des souscriptions.</p>
<b>Taux d'intérêt</b>	Taux du Marché Monétaire +1% (TMM +1%)
<b>Durée</b>	10 ans dont 2 années de franchise.
<b>Durée de vie moyenne</b>	6,5 ans
<b>Marge actuarielle</b>	1 % pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.
<b>Amortissement</b>	Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce jusqu'à la dixième année. L'emprunt sera amorti en totalité le 19/11/2019 (cf tableau d'amortissement par obligation p 21)

<b>Souscriptions et versements</b>	Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du 11/11/2009 au 19/11/2009 auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG » sis au 70-72 avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis, intermédiaire en bourse, et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-
<b>Clôture des souscriptions</b>	<p>Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis et au plus tard le 19/11/2009. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 26/11/2009, tout en maintenant la même date unique de jouissance.</p> <p>En cas de non placement intégral de l'émission au 26/11/2009 le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.</p> <p>Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.</p>
<b>Paiement</b>	<p>Le paiement annuel des intérêts et le remboursement dû seront effectués à terme échu le 19 novembre de chaque année, auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.</p> <p>Le premier paiement en intérêts aura lieu le 19/11/2010.</p> <p>Le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions soit le 19/11/2012.</p>
<b>Fiscalité des titres</b>	Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
<b>Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligataires</b>	L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CHO 2009 » seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Financière de Placement et de gestion " FPG ", intermédiaire en bourse.
<b>Modalité et délais de délivrance des titres</b>	Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des obligations souscrites délivrée par le centralisateur des titres la Financière de Placement et de Gestion "F.P.G".



<b>Clause de remboursement anticipé</b>	Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré de l'émetteur à la valeur nominale restant dû à la date de sa réalisation augmentée des intérêts courus et non encore échus. Un avis d'information sera publié dans un journal quotidien de la place et dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis annonçant la date de mise en paiement des obligations remboursées par anticipation.
<b>Garantie Bancaire</b>	L'emprunt obligataire « CHO 2009 » est assorti de la garantie de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -B.I.A.T- pour la totalité du montant en principal et en intérêts au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt.
<b>Notation</b>	Le présent emprunt n'est pas noté.
<b>Cotation en bourse</b>	Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
<b>Prise en charge par la STICODEVAM</b>	La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage, dès la clôture de l'emprunt «CHO 2009», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.
<b>Circulation des titres</b>	Les bulletins de souscription doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.
<b>Mode de représentation des obligataires</b>	Droit commun régissant la représentation des obligataires.
<b>Tribunaux compétents en cas de litige</b>	Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, le paiement et l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

## Chapitre 1. Responsable du prospectus et responsable du contrôle des comptes

### 1.1 Responsable du prospectus

Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI  
Président Directeur Général de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO".

### 1.2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Président Directeur Général  
Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI



### 1.3 Responsable du contrôle des comptes

#### Etats financiers relatifs aux exercices 2006, 2007 et 2008 :

Monsieur Mahmoud TRIKI, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie,

- Rue du Lac TOBA - Immeuble Bougassass – les Berges du Lac 1053 - Tunis.  
Tel: 71 96 25 28 Fax: 71 96 23 89

- Sfax : 11, Rue Cheikh Megdiche 3000 SFAX.  
Tel: 74 29 68 30 74 21 03 34 Fax: 74 29 74 71

#### Etats financiers intermédiaires au 31 mars 2009

Monsieur Mahmoud TRIKI, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie,

- Rue du Lac TOBA - Immeuble Bougassass – les Berges du Lac 1053 - Tunis.  
Tel: 71 96 25 28 Fax: 71 96 23 89

- Sfax : 11, Rue Cheikh Megdiche 3000 SFAX.  
Tel: 74 29 68 30 -74 21 03 34 Fax: 74 29 74 71



## **Opinion sur les états financiers arrêtés au 30 septembre 2006**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 30/09/2006 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Mahmoud TRIKI, qui a émis l'opinion suivante :

### **Messieurs les Associés,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 mars 2004, nous avons examiné les états financiers de votre société « C.H.O » pour l'exercice clos le 30 septembre 2006.

Ces états financiers sont établis selon les dispositions du système comptable des entreprises tel que promulgué par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Notre examen, effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté des contrôles considérés par nous comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers.

Les analyses des différentes rubriques et commentaires complémentaires présentés ci – après vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par les postes de votre bilan et de votre état de résultat et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Les états financiers soumis à votre approbation dégagent un bénéfice net de 1 174 461,468 dinars et un total bilan de 26 594 702,893 dinars.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport de gérance sur les comptes de la société au 30 septembre 2006 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, et sous réserve de ce qui a été exposé dans les notes <sup>(1)</sup> n° : 1.2, 1.3.1, 2.2 et 2.3.1.7 nous estimons que les états financiers de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2006 ont été régulièrement établis et reflètent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de votre société.

D'autre part, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que le système de contrôle interne de votre société présente des insuffisances majeures.

## **Opinion sur les états financiers arrêtés au 30 septembre 2007**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 30/09/2007 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Mahmoud TRIKI, qui a émis l'opinion suivante :

(1) Cf notes aux états financiers en annexe 2 page 135

### **Messieurs les Associés,**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> Février 2007, nous avons examiné les états financiers de votre société «CHO» arrêtés au 30 Septembre 2007.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté des contrôles considérés, par nous, comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2007 selon le système comptable des entreprises tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 accusent un résultat Bénéficiaire de 1 731 419,436 pour des revenus de 109 236 508,268 et présentent un total net du bilan de 18 697 063,893

Les analyses et commentaires complémentaires présentés ci-après et faisant partie intégrante de notre rapport vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par les postes de votre bilan et votre état de résultat et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Nous avons procédé à l'examen du rapport de la gérance sur les comptes de la société arrêté au 30 Septembre 2007 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, et sous réserve de ce qui a été exposé dans les notes <sup>(2)</sup> 3, 7.7.10 et 7.7.11, nous estimons que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2007 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de votre société.

### **Opinion sur les états financiers arrêtés au 30 septembre 2008**

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 30/09/2008 arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Mahmoud TRIKI, qui a émis l'opinion suivante :

### **Messieurs les Associés,**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 1<sup>er</sup> Février 2008, nous avons examiné les états financiers de votre société «CHO» arrêtés au 30 Septembre 2008.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers.

(2) Cf notes aux états financiers en annexe 1 page 133

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté des contrôles considérés, par nous, comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008 selon le système comptable des entreprises tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 accusent un résultat Bénéficiaire de 573 688,184 pour des revenus de 105 814 033,735 et présentent un total net du bilan de 20 771 629,686

Les analyses et commentaires complémentaires présentés ci-après et faisant partie intégrante de notre rapport vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par les postes de votre bilan et votre état de résultat et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Nous avons procédé à l'examen du rapport de la gérance sur les comptes de la société arrêté au 30 Septembre 2008 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, et sous réserve de ce qui a été exposé dans les notes <sup>(3)</sup> N° 3, 6 et 7, nous estimons que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de votre société.

#### **Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2009**

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/03/2009 par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit effectué par Mr Mahmoud TRIKI, qui a émis l'opinion suivante :

#### **Messieurs les Actionnaires,**

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires de la "**SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES**" au 31 Mars 2009. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 420.190,069 dinars et un total bilan de 35.503,089 dinars.

Les états financiers intermédiaires de la "**SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES**" au 31 Mars 2009 ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre examen limité nous a permis de relever les réserves suivantes:

-Une provision complémentaire pour dépréciation de titres de participations TUN-USA , mérite d'être comptabilisée pour la totalité de sa valeur soit un montant de 137 758,500DT.

-Aucune information ne nous a été communiquée au titre des sociétés SODET, société de développement des îles de Kerkennah, M 2 A INGENIERIE et ACT.

(3) cf notes aux états financiers arrêtés au 30 septembre 2008.

- Une provision complémentaire pour dépréciation des comptes clients mérite d'être comptabilisée de 508 126,000 DT.
- Une provision complémentaire pour dépréciation des comptes autres actifs courants mérite d'être constatée pour un montant 236 311,000DT.
- Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée suite à la réception de la notification du résultat de redressement fiscal dont le montant s'élève à 405 162,881DT.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence des points ci-dessus exposés sur les états financiers arrêtés au 31 Mars 2009, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la "SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES" arrêtés au 31 Mars 2009 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Votre société détient une participation croisée de 22,74% dans le capital de la société CHO COMPANY qui elle-même détient une participation minimale de 0.02% dans le capital de votre société. Cette situation doit être régularisée.

#### Attestation du commissaire aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations comptables et financières présentées »

**Le commissaire aux comptes**  
Monsieur Mahmoud Triki





1.4 **Attestation des établissements chargés de l'élaboration du prospectus**

«Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du prospectus».

**La Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"**  
Sahbi BEN AISSA



**La Financière de Placement et de Gestion**  
Habib CHEBBI



1.5 **Responsable de l'information**

Monsieur Abdelaziz Makhloufi  
Président Directeur Général de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO"

Téléphone: 74 831 522 / 74 831 672  
Fax : 74 831 067  
E-mail: abdelaziz.makhloufi@cho.com.tn

La notice légale est publiée au JORT N° 131 du 31 Octobre 2009

**Conseil du Marché Financier**  
N° de l'avis / 0 6 7 0 du 2 8 OCT 2009  
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994  
Le Président du Conseil du Marché Financier  
Signé: Mohamed Ridha CHALGHOUIM

EMPRUNT OBLIGATAIRE « CHO 2009 »



15

## Chapitre 1. Renseignements concernant l'opération

### 1.1 Renseignements relatifs à l'émission

#### 1.1.1 Décisions à l'origine de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" tenue le 20/07/2009 a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire, pour un montant total de 7 millions de dinars à émettre courant l'exercice 2009 et a donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour fixer les caractéristiques et les conditions de cet emprunt.

Le conseil d'administration du 28/09/2009, a de son côté fixé les conditions d'émission du présent emprunt et a chargé le Président Directeur Général d'accomplir les formalités légales nécessaires pour l'émission de cet emprunt.

#### 1.1.2 Renseignements relatifs à l'émission

**Montant** : Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 7 000 000 de dinars divisé en 70 000 obligations de nominal de 100 dinars.

**Produit brut et produit net de l'emprunt** : Le produit brut de l'emprunt est de 7 000 000 de dinars. Les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 87.500 DT, le frais de tenue de registre des obligataires s'élèvent à 1 000DT par an. Les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 4.250DT, les frais de la BVMT sont de 10.250DT, les frais de la STICODEVAM sur la durée de vie de l'emprunt sont de 14.497,250DT dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopie sont estimés à 2.000DT, la commission d'aval s'élève à 70.000 DT soit un total de frais approximatifs de 189 497,250DT et un produit net de l'emprunt de 6 810 502,750DT.

	DT	
Désignation	Produit global	Produit par obligation
Produit brut	7 000 000,00	100
Total des frais	189 497,250	2,707
Produit net	6 810 502,750	97,293

\* Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt et donnés à titre indicatif. Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions.

#### 1.1.3 Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 11/11/2009 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 19/11/2009.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des obligations émises.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 26/11/2009, tout en maintenant la même date unique de jouissance.



En cas de non placement intégral de l'émission au 26/11/2009, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

#### **1.1.4 Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 11/11/2009 auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse sis au 70-72 avenue Habib Bourguiba 1000 Tunis, et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-

#### **1.1.5 But de l'émission**

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, est destiné à réduire le déséquilibre financier structurel de la société et ce en renforçant le fonds de roulement afin de financer le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) structurel par des ressources stables. Cet emprunt obligataire est donc nécessaire pour suivre le potentiel de croissance commerciale de la société et consolider son positionnement stratégique sur le marché international.

## 1.2 Caractéristiques des titres émis

### 1.2.1 Nature, forme et délivrance des titres

- **Dénomination de l'emprunt** : « CHO 2009 ».
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des obligations** : Nominative.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation de propriété des titres souscrits délivrée par le centralisateur des titres, la FPG : Intermédiaire en Bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales : livre 4 - titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

### 1.2.2 Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### 1.2.3 Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 19/11/2009, seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au 19/11/2009, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

### 1.2.4 Date de règlement

Les obligations sont payables en totalité à la souscription.

### 1.2.5 Taux d'intérêt

Les obligations du présent emprunt génèrent des intérêts annuels au Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 100 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N.

### 1.2.6 Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le 19 novembre de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 19/11/2019. Le montant total des intérêts serait de 2 524 872 dinars si l'emprunt était souscrit dans sa globalité. (en considérant un taux nominal de 5,54917%, à titre indicatif).

### 1.2.7 Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce, jusqu'à la dixième année; soit le huitième de la valeur nominale de chaque obligation. Ainsi, l'emprunt sera amorti en totalité le 19/11/2019.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suite à la variation du TMM (publié par la BCT). Le taux d'intérêt de l'emprunt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 1% (soit la moyenne des TMM + 1%). Pour les besoins de calcul, on a retenu comme taux la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois d'octobre 2008 au mois de septembre 2009), soit 4,54917% majorée d'une marge de 1% soit 5,54917%. Ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

<b>Nombre d'obligations :</b>	70.000 obligations
<b>Valeur nominale de l'obligation :</b>	100 dinars
<b>Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse :</b>	19/11/2009
<b>Date du 1er paiement des intérêts :</b>	19/11/2010
<b>Date du 1er remboursement en capital :</b>	19/11/2012
<b>Date de la dernière échéance :</b>	19/11/2019
<b>Taux d'intérêt nominal :</b>	TMM +1 % brut par an soit 5,54917% (à titre indicatif) : c'est la moyenne du TMM des 12 derniers mois, du mois d'octobre 2008 au mois de septembre 2009, majorée de 1%.
<b>Amortissement</b>	Annuel constant de 12,500 dinars par obligation et ce, de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions jusqu'à la dixième année.

### **Evolution du TMM durant les dix dernières années :**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Janvier</b>	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2700%	5,2700%	4,7000%
<b>Février</b>	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,8750%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2500%	5,3100%	4,4700%
<b>Mars</b>	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,8125%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,3600%	5,2300%	4,2600%
<b>Avril</b>	5,8750%	6,2500%	5,9375%	5,5000%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2400%	5,2200%	4,3000%
<b>Mai</b>	5,8750%	5,9375%	5,9375%	5,5000%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2600%	5,2200%	4,2300%
<b>Juin</b>	5,8750%	6,0000%	5,9375%	5,3125%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2300%	5,1900%	4,2500%
<b>Juillet</b>	5,8750%	6,0625%	5,9688%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,0400%	5,2300%	5,1900%	4,3300%
<b>Août</b>	5,8750%	6,0625%	5,9688%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,0100%	5,1800%	5,2300%	4,1800%
<b>Septembre</b>	5,8750%	6,0625%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,1900%	5,1700%	4,2400%
<b>Octobre</b>	5,8750%	6,0000%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2200%	5,2500%	5,2700%	
<b>Novembre</b>	5,8750%	5,9375%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,2600%	5,2000%	5,1700%	
<b>Décembre</b>	5,8750%	5,9375%	5,9063%	5,0000%	5,0000%	5,0000%	5,3300%	5,2600%	5,1900%	

Source: BCT

### **Définition du TMM :**

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

**Tableau d'amortissement de l'emprunt (en dinars) : T= 5,54917% (à titre indicatif)**

en dinars					
Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêt brut	Annuité
	<b>7 000 000</b>				
19/11/2010		-	7 000 000	388 442	388 442
19/11/2011		-	7 000 000	388 442	388 442
19/11/2012		875 000	6 125 000	388 442	1 263 442
19/11/2013		875 000	5 250 000	339 887	1 214 887
19/11/2014		875 000	4 375 000	291 331	1 166 331
19/11/2015		875 000	3 500 000	242 776	1 117 776
19/11/2016		875 000	2 625 000	194 221	1 069 221
19/11/2017		875 000	1 750 000	145 666	1 020 666
19/11/2018		875 000	875 000	97 110	972 110
19/11/2019		875 000	0	48 555	923 555
<b>Total</b>		<b>7 000 000</b>		<b>2 524 872</b>	<b>9 524 872</b>

**Tableau d'amortissement par obligation : T= 5,54917% (à titre indicatif)**

en dinars					
Échéance	valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
	<b>100,000</b>				
19/11/2010		-	100,000	5,549	5,549
19/11/2011		-	100,000	5,549	5,549
19/11/2012		12,500	87,500	5,549	18,049
19/11/2013		12,500	75,000	4,856	17,356
19/11/2014		12,500	62,500	4,162	16,662
19/11/2015		12,500	50,000	3,468	15,968
19/11/2016		12,500	37,500	2,775	15,275
19/11/2017		12,500	25,000	2,081	14,581
19/11/2018		12,500	12,500	1,387	13,887
19/11/2019		12,500	0,000	0,694	13,194
<b>Total</b>		<b>100</b>		<b>36,070</b>	<b>136,070</b>

### 1.2.8 Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

### 1.2.9 Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 19/11 de chaque année auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le 19/11/2010 et le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la 3<sup>ème</sup> année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le 19/11/2012.

### **1.2.10 Marge actuarielle**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au 30 septembre 2009, qui est égale à 4,54917% ,et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,54917%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

### **1.2.11 Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt**

#### **Durée Totale**

Les obligations du présent emprunt seront émises pour une durée de 10 ans dont deux années de franchise.

#### **Durée de vie moyenne**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne du présent emprunt obligataire est de 6,5 années.

### **1.2.12 Garantie bancaire**

L'emprunt obligataire « CHO 2009 » est assorti de la garantie de la Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT" pour la totalité du montant en principal et en intérêts au profit des détenteurs des obligations, objet du présent emprunt.

A cet effet, la banque garante assurera, en cas de défaillance de l'émetteur, à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire, le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus conformément à la lettre de garantie figurant au présent prospectus (Cf. annexe 4).

Le contrat de garantie, sûreté et engagement peut être consulté au siège de la société.

### **1.2.13 Notation**

Le présent emprunt n'est pas noté.

### **1.2.14 Mode de placement**

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, auprès de la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse et auprès des guichets des agences de la Banque Internationale Arabe de Tunisie -BIAT-

### **1.2.15 Organisation de la représentation des obligataires**

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles de 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à leur représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **1.2.16 Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30 décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500DT) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **1.2.17 Clause de remboursement anticipé**

Les obligations émises dans le cadre du présent emprunt peuvent faire l'objet d'un remboursement anticipé portant sur toutes les obligations en circulation. Le remboursement se fera au gré de l'émetteur à la valeur nominale restant due à la date

de sa réalisation, augmentée des intérêts courus et non encore échus. Un avis d'information sera publié dans un journal quotidien de la place et dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis annonçant la date de mise en paiement des obligations remboursées par anticipation.



### **1.3 Renseignements généraux**

#### **1.3.1 Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires**

L'établissement, la délivrance des attestations de propriété et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CHO 2009 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Financière de Placement et de Gestion « FPG », intermédiaire en bourse.

#### **1.3.2 Marché des Titres**

Il n'existe pas des titres de l'émetteur de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres tunisiens ou étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage à demander l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

#### **1.3.3 Circulation des titres**

Les bulletins de souscription doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

#### **1.3.4 Prise en charge par la STICODEVAM**

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt " CHO 2009" à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

#### **1.3.5 Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement, et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive des tribunaux de Tunis.

## **CHAPITRE 2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL**

### **2.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur**

#### **2.1.1 Dénomination et siège social**

**Dénomination Sociale** : Conditionnement d'Huiles d'Olives – CHO  
**Siège social** : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax-  
**Tel.** : +216 74 831 522 / +216 74 831 672  
**Fax** : +216 74 831 067  
**E-mail** : cho@planet.tn  
**Site Internet** : www.olivolio.com

#### **2.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable**

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2009, la société de conditionnement des huiles d'olives "CHO" a changé de statut passant d'une société à responsabilité limitée à une société anonyme.  
La société est soumise au droit commun.

#### **2.1.3 Date de constitution et durée**

Date de création : le 26 octobre 1996.  
Durée : 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

#### **2.1.4 Objet Social**

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" est spécialisée dans la trituration des olives, l'achat, le stockage et l'exportation des huiles.

#### **2.1.5 Numéro du registre du commerce**

B196471996

#### **2.1.6 Exercice social**

Du 1er Octobre au 30 Septembre de chaque année.

## 2.1.7 Clauses statutaires particulières

### Répartition statutaire des bénéfices (article 41 des statuts)

Les produits de l'exercice, déduction faite des frais, charges, amortissements et provisions, constituent les bénéfices ou les pertes de l'exercice.

Sur les bénéfices nets déterminés par le conseil, diminués, le cas échéant, des pertes antérieures et augmentés des reports bénéficiaires, déjà approuvés par l'assemblée générale, il sera prélevé les sommes ci-après, dans l'ordre suivant :

Cinq pour cent (5%) des bénéfices de l'exercice, pour constituer le fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de cette fraction.

Le surplus est mis à la disposition de l'assemblée générale qui peut, sur la proposition du conseil, affecter toutes sommes qu'elle jugera utile, soit à des fonds d'amortissements supplémentaires ou spéciaux, soit à la constitution de réserves extraordinaires ou spéciales, ou de fonds de prévoyance, soit à des reports à nouveau, soit à une augmentation de capital.

L'excédent disponible est réparti comme suit :

10% au maximum au conseil d'administration à titre de tantième.

Le reliquat restant sera soit distribué aux actionnaires à titre de dividende au prorata de la distribution de leur participation au capital ou reporté de nouveau sur l'exercice suivant.

**« La société s'engage à conformer l'article 41 de ses statuts à la réglementation en vigueur. ».**

### Païement des dividendes (article 42 des statuts)

Le lieu et la date de mise en paiement des dividendes sont fixés par le conseil d'administration dans un délai maximum de quatre mois à partir de la date de tenue de l'Assemblée générale ordinaire.

Les dividendes de toute action sont valablement payés au titulaire du titre.

Toutefois, lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par un commissaire aux comptes fait apparaître que la société a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de report ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions.

**« La société s'engage à conformer l'article 42 de ses statuts à la réglementation en vigueur. ».**

## **DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES**

### **Convocation: (article 25 des statuts)**

L'assemblée générale ordinaire se réunit sur convocation du conseil d'administration, une fois par an et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable. La date, l'heure et le lieu sont indiqués dans le texte de la convocation.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont un est en langue arabe, dans un délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indique la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent du capital social ;
- A la demande d'un ou de plusieurs actionnaires détenant au moins quinze pour cent (15%) du capital social ;
- Le liquidateur ;
- Soit enfin, les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les avis et les lettres de convocation doivent reproduire l'ordre du jour.

Les assemblées peuvent être réunies sur convocation verbale sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

**« La société s'engage à conformer l'article 25 de ses statuts à la réglementation en vigueur. ».**

### **Droit de siéger à une Assemblée générale : (article 26 des statuts)**

Les titulaires d'actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité, ou s'y faire représenter.

Les actionnaires peuvent se faire représenter à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Toutefois, l'Etat Tunisien et les Collectivités Publiques, s'ils sont actionnaires, sont valablement représentés par leurs représentants légaux ; les mineurs sont valablement représentés par leur tuteur, le tout sans qu'il soit nécessaire que, le représentant ou le tuteur soit personnellement actionnaire.

Le nu-propiétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires et Extraordinaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

Les propriétaires d'actions doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société huit jours au moins avant le jour fixé pour la réunion.

#### **Règlement des Assemblées Générales : (Article 27 des statuts)**

L'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration, ou, en son absence, par un administrateur désigné par l'Assemblée.

Au cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (Commissaire aux Comptes, liquidateur), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents possédant ou représentant le plus grand nombre d'actions et, sur leur refus, par ceux qui viennent après eux jusqu'à acceptation.

Le bureau, ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres de l'Assemblée.

Il est tenu une feuille de présence qui contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille de présence est signée par les actionnaires présents ou par les mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

#### **Ordre du jour de l'assemblée: (Article 28 des statuts)**

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par loi ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation. Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil ou de la personne ayant effectué la convocation et celles du ressort de l'Assemblée Générale, qui ont été communiqués au conseil, Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant, au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour.

Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée si elle ne figure pas à l'ordre du jour.

**Droit de vote : (article 29 des statuts)**

Chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans limitation.

**Procès verbal de l'assemblée générale : (article 30 des statuts)**

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés soit par le Président du conseil, soit par l'Administrateur délégué dans les fonctions de président, soit par tout ordre administrateur.

Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par un liquidateur ou, le cas échéant, par le liquidateur unique.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE : (article 32, 33, 34 et 35 des statuts)*****Convocation (Article 32 des statuts):***

Les assemblées générales (annuelles ou celles convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires, quelque soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

***Quorum (Article 33 des statuts):***

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne, et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe. Les avis de convocation ou le dernier de ces avis doivent précéder de quinze jours, au moins, la date fixée pour l'assemblée générale

A défaut de quorum, l'assemblée générale est convoquée à nouveau, suivant l'article 25 indiqué ci-dessus. Dans cette seconde réunion l'assemblée délibèrera, quel que soit le nombre des actions représentées, mais seulement sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la première assemblée.

**« La société s'engage à conformer l'article 33 de ses statuts à la réglementation en vigueur »**

***Vote (Article 34 des statuts):***

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'Assemblée Générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

### **Pouvoirs (Article 35 des statuts):**

L'assemblée générale ordinaire annuelle entend le rapport du conseil d'administration, ainsi que les rapports du ou des commissaires aux comptes, discute, approuve, redresse ou rejette le bilan et les comptes, approuve s'il y a lieu, chacune des modifications apportées, soit à la présentation des comptes, soit aux méthodes d'évaluation, fixe l'emploi de tous fonds de réserve et de prévoyance et décide tous reports à nouveau, totaux ou partiels des bénéfices d'un exercice sur un exercice suivant, fixe les dividendes à répartir, nomme, remplace, réélit les administrateurs, le ou les commissaires et ratifie ou refuse les nominations des administrateurs nommés à titre provisoire par le conseil, fixe le montant des jetons de présence du conseil d'administration et la rémunération du ou des commissaires, entend le compte rendu et le rapport du ou des commissaires le cas échéant, concernant les opérations visées l'article 200 du code des sociétés commerciales, donne aux administrateurs quitus annuels ou définitifs, leur accord en cas de besoin, toutes autorisations spéciales, autorise les emprunts par voies d'émission de bons ou d'obligations hypothécaires ou autres, délibère sur toute proposition portée à son ordre du jour et qui n'est pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire, confère au Conseil d'Administration les autorisations pour tous actes excédant les pouvoirs attribués à ces organismes.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers de la société doivent être précédées du rapport du ou des Commissaires aux Comptes sous peine de nullité.

**« La société s'engage à conformer l'article 35 de ses statuts à la réglementation en vigueur »**

### **ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE : (Article 36 et 37 des statuts)**

#### **Composition – Vote (Article 36 des statuts) :**

Les Assemblées Générales Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires représentant la moitié au moins des actions ayant droit de vote. Elles statuent à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales et par deux insertions faites l'une au Journal Officiel de la République Tunisienne, l'autre dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente Assemblée.

La seconde Assemblée ne peut se tenir que deux mois au plus tôt après la publication de la dernière des insertions. Elle délibère valablement, si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions ayant droit de vote.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du conseil d'Administration ou sur celles d'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins la majorité du capital social.

### **Pouvoirs (Article 37 des statuts) :**

Elle peut décider, notamment, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de la durée de la société.
- La dissolution anticipée ainsi que sa fusion avec une ou plusieurs sociétés constituées ou à constituer.
- Sa transformation en société de toute autre forme.
- Toutes modifications de l'objet social notamment son extension ou sa restriction.
- Toutes modifications dans les conditions de liquidation.

**« La société s'engage à conformer l'article 37 de ses statuts à la réglementation en vigueur »**

### **2.1.8 Nationalité**

Tunisienne.

### **2.1.9 Capital Social**

Le Capital Social de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'élève actuellement à 1.750.000 de dinars divisé en 17 500 actions de nominal 100 dinars, entièrement libérées.

### **2.1.10 Matricule fiscal**

504316T

### **2.1.11 Régime fiscal**

Droit commun, non assujetti à la TVA.

### **2.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société**

Siège de la société : Route de Mahdia KM 10 - 3054 Sfax -.



### **2.1.13 Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM**

Monsieur Abdelaziz MAKHLOUFI  
Président Directeur Général de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO"  
Téléphone: 74 831 522 / 74 831 672  
Fax : 74 831 067  
E-mail: abdelaziz.makhloufi@cho.com.tn

### **2.2 Renseignements de caractère général concernant le capital de la société**

- Capital social : 1.750.000 dinars
- Nombre d'actions : 17 500
- Nominal : 100 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire
- Libération : Intégrale

## 2.3 Evolution du capital social

Date de l'AGE	Opérations	Evolution du capital		Capital en circulation		
		Montant en dinars	en Nombre de titres	Montant en dinars	Nombre de titres	Nominal en dinars
26/10/1996	Capital initial	150 000	1 500	150 000	1 500	100
27/10/1998	Augmentation de capital en numéraire	100 000	1 000	250 000	2 500	100
20/07/2004	Augmentation de capital par incorporation des réserves	250 000	2 500	500 000	5 000	100
02/06/2005	Augmentation de capital par incorporation des réserves	500 000	5 000	1 000 000	10 000	100
21/08/2008	Augmentation de capital en numéraire	750 000	7 500	1 750 000	17 500	100

## 2.4 Répartition du capital social et des droits de vote au 30/06/2009

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% d'actions et de droits de vote
<b>Personnes morales</b>				
Ayant 3% et plus	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Ayant au maximum 0,5%	4	12	1 200	0,07%
<b>Personnes physiques</b>				
Ayant 3% et plus	3	17 488	1 748 800	99,93%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>17 500</b>	<b>1 750 000</b>	<b>100%</b>

#### 2.4.1 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/06/2009

Actionnaires	Nb d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% d'actions et de droits de vote
Moncef Rekik	5 830	583 000	33,31%
Abdelaziz Makhloufi	5 829	582 900	33,31%
Mohamed Tounsi	5 829	582 900	33,31%
<b>Total</b>	<b>17 488</b>	<b>1 748 800</b>	<b>99,93%</b>

#### 2.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration

Actionnaires	Nb d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% d'actions et de droits de vote
Moncef Rekik	5 830	583 000	33,31%
Abdelaziz Makhloufi	5 829	582 900	33,31%
Mohamed Tounsi	5 829	582 900	33,31%
<b>Total</b>	<b>17 488</b>	<b>1 748 800</b>	<b>99,93%</b>

#### 2.4.3 Nombre d'actionnaires

Au 30 juin 2009, le capital de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" est réparti entre 7 actionnaires :

- 4 personnes morales
- 3 personnes physiques

#### 2.4.4 Dividendes

La société a procédé à la distribution des dividendes au titre des trois derniers exercices.

Conformément à la résolution de l'AGO du 20/07/2009, la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'engage à ne pas distribuer des dividendes pour les trois prochains exercices afin de soutenir sa croissance.

## Chapitre 3. Renseignements concernant l'activité de l'émetteur et son évolution

### 3.1 Présentation du secteur :

#### Marché mondial

##### Production :

Le bassin méditerranéen a toujours été le parrain de la production d'huile d'olive. A l'échelle mondiale, une trentaine de pays en produisent, certains sont de gros producteurs ; c'est notamment le cas de l'Espagne et l'Italie qui produisent à eux seuls plus de 50 % de la production mondiale.

L'Union européenne accapare à elle seule 75% du total mondial, seuls 7 pays produisent de l'huile d'olive : l'Espagne, l'Italie, la Grèce, le Portugal, la France, Chypre et la Slovénie.

Globalement, la production a tendance à augmenter à l'horizon de cette dernière décennie. L'Espagne, l'Italie, les deux leaders de la production mondiale de l'huile d'olive influencent positivement la fluctuation des disponibilités mondiales en huiles d'olive.

Au titre de la campagne 2006-2007, la production mondiale a connu une reprise de 11,5% (contre une baisse de 13,3% lors de la campagne précédente), se situant à 2,9 millions de tonnes.

Les 15 pays suivants représentent 95% de la production mondiale

<b>Pays</b>	<b>Production en tonnes</b>	<b>Pourcentage</b>
Espagne	1 179 100	43,3 %
Italie	550 000	20,2 %
Grèce	367 000	13,5 %
Maroc	280 000	10,6 %
Turquie	180 000	6,6 %
Tunisie	120 000	4,4 %
Syrie	60 000	2,2 %
Algérie	45 000	1,7 %
Portugal	29 000	1,1 %
Jordanie	27 977	1,0 %
Argentine	10 000	0,37 %
Libye	6 800	0,25 %
Liban	5 300	0,19 %
Croatie	4 500	0,17 %

Source: FAO (2007)

### Consommation :

Les principaux pays producteurs sont les principaux pays consommateurs. Les pays de l'union Européenne représentent 71 % de la consommation mondiale. Les plus gros consommateurs sont bien sûr les pays du pourtour méditerranéen.

Ces statistiques de consommation sont établies en kilos d'huile par habitant et par an:

<b>Pays</b>	<b>Consommation en (kg)</b>
Grèce	20
Libye	16
Italie	12
Espagne	10
Portugal	5
Algérie	1,2
France	0,4

Source: COI

La consommation mondiale pour 2007/2008 est estimée à 2 926 500 tonnes soit une progression de + 0,76 % (+ 19 000 tonnes).

La campagne 2007/2008 a fait apparaître un déséquilibre persistant entre production et consommation de l'ordre de 50 à 100 000 tonnes.

Bien que la consommation de la plupart des pays – producteurs ou non producteurs – augmente, la part des plus importants pays producteurs diminue lentement dans la consommation mondiale d'huile d'olive.

Elle est ainsi passée en 4 ans de 82 % à 80 % tandis que celle des petits pays producteurs (Etats-Unis et Australie en tête) est passée de 11,9 à 13,4 %.

Bien que la consommation des pays non producteurs augmente, leur part dans la consommation mondiale reste stable autour de 6,5 %.

Par ailleurs, la consommation en huile d'olive de la Chine augmente de manière exponentielle depuis 2 à 3 ans et devrait atteindre les 120 000 à 150 000 tonnes à l'horizon 2010/2011.

A l'échelle mondiale, on enregistre plus de 150 pays consommateurs d'huile d'olive. Ce nombre est en nette évolution chaque année. Les principaux pays importateurs consommateurs d'huile d'olive sont : l'Italie, la France, les USA, le Canada, le Japon, l'Australie, la Chine, la Corée, les pays nordiques, l'Allemagne, l'Angleterre, les pays du Golfe etc.

## L'oléiculture en Tunisie

La branche de l'huile d'olive et de ses dérivés est l'une des branches stratégiques de l'économie tunisienne, en raison de ses dimensions économiques et sociales.

Outre la quantité importante de devises qu'elle rapporte de ses ventes à l'étranger, la branche fait travailler de très nombreuses familles et procure plus de 40 millions de journées de travail/an d'une façon permanente ou occasionnelle et a des effets d'entraînement sur d'autres secteurs productifs.

Les superficies des oliviers couvrent en Tunisie 2/3 des terres agricoles. Aujourd'hui, le patrimoine oléicole tunisien est estimé à plus de 65 millions d'arbres qui couvrent une superficie de 1 680 000 hectares, dont 75 000 ha de cultures biologiques certifiées, occupe 269 000 exploitants, soit 57 % des agriculteurs, et assure 45 % des exportations agricoles avec une moyenne de 120 000 t par an. La Tunisie occupe ainsi le quatrième poste au niveau mondial en nombre d'arbres et le second en superficie<sup>1</sup>.

L'activité de la branche se caractérise par une irrégularité de la production due aux variations climatiques et une certaine faiblesse de la production (700 kg/ha en moyenne en Tunisie contre 2000 kg/ha en Espagne). Le secteur se caractérise encore par des cultures plutôt extensives en comparaison avec les cultures intensives de l'Espagne ou de l'Italie.

La branche de l'huile d'olive compte :

- 1600 unités d'extraction d'huile d'olive totalisant une capacité de trituration de 30.000 tonnes par jour dont 50% est constituée par des chaînes continues, 30% en système classique et 20 % en super presse<sup>1</sup>.
- 14 unités d'extraction d'huile de grignons totalisant une capacité de 2000 Tonnes par jour<sup>1</sup>.
- 14 unités de raffinage d'huiles ayant une capacité globale de 900 tonnes / jour<sup>1</sup>.
- 35 unités de conditionnement d'huile ayant une capacité globale de 115 tonnes/jour
- une centaine d'exportateurs agréés pour l'exportation d'huile d'olive en plus de l'Office National de l'Huile (O.N.H)

L'huile d'olive tunisienne est très appréciée non seulement au niveau local mais également au niveau international pour sa qualité, son goût et son prix. C'est une huile naturelle presque biologique sans aucun additif.

En milliers de tonnes	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Production	115	30	72	280	130	210	180	200
Exportation	95	22	39	209	98	167	155	160 -165

Source: Rapport BCT

Pour le marché local, l'importance de la commercialisation en vrac (97% de la production) et les habitudes du consommateur de se procurer de l'huile d'olive sous cette forme n'encourage pas le conditionnement de l'huile d'olive. Il est à signaler que la vente de l'huile d'olive en vrac est interdite dans les pays européens, toutes les

<sup>1</sup> Source : API

ventes aux consommateurs se font en huile conditionnée. Cette obligation est dictée par des considérations d'hygiène, de santé, de contrôle et de promotion. Malgré les investissements réalisés, l'augmentation du nombre d'unités et de la capacité de mise en bouteille, l'activité de conditionnement d'huile d'olive n'a pas pu beaucoup se développer jusqu'ici pour plusieurs raisons dont notamment :

- L'absence en Tunisie de marque phare, de produits d'A.O.C (Appellations d'Origines Contrôlées), et de stratégie de marketing pour l'exportation d'huile d'olive conditionnée.
- La forte concurrence des grandes marques originaires de l'U.E. qui bénéficient de la Politique Agricole Commune (P.A.C) de l'U.E. à travers des subventions qui ont permis à l'huile d'olive européenne de défier toute concurrence sur tous les marchés internationaux. A titre d'exemple, les huiles d'olive de l'U.E. détiennent 95 % du marché américain, 97% du marché canadien et 99% des marchés japonais et australiens.
- Le retard accusé au niveau de l'image d'origine et la promotion de l'huile tunisienne sur les nouveaux marchés consommateurs d'huile (USA, Canada, Japon, Australie, Pays Nordiques...).

Des efforts certains ont été accomplis pour palier à ces défaillances et les unités de conditionnement se sont multipliées atteignant un total de 35 pour l'année 2007. Toutefois, le taux d'exploitation de la capacité installée est resté faible (40 à 50 %). L'effort à l'exportation de l'huile d'olive conditionnée est encore insuffisant, alors que le marché mondial, très dynamique, offre des opportunités réelles surtout vers les pays nouveaux consommateurs d'huile d'olive comme les Etats-Unis, la Russie ou la Chine.

#### Exportations et Marché Mondial

La Tunisie est le quatrième exportateur mondial d'huile d'olive après l'Italie, l'Espagne et la Grèce. Elle assure le cinquième (20 %) des exportations mondiales d'huile d'olive. En volume de production, la Tunisie se trouve au second rang au niveau mondial après l'Union européenne et au quatrième poste par pays après l'Espagne, l'Italie et la Grèce. Les estimations de production pour la période 2008 – 2010 devraient approcher les 210 000 t.

L'Espagne, L'Italie et la Grèce produisent 75% de la production mondiale d'huile d'olive. La production moyenne de la Tunisie représente près de 9% de la production mondiale, ce qui lui confère le rang de quatrième producteur mondial après l'Espagne, l'Italie et la Grèce.

Les pays méditerranéens produisent 98% de la production mondiale d'huile d'olive<sup>2</sup> et en consomment l'essentiel, ce qui réduit la part des échanges interrégionaux dans ce domaine. Cependant, des marchés à très haut potentiel et à très forte croissance existent. Les Etats-Unis, la Russie et la Chine importent chaque année de plus en plus d'huile d'olive en vrac ou conditionnée. Les consommateurs de ces pays commencent à apprécier les vertus gustatives et sanitaires de l'huile d'olive et en consomment chaque année toujours plus.

Pour la campagne 2007/2008, les exportations d'huile d'olive tunisienne ont atteint une valeur de 696 MDt (contre 834,9 MDT un an plus tôt), le recul des ventes d'huile d'olive a été enregistré, malgré une légère hausse de 2,3% du volume vendu qui a atteint 172,6 mille tonnes. Cette évolution s'explique<sup>2</sup> par une baisse des prix sur le marché

---

<sup>2</sup> Source : Commission européenne

international, due à l'abondance de l'offre, qui a été consécutive aux bonnes récoltes dans les principaux pays producteurs, notamment l'Italie et l'Espagne. Ainsi, les prix moyens à l'exportation sont revenus, d'une année à l'autre, de 4.946 DT à 4.032 DT la tonne.

L'Italie est restée le principal client d'huile d'olive tunisienne avec 58,9% des ventes, suivie de l'Espagne avec une part dépassant légèrement 20%. Les Etats-Unis d'Amérique ont émergé comme troisième destination (11,4%), alors que la France est revenue à la cinquième position avec une part inférieure à 2%. D'autres nouveaux marchés ont été conquis par l'huile d'olive tunisienne, notamment le Maroc (4ème destination), l'Arabie saoudite (9ème) et les Emirats Arabes Unis (10ème).

L'Office national de l'huile, qui détenait jusqu'en 1994 le monopole de l'exportation de l'huile d'olive tunisienne a connu, depuis, une régression continue de sa part dans les quantités exportées. Celle-ci n'a été que de 7,2% en 2007, le plaçant au rang de quatrième exportateur national.

Les quantités moyennes exportées varient selon l'importance de la production, mais 98% des exportations se font en vrac<sup>2</sup> et cela malgré l'existence de plusieurs unités de conditionnement. La concurrence sévère des grandes marques étrangères est la principale cause de la faiblesse de nos exportations d'huile d'olive conditionnée.

Pour le vrac, 95%<sup>2</sup> des exportations se font sur l'Italie et l'Espagne, le reste (5%) est reparti entre les USA, la France, la Belgique, la Suisse, la Norvège, l'Arabie Saoudite, le Japon, la Chine, la Corée, l'Argentine, le Brésil, le Canada, etc.

Au niveau du marché international, la concurrence est rude, l'huile d'olive est un produit fortement protégé et subventionné par l'Union Européenne. La subvention à la production est de 1480 dollars US/tonne et les prélèvements hors quotas, tarifs extérieurs communs à l'entrée dans le marché de l'U.E varient de 1270 à 1400 dollars US/tonne.

Par ailleurs, la commercialisation d'huile d'olive conditionnée est détenue par des grandes marques commerciales (Carpelli, Carbonell, Agra, Bertolli, Lessieur etc.) qui investissent au niveau du marketing du Label et des Appellations d'Origines Contrôlées (A.O.C).

A titre d'exemple, en Espagne, il existe plus de 150 marques dont 9 sont des A.O.C.

Il est à signaler que la Tunisie bénéficie d'un contingent de 57.000 tonnes accordé par l'U.E pour l'exportation de l'huile d'olive vers les pays de l'U.E.

L'Italie compte 24 appellations d'origine protégées (A.O.P) l'Espagne 9, la Grèce 12, le Portugal 5, et la France 5. Une stratégie de niche et de qualité se développe au niveau de la commercialisation de l'huile d'olive conditionnée à l'échelle mondiale.

Le Leader du marché mondial est Carapelli (Italie) suivi de la marque Carbonell (Espagne). La stratégie des grandes firmes opérant dans le secteur de l'huile d'olive est difficile à appréhender et à analyser. Leurs programmes et stratégies de développement sont gardés secrets. On relève toutefois trois tendances moyennes à savoir :

- Les marques les plus prestigieuses sont vendues dans des boutiques spécialisées et dans les hypermarchés.
- La montée en puissance de la vente directe sur Internet et par téléphone.



- L'augmentation des ventes des huiles d'A.O.C.

En ce qui concerne le marketing, les différences sont notables. Dans les pays producteurs de l'U.E, la vente de l'Huile d'olive extra vierge s'effectue uniquement en conditionnée et sous des marques propres. Le nombre de marques commerciales est très élevé dans les pays de l'U.E (plus de 300)

#### Importance du secteur pour l'économie tunisienne :

En Tunisie, l'enjeu n'est pas mince pour l'économie du pays, l'huile d'olive représente en moyenne la moitié des exportations agricoles et près de 6 % des exportations totales du pays, constituant ainsi la cinquième source de devises de l'économie tunisienne (696 millions de dinars en 2007).

La nouvelle stratégie du pays s'articule essentiellement autour de l'amélioration de la valeur des exportations à travers l'augmentation de la capacité de conditionnement. Celle-ci devrait passer de 1% de la production totale actuellement à plus de 10% à l'horizon 2011, grâce notamment à des mesures destinées à encourager la création d'une cinquantaine de nouvelles unités de conditionnement gérées par des privés, en accordant des subventions couvrant 50% du coût des unités de conditionnement et une exonération fiscale sur l'importation des équipements en faveur des investisseurs privés souhaitant investir dans ce domaine.

D'autre part, la stratégie de promotion de l'huile d'olive prévoit l'instauration d'un label de qualité et permettre ainsi un meilleur accès du produit aux marchés européens porteurs comme l'Allemagne et la France.

### **3.2 Présentation de la société**

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" est une société spécialisée dans la collecte, la trituration et l'exportation d'huile d'olive Elle est aujourd'hui classée parmi les plus grandes sociétés exportatrices d'huile d'olive en Tunisie.

En seulement 13 ans d'existence, la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" est passée d'une petite huilerie traditionnelle à une des toutes premières références parmi les unités de production et de conditionnement de l'huile d'olive en Tunisie. En effet, la petite huilerie de Sakiet Daïer, acquise en 1996 s'est transformée en peu de temps en une unité industrielle moderne à vocation internationale avec un chiffre d'affaires de plus de 105 millions de dinars en 2008, réalisé essentiellement à l'export.

Un tel positionnement a été rendu possible grâce notamment à :

- Une gestion optimale des ressources humaines et matérielles,
- Une organisation structurée,
- Un système d'information de pointe,
- Des investissements de haute technologie dans des activités intégrées,
- Une maîtrise et un savoir faire technique de haute valeur et ;
- Un marketing évolué.

Avec ses certifications ISO 9001 version 2000, ECOCERT, USDA, KOSHER et l'expérience acquise durant plus d'une dizaine d'années, la société de

Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO » a pu pénétrer les marchés européens aux cotés des grands producteurs italiens et espagnols.

La société dispose d'une capacité de trituration de 250 Tonnes par jour grâce notamment à un processus de production totalement automatisé faisant d'elle l'une des meilleures huileries au niveau de son secteur.

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'est démarquée du marché tunisien et s'est orientée vers l'exportation des huiles en vrac. A ce titre, elle a consolidé sa capacité de stockage pour passer à 3 500 Tonnes. Cette capacité lui a permis d'absorber la totalité de la production de ses propres huileries, et de s'approvisionner auprès de plusieurs autres producteurs locaux. Sa propre production ne représente en effet que 10% de ses ventes.

Par ailleurs, les exigences qu'imposent les marchés extérieurs en termes de qualité ont conduit la société à se doter d'un laboratoire suffisamment bien équipé et d'une salle de dégustation répondant aux normes **C.O.I** (Conseil Oléicole International) où les opérations de traitement et de classification sont opérées en permanence.

Forte de son expérience et afin de se prémunir contre tous les aléas et les phénomènes naturels, la société "CHO" s'est toujours efforcée à adapter sa stratégie d'approvisionnement en conséquence en s'adossant en règle générale à une demande préalable émanant de ses clients. Cette stratégie lui a permis notamment de sortir indemne des turbulences ayant frappé le secteur de plein fouet ces dernières années.

En fait, l'expérience tirée des premiers exercices l'ont édifié sur les risques qui guettent le secteur et notamment en ce qui concerne les fluctuations des cours mondiaux et de la demande extérieure. La stratégie prudente observée par la société en matière d'approvisionnement couplée à une politique de distribution basée sur une présence directe sur les marchés extérieurs à travers ses propres représentations, constituent des atouts majeurs pour assurer la pérennité de ses activités. La société a ainsi pu contourner nombre d'aléas et a réussi à ancrer solidement une réputation sans cesse renforcée, ce qui constitue pour elle un outil précieux et un levier de croissance indéniable.

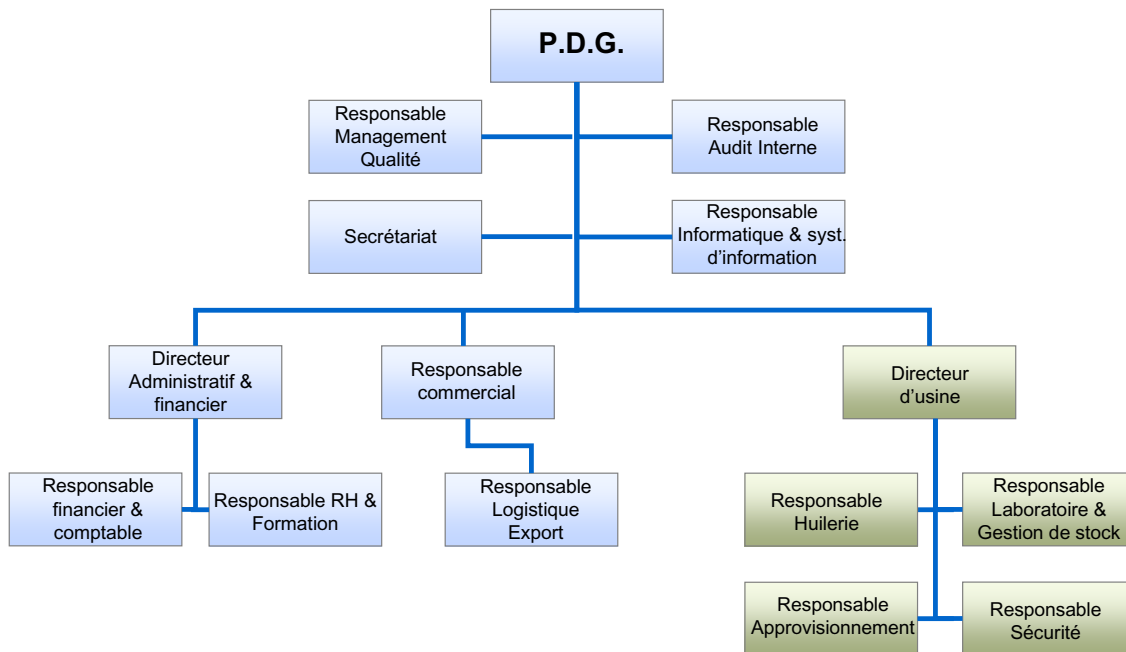
Forte de cette stratégie d'approvisionnement et de cette politique de distribution, la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" fait face avec succès à une rude concurrence internationale. La stratégie commerciale adoptée consiste à viser les marchés émergents en priorité à savoir la Russie et la Chine où elle a réussi à s'introduire avec succès. Ces marchés constituent des cibles de choix pour la commercialisation de l'huile d'olive conditionnée portant sa propre marque "TERRA DELYSSA".

En parallèle, une structure faisant figure de point d'encrage est actuellement opérationnelle aux Etats-Unis et devrait permettre de profiter des niches à fort potentiel de croissance et de bénéficier d'un apprentissage profond sur ce marché. Les premiers fruits de cette initiative se sont matérialisés par l'attribution du « Exporter of the Year Award », le prix du plus important exportateur vers les Etats Unis en 2006.

### **3.3 Organisation de la société**

Le management de la société s'est toujours attelé à améliorer en permanence l'organisation générale de la société afin d'asseoir un système de gestion performant permettant d'atteindre ses objectifs ambitieux et d'aider à la prise de décisions adéquates. La mise en place d'un système d'information et d'une structure de contrôle interne a été considérée, dès le départ, comme une priorité au même titre que l'objectif de développement de l'activité elle-même. La société dispose, par ailleurs, d'un organigramme général et d'une définition précise des rapports hiérarchiques et des procédures opérationnelles internes.

### 3.3.1 Organigramme de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO"



### 3.3.2 Contrôle interne

L'établissement d'un manuel des procédures et des fiches de postes a été l'une des premières préoccupations de la gérance. En effet, dans le cadre de l'amélioration du système de contrôle interne adopté par les structures de la société, la première phase de diagnostic, de formalisation et de validation des procédures de travail actuelles a été finalisée. La deuxième phase relative à la présentation et la discussion des faiblesses de contrôle interne est en cours de réalisation et ce pour arrêter le manuel des procédures à appliquer dont la veille serait à la charge d'un auditeur interne.

Afin d'améliorer et de standardiser le système comptable de la société, des améliorations du système actuel sont en cours de réalisation. Le manuel comptable serait élaboré sur la base du système d'information NAVISION lors du paramétrage de l'ERP.

Quand au système de contrôle de gestion, son amélioration est en cours grâce à l'introduction des paramètres de comptabilité analytique et de contrôle de gestion lors du paramétrage du nouveau ERP et du module TRAGIT qui présente un outil de maîtrise du système de contrôle de gestion.

### 3.3.3 Système d'information

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'est engagée dans l'acquisition d'un ERP au prix de 287 mille dinars (y compris le coût de la prestation de service estimée à 108 mille dinars) tirant profit des subventions accordées suite à l'adhésion au programme de mise à niveau. Le contrat conclu avec DATASOFT (fournisseur de l'ERP) a porté sur :

- a) Un progiciel de gestion intégrée Microsoft Dynamics NAVISION Gamme Advanced management comprenant les modules suivants :
  - Comptabilité générale,
  - Gestion des encaissements décaissements,
  - Gestion des ventes,
  - Gestion des approvisionnements,
  - Gestion de stock,
  - Gestion de production,
  - Gestion des immobilisations,
  - Gestion de la paie,
  - Gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO)
- b) Un outil de Gestion de la trésorerie XRT gamme SMB : solution conçue pour apporter à la direction financière une amélioration de la gestion de la trésorerie, une limitation des risques d'exploitation ainsi qu'une réduction significative des coûts de traitement et des frais financiers.
- c) Un outil décisionnel TRGIT qui permet au groupe d'exploiter sa base de données et de mettre en place les différents rapports et tableaux de bord qui vont servir de support pour le diagnostic et les décisions des managers dans les différents domaines d'activités.

### 3.4 Politique sociale

La société « CHO » opère dans un secteur qui est régi par une convention collective spécifique. En conséquence, les dispositions réglementaires applicables sont celles prévues par la convention de vente en gros et demi gros.

La masse salariale a atteint en 2007/2008 les 360 473 DT contre 290 486 DT en 2006/2007.

Par ailleurs, l'intéressement du personnel a consisté en l'octroi de primes :

- ▶ une prime de fin d'année, dont la valeur est déterminée selon une note administrative attribuée via quatre composants :
  - > Productivité,
  - > Connaissance professionnelle,
  - > Assiduité et
  - > Comportement.

- ▶ une deuxième prime annuelle directement liée aux résultats et aux objectifs

Des actions de formation pour le personnel ont concerné :

- > Formation cyclique ISO 9001, HACCP et ISO 17 025.
- > Le contrôle de gestion
- > Des stages de formation dans le domaine de la maintenance en général
- > Formation dégustation
- > Autres...

L'effectif actuel de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" est de 50 employés qui se répartissent comme suit :

	<b>2007/2008</b>	<b>2006/2007</b>
Cadre	10	8
Exécution	40	35
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>43</b>

Le taux d'encadrement de la société est de 20%.

### **3.5 Litige ou arbitrage**

Il n'existe aucun litige ou arbitrage, en cours ou passé, susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" son activité, son résultat et, le cas échéant, sur sa solvabilité.

### 3.6 Politique d'investissement de la société

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" vient de renouveler ses équipements sur les derniers exercices, le management de la société ne prévoit ainsi que des investissements de maintien sur la période allant de 2009 à 2013, qui sont estimés annuellement à 1% de la valeur des équipements industriels.

Ci-après un tableau résumant les acquisitions faites sur les trois derniers exercices.

Eléments (TND)	2006	2007	Exercice 2008
Logiciel	4 651	11 330	-
Marque de fabrique	8 921	-	-
<b>Total immo. incorporelles</b>	<b>13 572</b>	<b>11 330</b>	<b>-</b>
Terrain	-	83 109	70 416
Construction	296 856	70 364	22 353
constructions	-	550	12 870
Construction laboratoire	-	40 922	30 000
Construction huilerie	-	456 886	22 353
Installations techniques	-	3 009	-
Matériel industriel	752 977	144 623	211 551
Matériel laboratoire	162 564	72 081	-
Matériel de transport	85 800	3 500	43 880
Agenc Aménag Inst	35 805	17 963	7 575
Installation électrique	-	4 937	-
Equipement de bureau	1 459	2 134	1 294
Matériel informatique	6 379	7 760	9 196
<b>Total immo. corporelles</b>	<b>1 341 840</b>	<b>907 839</b>	<b>431 487</b>
<b>Total</b>	<b>1 355 413</b>	<b>919 169</b>	<b>431 487</b>

#### 4.7 Matrice SWOT (Forces, faiblesses, opportunités, menaces)

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une forte notoriété et un positionnement stratégique leader sur le marché tunisien ;</li> <li>▪ Un réseau d'approvisionnement important permettant de soutenir le développement de la société ;</li> <li>▪ Un management de qualité et une gestion en bon père de famille ;</li> <li>▪ Un personnel expérimenté et une bonne organisation au niveau de la société ;</li> <li>▪ La maîtrise de toute la chaîne valeur : approvisionnement, transformation et commercialisation ;</li> <li>▪ Une bonne maîtrise des marges industrielles et commerciales ;</li> <li>▪ Une stratégie de développement claire et un large réseau international pour la commercialisation des produits.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une structure financière déséquilibrée ce qui entrave la croissance saine de la société, réduit ses marges et représente un facteur de risque important en cas de retournement de la tendance du marché ;</li> <li>▪ Secteur fortement tributaire des conditions climatiques et des niveaux d'offre dans les principaux pays producteurs. Cependant l'activité de la société est essentiellement une activité de transformation industrielle et commerciale, et intervient au niveau des marges dans la chaîne valeur entre l'agriculteur et le consommateur final.</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement et diversification du réseau de distribution en Europe (le plus important marché consommateur d'huile d'olive) et une meilleure pénétration sur des nouveaux marchés émergents ;</li> <li>▪ Mise en place de son propre réseau de distribution sur les principaux marchés consommateurs d'huile d'olive pour soutenir le développement de la société et éliminer les coûts liés aux commissions de courtage ;</li> <li>▪ Un potentiel important pour l'amélioration des marges grâce à une meilleure maîtrise des processus industriels et l'optimisation des taux d'occupation des capacités installées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les aléas climatiques et une grande volatilité dans les niveaux de production d'année en année ;</li> <li>▪ Concurrence locale qui pourrait rendre les conditions d'approvisionnement plus difficiles sur le marché entraînant ainsi une érosion des marges. Cependant la société "CHO" a déjà une grande longueur d'avance sur une concurrence fragmentée et non structurée. La barrière à l'entrée s'avère difficile et la courbe d'apprentissage relativement longue pour tout nouveau intervenant dans le secteur.</li> </ul>



## Chapitre 4. Patrimoine, situation financière et résultats

### 4.1 Situation des immobilisations et du portefeuille titres au 30/09/2008

#### 4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/09/2008

Eléments (TND)	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN au 30/09/2008
	Au 30/09/2007	Acquisition	Au 30/09/2008	Antérieur	Dotation	Cumul	
Logiciel	16 861	-	16 861	(5 676)	(5 327)	(11 003)	5 858
Marque de fabrique	21 806	-	21 806	-	-	-	21 806
<b>Total immo. incorporelles</b>	<b>38 667</b>	<b>-</b>	<b>38 667</b>	<b>(5 676)</b>	<b>(5 327)</b>	<b>(11 003)</b>	<b>27 664</b>
Terrain	368 516	70 416	438 932	-	-	-	438 932
Construction	1 362 284	22 353	1 384 637	(223 991)	(68 975)	(292 966)	1 091 671
Insta. Gles Agen. et aména. Des constructions	550	12 870	13 421	(41)	(677)	(718)	12 703
Construction laboratoire	40 922	30 000	70 922	(1 699)	(3 036)	(4 735)	66 187
Construction huilerie	456 886	22 353	479 239	(1 815)	(23 705)	(25 520)	453 719
Matériel et outillage	1 248 283	211 551	1 459 834	(322 068)	(139 340)	(461 408)	998 426
Installations techniques	28 061	-	28 061	(2 376)	(2 806)	(5 183)	22 878
Matériel laboratoire	234 645	-	234 645	(34 849)	(23 464)	(58 314)	176 331
Matériel de transport	339 900	43 880	383 780	(222 148)	(47 709)	(269 858)	113 922
Agen Aménag Inst	460 141	7 575	467 716	(231 677)	(45 673)	(277 350)	190 366
Installation électrique	4 937	-	4 937	(420)	(494)	(914)	4 023
Equipement de bureau	26 097	1 294	27 391	(14 434)	(2 495)	(16 929)	10 462
Matériel informatique	27 472	9 196	36 668	(9 557)	(5 189)	(14 746)	21 921
Avance / immo corp	22 300	-	22 300	-	-	-	22 300
Avance / immo incorp	-	28 000	28 000	-	-	-	28 000
<b>Total immo. corporelles</b>	<b>4 620 993</b>	<b>459 487</b>	<b>5 080 480</b>	<b>(1 065 077)</b>	<b>(363 563)</b>	<b>(1 428 639)</b>	<b>3 651 841</b>
<b>Total</b>	<b>4 659 660</b>	<b>459 487</b>	<b>5 119 147</b>	<b>(1 070 753)</b>	<b>(368 890)</b>	<b>(1 439 643)</b>	<b>3 679 504</b>

#### 4.1.2 Immobilisations Financières au 30/09/2008

Société émettrice	VB au 30/09/2007	Acquisition	VB au 30/09/2008	Provision	VCN au 30/09/2008
M 2 A INGENIERIE	210 000	-	210 000	-	210 000
CHO COMPAGNY	300 000	75 000	375 000	-	375 000
SODET	15 000	-	15 000	-	15 000
SOCIETE.DE DEV DES ILES					
KERKENAH	40 000	-	40 000	-	40 000
BTS	100	-	100	-	100
UTICA	1 000	-	1 000	-	1 000
SSH	4 000	-	4 000	-	4 000
PRECIOUS OLIVE OIL	47 944	-	47 944	(47 944)	-
OLIVA	40 000	-	40 000	-	40 000
TUN-USA	137 759	-	137 759	-	137 759
GENERAL SERVICE	2 500	-	2 500	(2 500)	-
ACT	15 000	-	15 000	-	15 000
SOMAHO	100 000	-	100 000	-	100 000
CONOTUIM LA BOUTEILLE	5 000	-	5 000	-	5 000
MPM	-	160 000	160 000	-	160 000
GIOTTO	-	148 162	148 162	-	148 162
APER0 MED	-	45 000	45 000	-	45 000
<b>TOTAL</b>	<b>918 303</b>	<b>428 162</b>	<b>1 346 464</b>	<b>(50 444)</b>	<b>1 296 020</b>

### 4.1.3 Situation des immobilisations et du portefeuille titres au 31/03/2009 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/03/2009

Eléments (TND)	VALEURS BRUTES			Amortissements	VCN au 31/03/2009
	Au 30/09/2008	Acquisition / Cession	Au 31/03/2009		
Logiciel	16 861	-	16 861	(13 645)	3 216
Marque de fabrique	21 806	-	21 806	-	21 806
Avanc & acompte verse / immob incor	-	78 000	78 000	-	78 000
<b>Total immo. incorporelles</b>	<b>38 667</b>	<b>78 000</b>	<b>116 667</b>	<b>(13 645)</b>	<b>103 022</b>
terrain	438 932	-	438 932	-	438 932
constructions	1 384 637	-	1 384 637	(327 297)	1 057 339
construction laboratoire	70 922	-	70 922	(6 493)	64 428
construction huilerie	479 239	-	479 239	(37 402)	441 837
instal gene agenc, & amenag des con	13 421	3 801	17 222	(1 479)	15 743
installations techniques	28 061	-	28 061	(6 574)	21 487
matériel industriel	1 459 834	(19 678)	1 440 156	(527 806)	912 349
matériels laboratoire	234 645	420	235 065	(69 966)	165 099
matériel de transports	383 780	14 000	397 780	(298 073)	99 707
install gene, agenc et amenag diver	467 716	-	467 716	(297 046)	170 669
installation électrique	4 937	5 141	10 077	(1 194)	8 883
équipements de bureau	27 391	1 134	28 525	(18 128)	10 397
matériels informatiques	36 668	-	36 668	(17 176)	19 492
avanc & acompte verse / immob ir	28 000	(28 000)	-	-	-
avanc & acom verse / comm d'imn	22 300	-	22 300	-	22 300
<b>Total immo. corporelles</b>	<b>5 080 480</b>	<b>(23 182)</b>	<b>5 057 298</b>	<b>(1 608 634)</b>	<b>3 448 663</b>
<b>Total</b>	<b>5 119 147</b>	<b>54 818</b>	<b>5 173 965</b>	<b>(1 622 279)</b>	<b>3 551 686</b>

#### 4.1.4 Immobilisations Financières au 31/03/2009

Société émettrice	VB au 30/09/2008	Acquisition	VB au 31/03/2009	Provision	VCN au 31/03/2009
M 2 A INGENIERIE	210 000	-	210 000	-	210 000
CHO COMPAGNY	375 000	300	375 300	-	375 300
SOJET	15 000	-	15 000	-	15 000
SOIETE.DE DEV DES ILES					
KERKENAH	40 000	-	40 000	-	40 000
BTS	100	-	100	-	100
UTICA	1 000	-	1 000	-	1 000
SSH	4 000	-	4 000	-	4 000
PRECIOUS OLIVE OIL	47 944	-	47 944	(47 944)	-
OLVA	40 000	-	40 000	-	40 000
TUN-USA	137 759	-	137 759	-	137 759
GENERAL SERVICE	2 500	-	2 500	(2 500)	-
ACT	15 000	-	15 000	-	15 000
SOMAHO	100 000	-	100 000	-	100 000
CONOTUIM LA BOUTEILLE	5 000	-	5 000	-	5 000
MPM	160 000	-	160 000	-	160 000
GIOTTO	148 162	-	148 162	-	148 162
APEROMED	45 000	-	45 000	-	45 000
IGE HUILE	-	300	300	-	300
OLIVOLIO	-	300	300	-	300
<b>TOTAL</b>	<b>1 346 464</b>	<b>900</b>	<b>1 347 364</b>	<b>(50 444)</b>	<b>1 296 920</b>

4.2 Renseignements sur les états financiers au 30 septembre :  
4.2.1 Bilans comparés au 30 septembre

<b>Société de conditionnement des huiles d'olives</b>			
<b>CHO</b>			
BILAN			
(Exprimé en dinars)			
<b>ACTIFS</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	<b>Au 30/09/2008</b>	<b>Au 30/09/2007</b>	<b>Au 30/09/2006</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	38 666,903	38 666,903	27 336,603
Moins : amortissement	-11 003,235	-5 676,168	-1 187,233
<b>S/Total</b>	<b>27 663,668</b>	<b>32 990,735</b>	<b>26 149,370</b>
Immobilisations corporelles	5 080 480,037	4 620 992,842	4 579 466,787
Moins : amortissement	-1 428 639,482	-1 065 076,552	-1 078 309,980
<b>S/Total</b>	<b>3 651 840,555</b>	<b>3 555 916,290</b>	<b>3 501 156,807</b>
Immobilisations financières	1 350 443,940	922 282,000	767 282,000
Moins : Provisions	-50 444,000	-50 444,000	0,000
<b>S/Total</b>	<b>1 299 999,940</b>	<b>871 838,000</b>	<b>767 282,000</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	4 979 504,163	4 460 745,025	4 294 588,177
Autres actifs non courants	144 511,523	41 335,727	11 665,566
<b>Total des actifs non courants</b>	5 124 015,686	4 502 080,752	4 306 253,743
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	3 507 000,052	2 976 682,493	9 962 231,846
Moins : Provisions	0,000	11 217,855	0,000
<b>S/Total</b>	<b>3 507 000,052</b>	<b>2 965 464,638</b>	<b>9 962 231,846</b>
Clients et comptes rattachés	6 584 569,729	5 315 186,520	6 259 990,550
Moins : Provisions	-117 172,652	-117 172,652	-14 694,878
<b>S/Total</b>	<b>6 467 397,077</b>	<b>5 198 013,868</b>	<b>6 245 295,672</b>
Autres actifs courants	3 766 273,949	5 612 530,242	5 940 157,407
Moins : Provisions	173 855,710	173 855,710	0,000
<b>S/Total</b>	<b>3 592 418,239</b>	<b>5 438 674,532</b>	<b>5 940 157,407</b>
Placement et autres actifs financiers	0,000	0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	2 080 798,632	592 830,103	140 764,225
<b>Total des actifs courants</b>	<b>15 647 614,000</b>	<b>14 194 983,141</b>	<b>22 288 449,150</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>20 771 629,686</b>	<b>18 697 063,893</b>	<b>26 594 702,893</b>

## Bilans comparés au 30 septembre

<b>Société de conditionnement des huiles d'olives</b>			
<b>CHO</b>			
<b>BILAN</b>			
(Exprimé en dinars)			
<b><i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i></b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	<b>Au 30/09/2008</b>	<b>Au 30/09/2007</b>	<b>Au 30/09/2006</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	1 750 000,000	1 000 000,000	1 000 000,000
Réserves	100 000,000	100 000,000	50 000,000
Autres capitaux propres			
Résultats reportés	98 599,309	185 465,359	90 365,427
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>1 948 599,309</b>	<b>1 285 465,359</b>	<b>1 140 365,427</b>
Résultat de l'exercice	573 688,184	1 731 419,436	1 174 461,468
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>2 522 287,493</b>	<b>3 016 884,795</b>	<b>2 314 826,895</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	1 022 022,449	1 011 853,314	916 666,662
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 022 022,449</b>	<b>1 011 853,314</b>	<b>916 666,662</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	923 120,219	1 725 982,462	6 983 072,690
Autres passifs courants	2 658 132,771	1 554 610,667	3 481 456,940
Concours banc et autres passifs financiers	13 646 066,754	11 387 732,655	12 898 679,706
<b>Total des passifs courants</b>	<b>17 227 319,744</b>	<b>14 668 325,784</b>	<b>23 363 209,336</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>18 249 342,193</b>	<b>15 680 179,098</b>	<b>24 279 875,998</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>20 771 629,686</b>	<b>18 697 063,893</b>	<b>26 594 702,893</b>

#### 4.2.2 Etats de résultats comparés au 30 septembre

<b>ETAT DE RESULTAT</b>			
(Exprimé en dinars )			
	<b>2008</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
	<b>Au 30/09/2008</b>	<b>Au 30/09/2007</b>	<b>Au 30/09/2006</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Vente à l'export	105 681 781,235	106 472 033,868	109 994 718,677
Vente locale	132 252,500	2 764 474,400	267 424,600
Autres produits d'exploitation	114 390,501	44 646,592	120 192,810
Production immobilisée	0,000	0,000	0,000
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>105 928 424,236</b>	<b>109 281 154,860</b>	<b>110 382 336,087</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	-530 317,559	7 305 700,946	-9 044 162,446
Achats de marchandises consommés	99 775 038,058	93 648 053,133	112 192 449,166
Achats d'approvisionnement consommés	862 223,796	609 510,666	597 829,021
Charges de personnel	360 473,348	290 486,171	229 029,808
Dotations aux amortissements et prov	451 504,691	658 402,858	301 986,473
Autres charges d'exploitation	2 594 587,751	3 143 162,287	3 194 552,179
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>103 513 510,085</b>	<b>105 655 316,061</b>	<b>107 471 684,201</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 414 914,151</b>	<b>3 625 838,799</b>	<b>2 910 651,886</b>
Charges financières nettes	-1 903 421,738	-1 585 127,569	-1 701 208,873
Autres pertes ordinaires	0,000	-458 691,586	-42 816,412
Autres gains ordinaires	62 328,024	85 238,752	8 102,292
produits financiers	0,000	66 925,514	0,000
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>	<b>573 820,437</b>	<b>1 734 183,910</b>	<b>1 174 728,893</b>
Impôt sur les bénéfices	132,253	2 764,474	267,425
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</b>	<b>573 688,184</b>	<b>1 731 419,436</b>	<b>1 174 461,468</b>
Gains extraordinaires	0,000	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	0,000	0,000	0,000
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>573 688,184</b>	<b>1 731 419,436</b>	<b>1 174 461,468</b>

### 4.2.3 États de flux de trésorerie comparés au 30 septembre

<b>Etat de Flux de Trésorerie</b>			
(Exprimé en dinars)			
	<b>Au 30/09/2008</b>	<b>Au 30/09/2007 (*)</b>	<b>Au 30/09/2006</b>
<b>Flux de trésoreries liées à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	103 487 313,240	107 132 015,614	107 971 600,011
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-103 746 861,775	-102 618 665,074	-109 027 922,541
Intérêts payés	-1 963 377,710	-1 530 591,602	-1 701 208,873
Impôts et taxes payés	-96 626,337	-82 766,778	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-2 319 552,582</b>	<b>2 899 992,160</b>	<b>-2 757 531,403</b>
<b>Flux de trésoreries liées aux activités d'investissement</b>			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-495 251,188	-389 648,547	-1 261 543,546
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000	72 000,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-428 161,940	-155 000,000	-415 000,000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-923 413,128</b>	<b>-544 648,547</b>	<b>-1 604 543,546</b>
<b>Flux de trésoreries liées aux activités de financement</b>			
Encaissement suite à l'émission d'actions	750 000,000	0,000	0,000
Dividendes et autres distributions	-2 068 285,486	-334 452,536	-987 000,000
Encaissement provenant des emprunts	533 250,000	920 000,000	0,000
Remboursements d'emprunts	-519 162,583	-333 333,336	8 058 666,664
Encaissement provenant des Débiteurs divers	4 437 245,600	-701 622,000	0,000
Encaissement des PFE , MCNE et emprunts courants	7 788 987,115	-7 423 000,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>10 922 034,646</b>	<b>-7 872 407,872</b>	<b>7 071 666,664</b>
<b>Incidences des variations des taux de changes sur les liquidité et équivalents de liquidités</b>	<b>15 581,287</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>7 694 650,223</b>	<b>-5 517 064,259</b>	<b>2 709 591,715</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>-6 323 479,740</b>	<b>-806 415,481</b>	<b>-3 516 007,196</b>
<b>Trésorerie au fin de l'exercice</b>	<b>1 371 170,483</b>	<b>-6 323 479,740</b>	<b>-806 415,481</b>

(\*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité.



## 4.2.4 Notes aux Etats Financiers annuels arrêtés au 30 septembre 2008

### NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2008

#### I- PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE

La société « De Conditionnement Des Huiles D'Olives » est une Société à Responsabilité Limitée régie par les lois tunisiennes en vigueur et notamment la loi 93-120 du 27 décembre 1993 et la loi 2000-93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et par les statuts. Elle est constituée d'un capital initial 150.000 dinars. Suite à plusieurs augmentations de capital décidées par des Assemblées Générales Extraordinaires, le capital social a été porté à 1.750.000 dinars.

La dernière augmentation de capital est réalisée par un apport en numéraire d'une valeur de 750.000 DT par la création de 7500 parts sociales d'une valeur nominale de 100 DT suivant AGE du 21 Août 2008.

Son activité principale est la trituration, la transformation et le conditionnement des huiles d'olives.

#### II- SYSTEME COMPTABLE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier Octobre 2007 au 30 Septembre 2008 sont établis conformément aux principes comptables admis en Tunisie et présentés suivant le système comptable des entreprises tel que prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 à l'exception des remarques faisant l'objet de nos réserves.

#### III- FAITS MARQUANTS L'EXERCICE

- Votre société vient de recevoir la réponse de l'administration fiscale sur l'opposition faite par CHO sur le résultat du contrôle fiscal notifié le 10 Septembre 2007. Cette réponse datée du 14/07/2008 a maintenu le montant de la notification du résultat de la vérification soit un montant de 405 162,881 DT. Toutefois votre société a adressé une lettre à la direction de l'unité de contrôle national contenant son opposition de nouveau sur le résultat du contrôle fiscal. Aucune autre réponse de la part de la dite unité ni de l'administration fiscale n'est reçue jusqu'à la date notre rapport et aucune provision pour risque fiscal n'a été constatée.
- Votre société vient d'augmenter son capital de 750.000 DT pour le porter à 1.750.000 DT suivant PV DE L'AGE du 21/08/2008.
- Votre société vient de distribuer des dividendes supplémentaires pour la somme de 1.325.000 DT par prélèvement sur les résultats reportés suivant décisions de l'AGE du 20/06/2007 et de l'AGE du 21/08/2008.

#### IV- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2008

Le bilan de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2008 totalise tant aux actifs qu'aux capitaux propres et passifs .....	20 771 629,686
Contre au 30 Septembre 2007 .....	18 697 063,893
Accusant une augmentation de.....	2 074 565,793
Le chiffre d'affaires a atteint au 30 Septembre 2008 le montant de.....	105 814 033,735
Contre au 30 Septembre 2007 .....	109 236 508,268
Accusant une diminution de .....	(3 422 474,533)

L'exercice 2008 a dégagé un bénéfice net de.....	<b>573 688,184</b>
Contre un bénéfice réalisé en 2007 de .....	<b>1 731 419,436</b>
Accusant une diminution de .....	<b>(1 157 731,252)</b>

Nous vous présentons ci-après les états financiers comparés des exercices 2008 et 2007, ainsi que des notes complémentaires pour certains comptes jugés les plus significatifs.

Toutefois, nous vous signalons que l'état des flux de trésorerie relatif à l'exercice 2007 a été retraité pour les besoins de comparabilité entre les deux exercices.

**V - NOTES COMPLEMENTAIRES**

**NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant brut de..... 38 666,903  
Aucune acquisition ni cession n'est effectuée courant le dit exercice.

**NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant brut de..... 5 080 480,037  
Contre en 2007 ..... 4 620 992,842  
Enregistrant une augmentation de ..... 459 487,195  
Représentant les acquisitions et les cessions effectuées courant le dit exercice.

Le tableau ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine;
- Les mouvements de l'exercice;
- Les amortissements pratiqués;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

ELEMENTS	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			VCN AU 30/09/2008
	AU 30/09/2007	ACQUISITION	AU 30/09/2008	ANTERIEUR	DOTATION	CUMUL	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
LOGICIEL	16 861,200	0,000	16 861,200	5 676,168	5 327,067	11 003,235	5 857,965
MARQUE DE FABRIQUE	21 805,703	0,000	21 805,703	0,000	0,000	0,000	21 805,703
<b>S/TOTAL</b>	<b>38 666,903</b>	<b>0,000</b>	<b>38 666,903</b>	<b>5 676,168</b>	<b>5 327,067</b>	<b>11 003,235</b>	<b>27 663,668</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
TERRAIN	368 516,000	70 415,800	438 931,800	0,000	0,000	0,000	438 931,800
CONSTRUCTION	1 362 283,646	22 352,862	1 384 636,508	223 991,062	68 974,615	292 965,677	1 091 670,831
INSTA. GLES AGEN. ET AMENA. DES CONSTRUCTIONS	550,300	12 870,300	13 420,600	40,858	676,972	717,830	12 702,770
CONSTRUCTION LABORATOIRE	40 921,614	30 000,000	70 921,614	1 698,527	3 036,492	4 735,019	66 186,595
CONSTRUCTION HUILERIE	456 886,328	22 352,862	479 239,190	1 815,028	23 704,748	25 519,776	453 719,414
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 248 283,392	211 550,558	1 459 833,950	322 068,364	139 339,921	461 408,285	998 425,665
INSTA. TECHNIQUE	28 060,863	0,000	28 060,863	2 376,431	2 806,086	5 182,517	22 878,346
MATERIEL LABORATOIRE	234 644,736	0,000	234 644,736	34 849,301	23 464,474	58 313,775	176 330,961
MATERIELS DE TRANSPORT	339 900,000	43 880,000	383 780,000	222 148,266	47 709,259	269 857,525	113 922,475
AGEN AMENAG INST	460 140,749	7 574,874	467 715,623	231 676,599	45 673,060	277 349,659	190 365,964
INSTALLATION ELECTRIQUE	4 936,694	0,000	4 936,694	420,342	493,669	914,011	4 022,683
EQUIPEMENT DE BUREAU	26 096,545	1 294,060	27 390,605	14 434,467	2 494,565	16 929,032	10 461,573
MATERIEL INFORMATIQUE	27 471,975	9 195,879	36 667,854	9 557,307	5 189,069	14 746,376	21 921,478
AVANCE /IMMO CORP	22 300,000	0,000	22 300,000	0,000	0,000	0,000	22 300,000
AVANCE /IMMO INCORP	0,000	28 000,000	28 000,000	0,000	0,000	0,000	28 000,000
<b>S/TOTAL</b>	<b>4 620 992,842</b>	<b>459 487,195</b>	<b>5 080 480,037</b>	<b>1 065 076,552</b>	<b>363 562,930</b>	<b>1 428 639,482</b>	<b>3 651 840,555</b>
<b>Total</b>	<b>4 659 659,745</b>	<b>459 487,195</b>	<b>5 119 146,940</b>	<b>1 070 752,720</b>	<b>368 889,997</b>	<b>1 439 642,717</b>	<b>3 679 504,223</b>

## 2.1 INVESTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Les investissements bruts réalisés au cours de l'exercice 2008 totalisent un montant de ..... 459 487,195  
Ils sont répartis comme suit :

Terrain	70 415,800
Construction	22 352,862
Installation. Générales agencements. Et aménagement. Des constructions	12 870,300
Construction laboratoire	30 000,000
Construction huilerie	22 352,862
Matériel et outillage	211 550,558
Matériels de transport	43 880,000
Agencement inst	7 574,874
Equipement de bureau	1 294,060
Matériel informatique	9 195,879
Avances /immobilisations incorporelles	28 000,000
<b>Total</b>	<b>459 487,195</b>

Le compte avance et acompte versé sur commande d'immobilisation incorporelle mérite d'être reclassé parmi les immobilisations incorporelles .Il correspond à la quote part de la société « CHO » dans le prix d'acquisition d'un ERP actuellement en cours de mise en place.

## 2.2 POLITIQUE D'AMORTISSEMENT

Les immobilisations ont été amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Constructions	5%
Matériels et Outillages	10%
Matériels de transports	20%
Autres Immobilisations Corporelles	10% et 15%

Votre société n'a pas adopté les taux prévus par le décret N°2008-492 du 25 Février 2008. Les taux pratiqués sont inférieur aux taux du dit décret.

## NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique totalise un montant au 30 Septembre 2008 un montant net de.....	1 299 999,940
Contre en 2007 .....	871 838,000
Enregistrant une augmentation de .....	428 161,940

Elle se détaille comme suit :

Titres de participations	1 346 464,440
Dépôts et cautionnements versés	3 979,500
<b>S/TOTAL</b>	<b>1 350 443,940</b>
Provisions pour dépréciation TP	50 444,000
<b>Total</b>	<b>1 299 999,940</b>

Le tableau ci-après met en relief, par nature de titre de participation :

- Les valeurs brutes;
- Les acquisitions de l'exercice;
- Les provisions pratiquées;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Société Emettrice	Valeur brute au 30/09/2007	Acquisition	Valeur brute au 30/09/2008	Provision	VCN
M 2 A INGENIERIE	210 000,000		210 000,000		210 000,000
CHO COMPAGNY	300 000,000	75 000,000	375 000,000		375 000,000
SOJET (1)	15 000,000		15 000,000		15 000,000
SOCIETE DE DEV DES ILES KERKENAH (1)	40 000,000		40 000,000		40 000,000
BTS	100,000		100,000		100,000
UTICA	1 000,000		1 000,000		1 000,000
SSH	4 000,000		4 000,000		4 000,000
PRECIOUS OLIVE OIL	47 944,000		47 944,000	47 944,000	0,000
OLIVA	40 000,000		40 000,000		40 000,000
ITUN-USA (1)	137 758,500		137 758,500		137 758,500
GENERAL SERVICE	2 500,000		2 500,000	2 500,000	0,000
ACT (1)	15 000,000		15 000,000		15 000,000
SOMAHO	100 000,000		100 000,000		100 000,000
CONOTUIM LA BOUTEILLE	5 000,000		5 000,000		5 000,000
MPM	0,000	160 000,000	160 000,000		160 000,000
GIOTTO	0,000	148 161,940	148 161,940		148 161,940
APERRO MED	0,000	45 000,000	45 000,000		45 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>918 302,500</b>	<b>428 161,940</b>	<b>1 346 464,440</b>	<b>50 444,000</b>	<b>1 296 020,440</b>

(1) : Aucune information concernant ces titres de participation ne nous a été communiquée.

**NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

Cette rubrique totalise un montant net au 30 Septembre 2008 de.....	144 511,523
Contre en 2007 .....	41 335,727
Enregistrant une augmentation de .....	103 175,796

Le tableau ci-après met en relief le détail et la variation des autres actifs non courants ainsi que les résorptions pratiquées et la valeur comptable nette.



Désignation	Valeurs Brutes			Résorptions			V.C.N
	Au 30/09/07	Mouvements 2008	Au 30/09/08	Antérieurs	Résorption 2008	Cumulés	
Charges à répartir	96 950,291	185 790,490	282 740,781	55 614,564	82 614,694	138 229,258	144 511,523
<b>TOTAL</b>	<b>96 950,291</b>	<b>185 790,490</b>	<b>282 740,781</b>	<b>55 614,564</b>	<b>82 614,694</b>	<b>138 229,258</b>	<b>144 511,523</b>

Les dépenses immobilisées en 2008 parmi les charges à répartir se résument comme suit :

Participations dans des foires	48.009,590
Publicités	137.780,900
<b>Total</b>	<b>185.790,490</b>

La résorption au titre de l'exercice 2008 est de 82.614,694 DT

**NOTE N°5: STOCKS**

Les stocks s'élèvent au 30 Septembre 2008 à ..... 3 507 000,052

Ils se détaillent comme suit :

Matières consommables	46 939,042
Emballages	139 526,660
Stocks de marchandises	3 320 534,350
<b>Total</b>	<b>3 507 000,052</b>

L'opération d'inventaire physique de stocks s'est déroulée dans des conditions normales.

**NOTE N°6: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Cette rubrique figure au bilan au 30 Septembre 2008 pour un montant net de.... 6 467 397,077

Elle se détaille comme suit :

Clients auxiliaires	6 549 861,300
Client passager	4 407,501
Clients effets à recevoir	15 606,050
Clients douteux ou litigieux	14 694,878
<b>S/total</b>	<b>6 584 569,729</b>
Pro. /dépréciation clients	117 172,652
<b>Total</b>	<b>6 467 397,077</b>

L'analyse des soldes clients au 30 Septembre 2008, nous a permis de constater qu'une provision complémentaire pour dépréciation des comptes clients devrait être comptabilisée de 474.763,221 DT se rapportant à des créances anciennes.

**NOTE N°7: AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique figure au bilan au 30 Septembre 2008 pour un montant net de.... 3 592 418,239

Elle se détaille comme suit :

Fournisseurs débiteurs	458 163,934
Prêts aux personnels	66 950,000
Etat impôt et taxes	9 469,573
Etat Ristourne TFP	4 057,046
Débiteurs divers	3 068 022,635
Compte d'attente	61 511,440
Charges constatés d'avance	91 574,321
Produit à recevoir	6 525,000
<b>S/Total</b>	<b>3 766 273,949</b>
Provisions. Pour dépréciation des Débiteurs divers	(173 855,710)
<b>Total</b>	<b>3 592 418,239</b>

#### 7.1 - FOURNISSEURS DEBITEURS

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008.....458 163,934  
Correspondant principalement à des avances et des acomptes versés/commandes fournisseurs. Des Fournisseurs débiteurs pour une valeur de 181 749,994 DT méritent d'être analysés et justifiés.

#### 7.2- PRETS AUX PERSONNELS

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 66 950,000  
Correspondant au montant des prêts accordés aux personnels de votre société. Ils sont identifiés par bénéficiaire.

#### 7.3- ETAT IMPOT ET TAXE

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 9 469,573  
Il se détaille comme suit :

Etat impôt sur les sociétés	8 357,260
Retenue à la source	<u>1 112,313</u>
Total	9 469,573

#### 7.4- ETAT RISTOURNE TFP

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 4 057,046  
Correspondant à un report de TFP tel qu'il figure sur la déclaration de mois de Septembre 2008.

#### 7.5- COMPTE D'ATTENTE

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 61 511,440  
Le solde d'ouverture de ce compte dont la valeur s'élève à 11 681,440 mérite d'être analysé, justifié et affecté aux comptes appropriés. Le reste du solde pour une valeur de 49.830,000 DT correspondant à une dépense non justifiée par une pièce probante.

#### 7.6- CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 91 574,321  
Correspondant à la quote part des charges d'assurance, des charges financières et des charges locatives se rattachant à l'exercice allant du 01/10/2008 au 30/09/2009.

#### 7.7- DEBITEURS CREDITEURS DIVERS

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 3 068 022,635  
Il se détaille comme suit :

C.M.S.P	4 000,000
Créance/cession d'immobilisation chèque à encaisser	65 000,000
Autres débiteur divers	243 176,420
DCD SOMAHO	160 000,000
DCD OLIVOLIO	464 749,700
DCD M P M	60 000,000
D.C.D SOMAF	612 592,120
SOMAF COMMERCIAL	230 943,395
STE EL MEDINA	90 000,000
D.C.D IGEHUILE	90 000,000



DCD M2A	105 000,000
DCD ACT INTERNATIONAL	6 250,000
DCD SOMAHO CHQ A ENCAISSER	305 000,000
Autres DCD à encaisser	23.000,000
D.C.D. CAUTIONNEMENT	1 000,000
CHERCHIR	371 000,000
DCD FATTORIE MEDITERR	68 535,000
DCD MICROMEDIA	167 776,000
<b>Total</b>	<b>3 068 022,635</b>

**7.7.1CMSP :**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 4 000,000  
Ce compte mérite d'être justifié et analysé

**7.7.2- AUTRES DEBITEURS DIVERS :**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 243 176,420  
Il a fait le l'objet d'une provision à hauteur de 173 855,710 DT. Il mérite d'être provisionné en totalité.

**7.7.3- DCD OLIVOLIO:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 464 749,700  
Il enregistre les prêts qui ont été accordés à la société OLIVOLIO.

**7.7.4- DCD SOMAF PLUS:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 612 592,120  
Il enregistre les prêts qui ont été accordés à la société SOMAF PLUS et les intérêts s'y rattachant.

**7.7.5- DCD SOMAF COMMERCIAL:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 230 943,395  
Il enregistre les prêts qui ont été accordés à la société SOMAF plus et les intérêts s'y rattachant.

**7.7.6- DCD SOCIETE EL MEDINA:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 90 000,000  
Il'enregistre les prêts qui ont été accordés à la société EL MEDINA. Ce compte présente un solde non mouvementé il mérite d'être provisionné  
Aucune convention n'est établie entre les deux parties fixant ainsi les modalités de remboursement et le taux d'intérêt. Ce compte n'est pas rémunéré.

**7.7.7- DCD IGEHUILE:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 90 000,000  
Il enregistre les prêts qui ont été accordés à la société IGEHUILE.  
Ce compte n'est pas rémunéré.

**7.7.8- DCD CHERCHIR:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 371 000,000  
Une convention est établie entre les deux parties toutefois ce compte est non rémunéré.

**7.7.9- DCD M2A INGENIERIE :**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 105 000,000

Il enregistre les prêts qui ont été accordés à la société M2A INGENIERIE non rémunérés dont laquelle votre société détient une participation.

**7.7.10- DCD ACT- INTERNATIONAL:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 6 250,000

Il enregistre les prêts qui ont été accordés à la société ACT INTERNATIONAL dont laquelle votre société détient une participation.

Aucune convention n'est établie entre les deux parties fixant ainsi les modalités de remboursement et le taux d'intérêt. Ce compte n'est pas rémunéré.

**7.7.11- CREANCE SU CESSION D'IMMOBILISATION CHEQUE A ENCAISSER:**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 65 000,000

Correspondant à une créance sur cession réalisée en 2006 d'une chaîne

**7.7.12- DCD FATTORIE MEDITERRANNE :**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 68 535,000

Il mérite d'être provisionné en totalité.

**7.7.13- DCD MICRO MEDIA :**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de .....167 776,000

Il mérite d'être provisionné en totalité.

**7.7.14- DCD MPM :**

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 60 000,000

IL enregistre les prêts qui ont été accordés à la société MPM non rémunérés (société dont la quelle votre société détient une participation)

**NOTE N°8: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Cette rubrique figure parmi les actifs courants au 30 Septembre 2008 pour un montant de.....2.080 798,632

Elle se détaille comme suit :

Chèques à encaisser	8 272,000
ATTIJARI BA	1 332 454,323
U I B	242,068
B N A	640 393,506
UTB	80 863,971
BEST BANK	3 891,839
CAISSE	13 680,925
Régis d'avances et accréditifs	1 000,000
<b>Total</b>	<b>2 080 798,632</b>

Le compte « Régis d'avances et accréditifs » présente un solde non mouvementé qui mérite d'être analysé et examiné.

Les comptes bancaires ont été régulièrement rapprochés à la date d'arrêt du bilan à l'exception du compte UIB ET BEST BANK.

Le compte BEST BANK présente un solde non mouvementé, il mérite d'être justifié.

Les comptes bancaires créditeurs figurent à juste titre parmi les concours bancaires et autres passifs financiers

#### **NOTE N°9: CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres totalisent au 30 Septembre 2008 un montant de..... 2 522 287,493  
Contre en 2007..... 3 016 884,795  
Enregistrant une diminution de..... 494 597,302

Le tableau ci-après retrace l'évolution des capitaux propres avant l'affectation du résultat sur deux exercices :

Capitaux Propres & réserves	30/09/2008	30/09/2007	Variation
Capital Social	1 750 000,000	1 000 000,000	750 000,000
Réserves légales	100 000,000	100 000,000	0,000
Résultats reportés	98 599,309	185 465,359	-86 866,050
Résultat de l'exercice	573 688,184	1 731 419,436	-1 157 731,252
<b>TOTAL</b>	<b>2 522 287,493</b>	<b>3 016 884,795</b>	<b>-494 597,302</b>

#### **9.1- CAPITAL SOCIAL**

Ce compte totalise au 30 Septembre 2008 un montant de..... 1 000 000,000  
contre en 2007..... 1 750 000,000  
Enregistrant une augmentation de..... 750 000,000  
Correspondant à l'augmentation du capital telle que décidée par l'assemblée générale des associées du 21 Août 2008, P.V. enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 18 Septembre 2008.

#### **9.2- RESERVES LEGALES**

Ce compte totalise au 30 Septembre 2008 un montant .....100 000,000  
L'AGO du 28 Février 2008 n'a pas affecté une partie du résultat de l'exercice 2007/2006 puisque les réserves légales ont atteint le niveau de 10% du capital social.

#### **9.3 - RESULTATS REPORTES**

Ce compte est ramené au 30 Septembre 2008 à un montant de..... 98.599,309  
Contre en 2007 ..... 185.465,359  
Enregistrant ainsi une diminution de..... (86 866,050)  
Le tableau ci après met en évidence les mouvements de ce compte

**NOTE N°9: CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres totalisent au 30 Septembre 2008 un montant de..... 2 522 287,493  
Contre en 2007..... 3 016 884,795

Eléments	Montant
Solde 30/09/2007	185 465,359
Affectation du résultat 2006/2007 selon AGO du 18 Février 2008	1 238 133,950
Distribution de dividendes selon AGE du 20 Juin 2008 Enregistrer à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax à la date du 03/07/2008	-425 000,000
Distribution de dividendes selon AGE du 21/08/2008 Enregistrer à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax à la date du 15/09/2008	-900 000,000
Solde 30/09/2008	98 599,309

**9.4 - Résultat de l'exercice**

L'exercice arrêté au 30 Septembre 2008 a dégagé un bénéfice de..... 573 688,184  
Contre un bénéfice réalisé au 30 Septembre 2007 de..... 1 731 419,436  
Enregistrant ainsi une diminution de..... (1 157 731,252)

### 9.5 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Le tableau de variation de capitaux propres au titre de l'exercice 2008 se présente comme suit :

Elément	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 30/09/2007	1 000 000,000	100 000,000	185 465,359	1 731 419,436	3 016 884,795
Affectation du résultat de l'exercice 2006/2007			1 238 133,950	-1 238 133,950	0,000
Intéressement gérant AGO 18/02/2008				-43 285,486	-43 285,486
Dividendes AGO du 18/02/2008				-450 000,000	-450 000,000
Dividendes AGE du 20/06/2008			-425 000,000		-425 000,000
Dividendes AGE du 21/08/2008			-900 000,000		-900 000,000
Augmentation du capital AGE du 21/08/2008	750 000,000				750 000,000
Résultat de l'exercice 2007/2008				573 688,184	573 688,184
Situation au 30/09/2008	1 750 000,000	100 000,000	98 599,309	573 688,184	2 522 287,493

### 9.6 - RESULTAT PAR PART SOCIAL

Le tableau ci après met en relief le résultat par part sociale des exercices 2007 et 2008 :

Eléments	2008	2007	Variation
Résultat de l'exercice	573 688,184	1 731 419,436	-1 157 731,252
Nombre de part social	17 500	10 000	7 500
Résultat par part social	32,782	173,142	-140,360

### NOTE N° 10 - PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant de ..... 1 022 022,449  
Correspondant aux crédits à moyen terme à plus d'un an contractés auprès des banques et à un crédit leasing relatif à l'achat d'une voiture de tourisme de marque « passat ». Les parties à court terme des emprunts ont été présentées parmi les autres passifs financiers.  
Le tableau ci après fait apparaître la situation des crédits par institution financière comme suit :



Désignation	Montant du Crédit	Montant Restant dû	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Crédit ATTIJARI Bank	920 MDT	249 999,990	249 999,990	0,000
Crédit BIAT	1 500 MDT	761 853,324	172 060,566	589 792,758
Crédit UTB	300 ME	510 903,500	107 556,000	403 347,500
Tunisie Leasing	42 980 DT	41 947,429	13 065,238	28 882,191
<b>TOTAL</b>		<b>1 564 704,243</b>	<b>542 681,794</b>	<b>1 022 022,449</b>

Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.

#### **NOTE N°11 : PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant .....17 227 319,744

Elle se détaille comme suit :

Fournisseurs et comptes rattachés	923 120,219
Autres passifs courants	2 658 132,771
Concours bancaires et autres passifs financiers	13 646 066,754
<b>Total</b>	<b>17 227 319,744</b>

#### **11.1 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 30 Septembre 2008 à ..... 923 120,219

Elles se détaillent comme suit :

Fournisseur d'exploitation	896 261,226
Fournisseur d'investissement	26 858,993
<b>Total</b>	<b>923 120,219</b>

#### **11.2 - AUTRES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 30 Septembre 2008 pour ..... 2 658 132,771

Elle se détaille comme suit :

Clients créditeurs	53 482,873
Personnel rémunération due	15 719,614
Etat impôt et taxes	17 757,131
Comptes courants associés	34 909,000
C.N.S.S	14 093,546
Charge à payer	82 170,607
Créditeurs divers	2 440 000,000
<b>Total</b>	<b>2 658 132,771</b>

#### 11.2.1 - Clients créditeurs

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 53 482,873  
Les clients créditeurs méritent d'être analysés et régularisés.

#### 11.2.2 - Personnel rémunération due

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 15 719,614  
Correspondant aux rémunérations des salariés de la société non encore versées à cette date.

#### 11.2.3 - Etat impôt et taxe

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 17 757,131  
Il se détaille comme suit :

Etat impôt et taxe	267,645
Déclaration mensuelle Août 2008	5 522,014
Déclaration mensuelle Septembre 2008	11 967,472
<b>TOTAL</b>	<b>17 757,131</b>

Le compte Etat impôt et taxe mérite d'être justifié.

#### 11.2.5 - Compte Courant Associés

Ce compte présente un solde créditeur au 30 Septembre 2008 de ..... 34 909,000  
Correspondant au reliquat des dividendes sur les bénéfices de l'exercice 2005 décidés par l'AGO le 16 Février 2007 non encore versé à la date de la clôture.

#### 11.2.6 - C.N.S.S

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 14 093,546  
Correspondant aux cotisations sociales du troisième trimestre 2008.

#### 11.2.7 - Charge à payer

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 82 170,607  
Correspondant principalement à des charges qui se rattachent à l'exercice 2007/2008  
Le solde d'ouverture dont la valeur s'élève à 6041.300 mérite d'être justifié et apuré.

#### 11.2.7 Crédoiteurs divers

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2008 de ..... 2 440 000,000  
Il se détaille comme suit :

MED IDRIS	2 300 000,000
HUILLE D'ELYSSA	140 000,000
<b>Total</b>	<b>2 440 000,000</b>

La convention établie entre votre société et Mohamed DRIISS indique que les parties signataire sont « CHO » et la société « les huileries Bletech »  
Ces dettes ne sont par productives d'intérêts.

### 11.3 - CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Le montant figurant au niveau de cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008... 13 646 066,754

Il se détaille comme suit:

Emprunts courants	3 585 200,000
Échéance à moins d'un an crédit BIAT	249 999,990
Échéance à moins d'un an crédit ATTIJARI	172 060,566
Échéance à moins d'un an crédit UTB	107 556,000
MCNE	1 558 500,000
Préfinancement Export	7 250 000,000
Echéance à moins d'un an leasing	13 065,238
Intérêts courus	56,811
BIAT	709 628,149
<b>Total</b>	<b>13 646 066,754</b>

Les comptes bancaires ont été régulièrement rapprochés à la date d'arrêt du bilan.

### NOTE N°12 : RESULTAT DE L'EXERCICE

L'exercice arrêté au 30 Septembre 2008 a dégagé un résultat bénéficiaire de.....

573 688,184

Le tableau ci-dessous présente les principales rubriques de l'état de résultat :

(En dinars)

Désignation	2008	2007
Revenus	105 814 033,735	109 236 508,268
Autres produits d'exploitation	114 390,501	44 646,592
Variation des stocks PF	530 317,559	-7 305 700,946
<b>Production</b>	<b>106 458 741,795</b>	<b>101 975 453,914</b>
Achats consommés	100 637 261,854	94 257 563,799
<b>Marge brute</b>	<b>5 821 479,941</b>	<b>7 717 890,115</b>
<i>Taux de MB</i>	<i>5,50%</i>	<i>7,07%</i>
Autres charges	3 406 565,790	4 092 051,316
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>2 414 914,151</b>	<b>3 625 838,799</b>
Produits financiers	0,000	66 925,514
Charges financières nettes	1 903 421,738	1 585 127,569
Autres pertes ordinaires	0,000	458 691,586
Autres gains ordinaires	62 328,024	85 238,752
Impôt/ les sociétés	132,253	2 764,474
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>573 688,184</b>	<b>1 731 419,436</b>



### 12.1- Autres Produits D'exploitation

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant de.....114 390,501

Elle se détaille au 30 Septembre 2008 comme suit :

Subvention d'exploitation	103 172,646
Reprise sur provision des stocks	<u>11 217,855</u>
<b>Total</b>	<b>114 390,501</b>

Le compte subvention d'exploitation se détaille comme suit :

Subvention CEPEX	97 329,966
Ristourne TFP	<u>5 842,680</u>
<b>Total</b>	<b>103 172,646</b>

Les ristournes TFP méritent d'être présentées parmi les autres charges d'exploitations

### 12.2- AUTRES CHARGES

Cette rubrique totalise au 30 Septembre 2008 un montant de.....3 406 565,790

Elle se détaille au 30 Septembre 2008 comme suit :

Charges de personnel	360 473,348
Dotations aux amortissements et aux provisions	451 504,691
Autres charges d'exploitations	<u>2 594 587,751</u>
<b>TOTAL</b>	<b>3 406 565,790</b>

Les autres charges d'exploitations se détaillent comme suit :

Locations	102 636,228
Entretien & réparation	99 960,891
Charge lie à modification compt	6 860,111
Primes d'assurances	35 017,753
Etudes, recher et divers serv exter	11 396,839
Frais analyse/export	193 953,636
Rémunération d'interme honoraire	38 189,814
Commission / vente	685 270,542
Honoraire transitaire	14 160,000
Publicité, public, relat publiques	41 397,363
Dons et subventions	19 400,000
Transport sur ventes	487 548,212
Frais d'envoi colis	299,558
Voyages et déplacements	121 059,692
Réceptions	30 488,707
Frais postaux et télécommunication	58 906,567
Services bancaires/export	71 718,520
Frais et commissions bancaires	50 577,574
Charge nettes /cession d'immo	65,875
Pénalités et amendes	19 675,559
Différence de règlement	3 941,058

TFP	3 149,214
FOPROLOS	3 149,214
TCL	5 722,969
Impôts et taxes divers	238,000
Droits d'enregistrement et de timbre	5 412,200
Taxes s/véhicules	4 472,590
Autres droits	161,000
Fonds de développement	<u>479 758,065</u>
<b>Total</b>	<b>2 594 587,751</b>

**NOTE N°13 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Au cours de l'exercice 2008, votre société a réalisé des opérations commerciales et financières avec des parties liées se détaillant comme suit :

Parties liées	Solde au 30/09/2007	Achat	Vente	Apurement	pertes de changes	Intérêts	Décaissements	Encaissements	Solde au 30/09/2008
<b>Fournisseurs</b>									
SOMAHO	-623,800			0,700			623,100		0,000
SOMAF PLUS	0,000	30 000,300		-0,300			30 000,000		0,000
ACT INTERNATIONAL		23 470,217					23 470,217		0,000
<b>TOTAL</b>	<b>-623,800</b>	<b>53 470,517</b>	<b>0,000</b>	<b>1,000</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>54 093,317</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>
<b>Clients</b>									
CHO COMPANY	0,000		7 331 037,690					7 264 272,200	66 765,490
OLIVOLIO	44 710,300		75 816,500						120 526,800
FATTORIE MED	124 970,023								124 970,023
MEDINA	36 474,600		7 896,300						44 370,900
BOTTECHELI MEDETERAN	0,000		-1 804 872,031		8 189,219			812 305,106	984 377,706
<b>TOTAL</b>	<b>206 154,923</b>	<b>0,000</b>	<b>9 219 622,521</b>	<b>0,000</b>	<b>8 189,219</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>8 076 577,306</b>	<b>1 341 010,919</b>
<b>Débiteurs Créditeurs Divers</b>									
SOMAHO	405 000,000						160 000,000	100 000,000	465 000,000
OLIVOLIO	1 256 000,300						255 000,000	1 046 250,600	464 749,700
MPM	0,000						60 000,000		60 000,000
SOMAF PLUS	566 020,913					61 571,207	185 000,000	200 000,000	612 592,120
SOMAF COMMERCIAL	213 836,477					17 106,918			230 943,395
MEDINA	90 000,000								90 000,000
IGEHUILE	1 700 000,000						150 000,000	1 760 000,000	90 000,000
CHO COMPANY	60 000,000			55,000			3 887 020,445	3 947 075,445	0,000
HUILE D'ELYSSA								140 000,000	-140 000,000
FATTORIE MED	68 535,000								68 535,000
M2A	35 000,000						70 000,000		105 000,000
ACT INTERNATIONAL	6 250,000								6 250,000
OLIVA							300 000,000	300 000,000	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>4 400 642,690</b>	<b>0,000</b>	<b>0,000</b>	<b>55,000</b>	<b>0,000</b>	<b>78 678,125</b>	<b>5 067 020,445</b>	<b>7 493 326,045</b>	<b>2 053 070,215</b>

#### 4.2.5 Etats des engagements Hors Bilan au 30 septembre 2008 :

Banque	Nature de crédit	Montant	Nature de Garantie
<b>BIAT</b>	Crédit d'investissement	1 500 000 TND	Hypothèque du terrain et nantissement du matériel donné.
			Caution personnel du PDG
	Crédit de gestion	7 000 000 TND	Hypothèque du terrain et nantissement du matériel donné
			Caution personnel du PDG
<b>ATTIJARI BANK</b>	Crédit d'investissement	920 000 TND	Hypothèque du terrain et nantissement du matériel donné.
			Caution personnel du PDG
	Crédit de gestion	12 500 000 TND	Hypothèque et nantissement (tiers) reçu.
			Caution personnel du PDG
<b>UTB</b>	Crédit d'investissement	300 000€	Hypothèque terrain reçu
<b>BNA</b>	Crédit de gestion	5 200 000 TND	Hypothèque terrain donné
			Hypothèque terrain reçu
			Caution personnel du PDG

#### Autres engagements données à d'autres sociétés tiers personnes :

Banque	Montant	Nature de Garantie
<b>ATTIJARI BANK</b>	3 700 000 TND	Hypothèque
<b>UIB</b>	4 150 000 TND	Caution solidaire
<b>BIAT</b>	300 000 TND	Caution solidaire

## 4.2.6 Notes rectificatives

### Note N° 10- PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique totalise au 30 septembre un montant de ..... **1 022 022,449**  
Correspondant aux crédits à moyen terme à plus d'un an contracté auprès des banques et à un crédit leasing relatif à l'achat d'une voiture de tourisme de marque "passat". Les parties à court terme des emprunts ont été présentées parmi les autres passifs financiers.  
Le tableau ci-après fait apparaître la situation des crédits par institution financière comme suit :

Désignation	Montant du crédit	Montant Restant dû	Echéance à moins d'un an	Echéance à plus d'un an
Crédit BIAT	1.500MDT	249 999,990	249 999,990	0,000
Crédit ATTIJARI Bank	920 MDT	761 853,324	172 060,566	589 792,758
Crédit UTB	300 ME	510 903,500	107 556,000	403 347,500
Tunisie Leasing	42 980 DT	41 947,429	13 065,238	28 882,191
<b>TOTAL</b>		<b>1 564 704,243</b>	<b>542 681,794</b>	<b>1 022 022,449</b>

Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.

### Note N° 12- Résultat de l'exercice:

L'exercice arrêté au 30 septembre 2008 a dégagé un résultat bénéficiaire de **573 688,184**

Le tableau ci-dessous présente les principales rubriques de l'état de résultat :

Désignation	(En dinars)	
	2008	2007
Revenus	105 814 033,735	109 236 508,268
Autres produits d'exploitation	114 390,501	44 646,592
Variation des stocks PF	530 317,559	-7 305 700,946
<b>Production</b>	<b>106 458 741,795</b>	<b>101 975 453,914</b>
Achats consommés	100 637 261,854	94 257 563,799
<b>Marge brute</b>	<b>5 821 479,941</b>	<b>7 717 890,115</b>
<b>Taux de MB</b>	<b>5,50%</b>	<b>7,56%</b>
Autres charges	3 406 565,790	4 092 051,316
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>2 414 914,151</b>	<b>3 625 838,799</b>
Produits financiers	0,000	66 925,514
Charges financières nettes	1 903 421,738	1 585 127,569
Autres pertes ordinaires	0,000	458 691,586
Autres gains ordinaires	62 328,024	85 238,752
Impôt/ les sociétés	132,253	2 764,474
<b>Résultat Net de l'Exercice</b>	<b>573 688,184</b>	<b>1 731 419,436</b>

## 4.2.7 Rapport général et spécial du Commissaire aux Comptes au Comptes relatifs à l'exercice 2008

**MAHMOUD TRIKI**  
MEMBRE DE L'ORDRE  
DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

**محمود التريكي**  
عضو هيئة الخبراء المحاسبين  
بالبلاد التونسية

SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES  
HUILES D'OLIVE « CHO »  
ROUTE DE MAHDIA KM 10  
SFAX -TUNISIE

### RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE 2008

*Messieurs les associés,*

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 Février 2008, nous avons examiné les états financiers de votre société «CHO» arrêtés au 30 Septembre 2008.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de votre société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers.

Notre examen effectué conformément aux normes de révision comptable a comporté des contrôles considérés, par nous, comme nécessaires eu égard aux règles de diligences normales.

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008 selon le système comptable des entreprises tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 accusent un résultat Bénéficiaire de.....573 688,184  
Pour des revenus de.....105 814 033,735  
et présentent un total net du bilan de..... 20 771 629,686

Les analyses et commentaires complémentaires présentés ci-après et faisant partie intégrante de notre rapport vous fournissent d'autres renseignements significatifs sur la marche de votre société telle que reflétée par les postes de votre bilan et votre état de résultat et vous donnent des indications sur l'étendue des travaux de vérification.

Nous avons procédé à l'examen du rapport de la gérance sur les comptes de la société arrêté au 30 Septembre 2008 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

Sur la base des documents qui nous ont été présentés, et sous réserve de ce qui a été exposé dans les notes N° 3, 6 et 7, nous estimons que les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2008 et annexés au présent rapport, ont été régulièrement établis et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de votre société.

Fait à Tunis, le 22/11/2008

Le Commissaire aux Comptes  
Mahmoud TRIKI



Rue Du Lac TOBA\* - 4ème étage - Boulogness - les Berges du Lac 1053 - Tunis  
Tél. : (216) 71 962 528 / Fax : (216) 71 962 389  
E-mail : m.triki@tunnet.tn

SFAX : 11, Rue Cheikh Magyèche - 3000 SFAX  
Tél. : (+216) 74 296 030 / 297 471  
Fax : (+216) 74 297 471



SOCIETE DE CONDITIONNEMENT DES  
HUILES D'OLIVE « CHO »  
ROUTE DE MAHDIA KM 10  
SFAX -TUNISIE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2008**

*Messieurs les associés,*

Conformément aux dispositions de l'article 115 et 475, du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous rendre compte :

- Qu'aucune communication relative à des conventions particulières et visées par les dispositions du dit article ne nous a été signalée au titre de l'exercice allant du 01 Octobre 2007 au 30 Septembre 2008.
- Qu'il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et nous n'avons pas à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.
- Que l'examen des écritures comptables de votre société «CHO» pour l'exercice allant du 01 Octobre 2007 au 30 Septembre 2008 et des pièces comptables qui nous ont été communiquées, nous a permis de relever que :
  - Votre société «CHO» a réalisé avec la société « MEDINA » (société appartenant au groupe CHO) des opérations de ventes pour un montant de 7 896,300 DT.
  - Votre société «CHO» a réalisé avec la société « SOMAF PLUS» (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations d'achats pour un montant de 30.000,000 DT.
  - Votre société «CHO» a réalisé avec la société « OLIVOLIO » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations de ventes pour un montant de 75.816,500 DT.
  - Votre société «CHO» a réalisé avec la société « CHO COMPANY » (société ayant avec la votre le même gérant) des opérations de ventes pour un montant de 7.331.037,690 DT
  - Votre société «CHO» a réalisé avec la société « BOTTICELLI MEDITERRANO » (société appartenant au groupe CHO) des opérations de ventes d'huiles pour un montant de 1 804 872,031DT.
  - Votre société «CHO» a réalisé avec la société « ACT INTERNATIONAL» (société dont la quelle votre société détient une participation) des opérations d'achats pour un montant de 23.470,217 DT.
- L'existence d'un solde client débiteur non mouvementé de 124.970,023 DT au nom de « FATTORIE MED » (société ayant avec la votre le même gérant).

- Votre société «CHO» a réalisé avec les sociétés ci-dessus mentionnées des opérations de financements. Le tableau ci après met en évidence ces sociétés les soldes au 30/09/2007 et les soldes au 30/09/2008:

Parties liées	Solde au 30/09/2007	Solde au 30/09/2008
SOMAHO	405 000,000	465 000,000
OLIVOLIO	1 256 000,300	464 749,700
MPM	0,000	60 000,000
SOMAF PLUS	566 020,913	612 592,120
SOMAF COMMERCIAL	213 836,477	230 943,395
MEDINA	90 000,000	90 000,000
IGEHUILE	1 700 000,000	90 000,000
CHO COMPANY	60 000,000	0,000
HUILE D'ELYSSA	0,000	-140 000,000
FATTORIE MED.	68 535,000	68 535,000
M2A	35 000,000	105 000,000

Le solde du compte SOMAHO au 30/09/2008 englobe des chèques à encaisser pour une valeur de 305.000,000 DT.

- Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.

Telles sont, Messieurs les associés, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 22/11/2008

Le Commissaire aux comptes  
Mahmoud TRIKI





#### 4.2.8 Tableau de détermination du résultat fiscal 2008

En dinars	Capital social
<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>573 688</b>
<b>Réintégrations</b>	
Impôt sur bénéfice	132
Transactions, amendes et pé	23 682
Timbre de voyage	480
Perte change (non réalisée)	41 494
Charge sur voiture de tourisn	4 612
<b>Total réintégrations</b>	<b>70 400</b>
<b>Déductions</b>	
Produits financiers	78 678
Gain de change	678 290
Subvention Famex, Cepex	103 173
<b>Total déductions</b>	<b>860 140</b>
<b>Résultat fiscal de l'année</b>	<b>(216 052)</b>

#### 4.2.9 Encours des crédits contractés par la société au 30 septembre 2008

##### Encours des crédits à moins d'un an

TND	Principal	Intérêts	Total
BIAT	250 000	6 759	256 759
Attijari Bank	172 061	54 374	226 434
UTB*	107 556	27 432	134 988
<b>Total</b>	<b>529 617</b>	<b>88 565</b>	<b>618 182</b>

##### Encours des crédits à plus d'un an

TND	Principal	Intérêts	Total
BIAT	-	-	-
Attijari Bank	589 793	75 879	665 671
UTB*	403 348	43 642	446 990
<b>Total</b>	<b>993 140</b>	<b>119 521</b>	<b>1 112 661</b>

\* Crédit contracté en euros

#### 4.2.10 Echancier de remboursement

Etablissement		2009	2010	2011	2012	2013	Total
<b>Banque Internationale Arabe de Tunisie</b>	<b>P</b>	250 000	-	-	-	-	250 000
	<b>I</b>	6 759	-	-	-	-	6 759
	<b>A</b>	256 759	-	-	-	-	256 759
<b>Attijari Bank</b>	<b>P</b>	172 061	185 855	200 755	203 183	-	761 853
	<b>I</b>	54 374	40 580	25 680	9 619	-	130 253
	<b>A</b>	226 434	226 435	226 434	212 802	-	892 106
<b>UTB*</b>	<b>P</b>	107 556	107 556	107 556	107 556	80 680	510 904
	<b>I</b>	27 432	20 782	14 132	7 481	1 247	71 074
	<b>A</b>	134 988	128 338	121 688	115 037	81 926	581 978
<b>Total</b>	<b>P</b>	529 617	293 411	308 311	310 739	80 680	1 522 757
	<b>I</b>	88 565	61 362	39 811	17 100	1 247	208 086
	<b>A</b>	618 182	354 773	348 122	327 840	81 926	1 730 843

\* Crédit contracté en euros

#### 4.2.11 Tableau des mouvements des capitaux propres

Elément (en dinars)	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Situation au 30/09/2005</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>41 935</b>	<b>1 075 440</b>	<b>2 167 375</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2006	-	-	48 430	(48 430)	-
distribution des Dividendes	-	-	-	(1 000 010)	(1 000 010)
prime gérant	-	-	-	(27 000)	(27 000)
Résultat de l'exercice 2006	-	-	-	1 174 461	1 174 461
<b>Situation au 31/12/2006</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>90 365</b>	<b>1 174 461</b>	<b>2 314 827</b>
Situation au 30/09/2006	1 000 000	50 000	90 365	1 174 461	2 314 827
Affectation du résultat de l'exercice 2006	-	50 000	95 100	(145 100)	-
Intéressement gérant	-	-	-	(29 362)	(29 362)
Dividendes	-	-	-	(1 000 000)	(1 000 000)
Résultat de l'exercice 2007	-	-	-	1 731 419	1 731 419
<b>Situation au 30/09/2007</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100 000</b>	<b>185 465</b>	<b>1 731 419</b>	<b>3 016 885</b>
Situation au 30/09/2007	1 000 000	100 000	185 465	1 731 419	3 016 885
Affectation du résultat de l'exercice 2006/2007	-	-	1 238 134	(1 238 134)	-
Intéressement gérant AGO 18/02/2008	-	-	-	(43 285)	(43 285)
Dividendes AGO du 18/02/2008	-	-	-	(450 000)	(450 000)
Dividendes AGE du 20/06/2008	-	-	(425 000)	-	(425 000)
Dividendes AGE du 21/08/2008	-	-	(900 000)	-	(900 000)
Augmentation du capital AGE du 21/08/2008	750 000	-	-	-	750 000
Résultat de l'exercice 2007/2008	-	-	-	573 688	573 688
<b>Situation au 30/09/2008</b>	<b>1 750 000</b>	<b>100 000</b>	<b>98 599</b>	<b>573 688</b>	<b>2 522 287</b>

#### 4.2.12 Soldes intermédiaires de gestion des trois derniers exercices

en TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Vente de marchandises et autres produits d'exploitation	110 262 143	109 236 508	105 825 252
Coût d'achat des marchandises vendues	(103 746 116)	(101 563 265)	(100 106 944)
<b>Marge commerciale</b>	<b>6 516 028</b>	<b>7 673 244</b>	<b>5 718 307</b>
Subvention d'exploitation	120 193	44 647	103 173
Autres charges d'exploitation	(2 753 380)	(2 605 378)	(2 068 842)
<b>Valeur ajoutée brut</b>	<b>3 882 840</b>	<b>5 112 513</b>	<b>3 752 638</b>
Impôt et taxes	(443 350)	(535 636)	(502 063)
Charges de personnel	(229 030)	(290 486)	(360 473)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>3 210 460</b>	<b>4 286 391</b>	<b>2 890 101</b>
Autres produits ordinaires	8 102	85 239	62 328
Produits financiers	317 451	333 456	1 050 295
Autres charges ordinaires	-	(2 149)	(23 682)
Charges financières	(2 059 298)	(2 310 350)	(2 953 717)
Dotations aux amortissements et provision	(301 986)	(658 403)	(451 505)
<b>Résultat ordianire avant IS</b>	<b>1 174 729</b>	<b>1 734 184</b>	<b>573 820</b>
Impôts et taxes	(267)	(2 764)	(132)
Effet des modifications comptables	-	-	-
<b>Résultat net après modifications comptables</b>	<b>1 174 461</b>	<b>1 731 419</b>	<b>573 688</b>

#### 4.2.13 Affectation des résultats des trois derniers exercices

TND	2006	2007	2008
Résultat de l'exercice	1 174 461	1 731 419	573 688
Réserves légales	(50 000)	-	(28 684)
Intéressement gérant	(29 362)	(43 285)	(14 342)
Dividendes	(1 000 000)	(1 775 000)	-
Résultat reporté	95 100	-	530 662
Résultat reporté (cumulé)	185 465	98 599	629 261

#### 4.2.14 Evolution du résultat net et du résultat d'exploitation au 30 septembre

TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Résultat net avant impôt	1 174 729	1 734 184	573 820
Résultat net d'impôt	1 174 461	1 731 419	573 688
Produits d'exploitation	110 382 336	109 281 155	105 928 424
Résultat d'exploitation	2 910 652	3 625 839	2 414 914
Capital social	1 000 000	1 000 000	1 750 000
Nombre d'actions	10 000	10 000	17 500
Résultat net par action avant impôt	117,5	173,4	32,8
Résultat net d'impôt par action	117,4	173,1	32,8
Résultat net avant impôt / capital social	1,2	1,7	0,3
Résultat net d'impôt / capital social	1,2	1,7	0,3
Produits d'exploitation / action	11 038,2	10 928,1	6 053,1
Résultat d'exploitation par action	291,1	362,6	138,0

#### 4.2.15 Evolution des dividendes

TND en milliers	2006	2007	2008
Capital	1 000	1 000	1 750
Nombre d'actions	10 000	10 000	17 500
Nominal (DT)	100	100	100
Dividende global	1 000	1 000	1 775
Dividende par action (DT)	100	100	101
% du nominal	100%	100%	101%

#### 4.2.16 Evolution de la marge brute d'autofinancement

en TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Résultat net de l'exercice	1 174 461	1 731 419	573 688
Dot. aux amortissements et aux provisions	(301 986)	(658 403)	(451 505)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>872 475</b>	<b>1 073 017</b>	<b>122 183</b>

#### 4.2.17 Evolution de la structure financière

##### Fonds de Roulement

en TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Capitaux propres avant affectation	2 314 827	3 016 885	2 522 287
Passifs non courants	916 667	1 011 853	1 022 022
<b>Capitaux permanents (1)</b>	<b>3 231 494</b>	<b>4 028 738</b>	<b>3 544 310</b>
Actifs non courants (2)	4 306 254	4 502 081	5 124 016
<b>Fonds de Roulement net (1) - (2)</b>	<b>(1 074 760)</b>	<b>(473 343)</b>	<b>(1 579 706)</b>

##### Besoin en Fonds de Roulement

en TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Clients (1)	6 245 296	5 198 014	6 467 397
Stocks (2)	9 962 232	2 965 465	3 507 000
Fournisseurs (3)	6 983 073	1 725 982	923 120
<b>Total BFR d'exploitation (1) + (2) - (3)</b>	<b>9 224 455</b>	<b>6 437 496</b>	<b>9 051 277</b>
Autres actifs courants (4)	5 940 157	5 438 675	3 592 418
Autres passifs courants (5)	3 481 457	1 554 611	2 658 133
<b>Total BFR hors exploitation (4) - (5)</b>	<b>2 458 700</b>	<b>3 884 064</b>	<b>934 285</b>
<b>Total Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>11 683 155</b>	<b>10 321 560</b>	<b>9 985 562</b>

##### Trésorerie

en TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Fonds de Roulement (1)	(1 074 760)	(473 343)	(1 579 706)
Besoin en Fonds de Roulement (2)	11 683 155	10 321 560	9 985 562
<b>Trésorerie (1) - (2)</b>	<b>(12 757 915)</b>	<b>(10 794 903)</b>	<b>(11 565 268)</b>

#### 4.2.18 Indicateurs de gestion

en TND	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
Produits d'exploitation	110 382 336	109 281 155	105 928 424
Résultat d'exploitation	2 910 652	3 625 839	2 414 914
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 174 729	1 734 184	573 820
Résultat net de l'exercice	1 174 461	1 731 419	573 688
Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)	1 140 365	1 285 465	1 948 599
Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)	2 314 827	3 016 885	2 522 287
Capitaux permanents avant affectation	3 231 494	4 028 738	3 544 310
Total des passifs non courants	916 667	1 011 853	1 022 022
Total des actifs non courants	4 306 254	4 502 081	5 124 016
Total bilan	26 594 703	18 697 064	20 771 630



## 4.2.19 Ratios financiers

en %	30/09/2006	30/09/2007	30/09/2008
<b><u>1- Ratios de structure</u></b>			
Actifs non courants / Total bilan	16,19%	24,08%	24,67%
Actifs courants / Total bilan	83,81%	75,92%	75,33%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	8,70%	16,14%	12,14%
Passifs non courants / Total bilan	3,45%	5,41%	4,92%
Passifs courants / Total bilan	87,85%	78,45%	82,94%
Passifs / Total bilan	91,30%	83,86%	87,86%
Capitaux permanents / Total bilan	12,15%	21,55%	17,06%
<b><u>2- Ratios de gestion</u></b>			
Charge de personnel / Produits d'exploitation	0,21%	0,27%	0,34%
Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation	2,64%	3,32%	2,28%
Produits d'exploitation / Capitaux propres	4768,49%	3622,32%	4199,70%
<b><u>3- Ratios de solvabilité</u></b>			
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	252,53%	298,15%	246,79%
Capitaux propres / capitaux permanents	71,63%	74,88%	71,16%
<b><u>4- Ratios de liquidité</u></b>			
Actifs courants / Passifs courants	95,40%	96,77%	90,83%
Liquidités et équivalents / Liquidités / Passifs courants	0,60%	4,04%	12,08%
<b><u>5- Ratios d'équilibre financier</u></b>			
Capitaux permanents / Total des actifs non courants	75,04%	89,49%	69,17%
<b><u>6- Ratios de rentabilité</u></b>			
Résultat net / Capitaux propres avant résultat	102,99%	134,69%	29,44%
Résultat net / Capitaux permanents avant résultat	57,09%	75,37%	19,31%
Résultat net / Produits d'exploitation	1,06%	1,58%	0,54%

### 4.3 Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 31 mars 2009:

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/03/2009, n'ont pas été présentés d'une manière comparative tel que stipulé par le système comptable des entreprises.

#### 4.3.1 Bilans arrêtés au 31 Mars 2009 :

Société de Conditionnement des huiles d'Olives			
« CHO »			
BILAN			
(Exprimé en dinars)			
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009			
ACTIFS	NOTES	2009	2008
		Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations incorporelles	A1	116 666,903	38 666,903
Moins : amortissement		-13 644,876	-11 003,235
<i>S/Total</i>		<u>103 022,027</u>	<u>27 663,668</u>
Immobilisations corporelles	A2	5 057 297,944	5 080 480,037
Moins : amortissement		-1 608 634,465	-1 428 639,482
<i>S/Total</i>		<u>3 448 663,479</u>	<u>3 651 840,555</u>
Immobilisations financières	A3	1 351 343,940	1 350 443,940
Moins : Provisions		-50 444,000	-50 444,000
<i>S/Total</i>		<u>1 300 899,940</u>	<u>1 299 999,940</u>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4 852 585,446</b>	<b>4 979 504,163</b>
Autres actifs non courants	A4	134 736,576	144 511,523
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>4 987 322,022</b>	<b>5 124 015,686</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	A5	11 669 468,851	3 507 000,052
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		<u>11 669 468,851</u>	<u>3 507 000,052</u>
Clients et comptes rattachés	A6	13 214 129,482	6 584 569,729
Moins : Provisions		-117 172,652	-117 172,652
<i>S/Total</i>		<u>13 096 956,830</u>	<u>6 467 397,077</u>
Autres actifs courants	A7	5 588 621,569	3 592 418,239
Placement et autres actifs financiers			0,000
Moins : Provisions			0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	160 789,817	2 080 798,632
<b>Total des actifs courants</b>		<b>30 515 837,067</b>	<b>15 647 614,000</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>35 503 159,089</b>	<b>20 771 629,686</b>

**Société de Conditionnement des huiles d'Olives**

« CHO »

**BILAN**

(Exprimé en dinars)

**SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009**

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>		<b>2009</b>	<b>2008</b>
		<b>Au 31/03/2009</b>	<b>Au 30/09/2008</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social	<b>P1</b>	1 750 000,000	1 750 000,000
Réserves	<b>P1</b>	128 684,409	100 000,000
Autres capitaux propres	<b>P1</b>		
Résultats reportés	<b>P1</b>	539 260,879	98 599,309
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>2 417 945,288</b>	<b>1 948 599,309</b>
Résultat de l'exercice	<b>P1</b>	420 190,069	573 688,184
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>		<b>2 838 135,357</b>	<b>2 522 287,493</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>P2</b>	882 342,662	1 022 022,449
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>882 342,662</b>	<b>1 022 022,449</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>P3</b>	3 162 973,884	923 120,219
Autres passifs courants	<b>P4</b>	2 060 599,379	2 658 132,771
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>P5</b>	26 559 107,807	13 646 066,754
<b>Total des passifs courants</b>		<b>31 782 681,070</b>	<b>17 227 319,744</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>32 665 023,732</b>	<b>18 249 342,193</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>		<b>35 503 159,089</b>	<b>20 771 629,686</b>

#### 4.3.2 Etat de résultat arrêté au 31 Mars 2009:

Société de Conditionnement des huiles d'Olives			
« CHO »			
ETAT DE RESULTAT			
(Exprimé en dinars)			
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009			
	NOTES	2009	2008
		Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	<b>R1</b>	32 429 008,439	105 814 033,735
Autres produits d'exploitation	<b>R2</b>	163 144,505	114 390,501
Production immobilisée		0,000	0,000
		<u>32 592 152,944</u>	<u>105 928 424,236</u>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)			
Achats de marchandises consommées	<b>R3</b>	29 501 967,782	100 106 944,295
Charges de personnel	<b>R4</b>	226 529,561	360 473,348
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>R5</b>	234 797,699	451 504,691
Autres charges d'exploitation	<b>R6</b>	1 414 341,419	2 594 587,751
		<u>31 377 636,461</u>	<u>103 513 510,085</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
		<b>1 214 516,483</b>	<b>2 414 914,151</b>
Charges financières nettes	<b>R7</b>	-838 461,198	-1 903 421,738
Autres gains ordinaires	<b>R8</b>	56 035,110	62 328,024
Autres pertes ordinaires	<b>R9</b>	-11 870,195	0,000
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
<b>AVANT IMPOT</b>		<b>420 220,200</b>	<b>573 820,437</b>
Impôt sur les bénéfices		30,131	132,253
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES</b>			
<b>IMPOT</b>		<b>420 190,069</b>	<b>573 688,184</b>
Gains extraordinaires		0,000	0,000
Pertes extraordinaires		0,000	0,000
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>			
		<b>420 190,069</b>	<b>553 688,184</b>

### 4.3.3 Etats de flux de trésorerie arrêté au 31 Mars 2009:

Société de Conditionnement des huiles d'Olive		
« CHO »		
Etat de Flux de Trésorerie		
(Exprimé en dinars)		
SITUATION INTERMEDIAIRE AU 31 MARS 2009		
	Au 31/03/2009	Au 30/09/2008
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	25 529 746,494	103 487 313,240
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-38 414 306,526	-103 746 861,775
Intérêts payés	-1 227 722,915	-1 963 377,710
Impôts et taxes payés	-74 570,590	-96 626,337
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>-14 186 853,537</b>	<b>-2 319 552,582</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-95 610,109	-495 251,188
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,000	0,000
Décassement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	0,000	-428 161,940
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	0,000	0,000
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>	<b>-95 610,109</b>	<b>-923 413,128</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissement suite à l'émission d'actions	0,000	750 000,000
Dividendes et autres distributions	-134 342,205	-2 068 285,486
Encaissement provenant des emprunts	0,000	533 250,000
Remboursement d'emprunts	-342 570,206	-519 162,583
Encaissement provenant des Débiteurs divers	-233 861,230	4 437 245,600
Encaissement des PFE , MCNE et emprunts courants	8 982 650,000	7 788 987,115
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>8 271 876,359</b>	<b>10 922 034,646</b>
<b>Incidence des variations des taux de changes sur les liquidités et équivalent de liquidités</b>		
	27 339,634	15 581,287
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-5 983 247,653</b>	<b>7 694 650,223</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>1 371 170,483</b>	<b>-6 323 479,740</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>-4 612 077,170</b>	<b>1 371 170,483</b>

#### **4.3.4 Notes aux Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 31 Mars 2009:**

##### **PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers intermédiaires de la société « SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES », arrêtés au 31 Mars 2009 sont établis en respect du système comptable tunisien avec toutes ses normes.

**1. Le bilan :** fournit l'information sur la situation financière de l'entreprise et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, évènements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre les éléments courants et les éléments non courants.

**2. L'état de résultat :** fournit les renseignements sur la performance de la Société.

Les charges et les produits sont présentés selon la méthode autorisée basée sur la provenance et la nature des charges.

**3. L'état de flux de trésorerie :** renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et a dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode directe (méthode de référence).

**4. Les notes aux états financiers :** comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurants aux états financiers ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs.

Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **I – PRESENTATION DE LA SOCIETE :**

La société «Conditionnement des Huiles d’Olives » est une Société anonyme régie par les lois tunisiennes en vigueur et notamment la loi 93-120 du 27 Septembre 1993 et la loi 2000-93 du 03 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales et par les statuts. Elle est constituée d’un capital initial 150.000 Dinars sous la forme d’une société à responsabilité limitée. Suite à plusieurs augmentations de capital décidées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le capital social a été porté à 1.750.000 Dinars.

Un protocole de cession de parts sociales est établi le 10 Février 2009 entre un groupe cédant et un groupe cessionnaire et enregistré à la recette de l’enregistrement des actes de société à Sfax le 17 Mars 2009. De ce fait le capital social de la société se trouve désormais réparti entre les mains de sept associés.

Suivant le PV de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2009 les associés de la société ont décidé de transformer la forme juridique de la société pour avoir la forme d’une société anonyme.

Son activité principale est la trituration, la transformation et le conditionnement des huiles d’olives. Elle regroupe à la fois une activité industrielle et essentiellement commerciale.

### **II – LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :**

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

### **III – LES BASES DE MESURE**

#### **III-1 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Logiciels	33%
Constructions	5%
Matériels et Outillages	10%
Matériels de transport	20%
Autres Immobilisations Corporelles	10% et 15%

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

#### **III-2 Immobilisations financières**

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

#### **III-3 Stocks**

Le stock de marchandises, d'emballages et de matières consommables est évalué au coût d'achat.

#### **III-4 Clients et comptes rattachés**

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

#### **III-5 Dettes en monnaies étrangères**

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinars Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.



### **III-6 Liquidités et équivalent de liquidités/concours bancaires**

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan.

### **III-7 Emprunts**

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

### **III-8 Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

## **IV – LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers de la société arrêtés au 31 Mars 2009 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de prudence ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

## **V – FAITS MARQUANTS L'EXERCICE**

- Un protocole de cession de parts sociales est établi entre un groupe cédant et un groupe cessionnaire enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société à Sfax le 17 Mars 2009. De ce fait le capital social de la société se trouve désormais réparti entre les mains de sept associés
- Suivant le PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Mars 2009 les associés de la société ont décidé de transformer la forme juridique de la société pour avoir la forme d'une société anonyme.

## **VI – INFORMATIONS DETAILLEES**

### **A- ACTIFS**

#### **A1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Cette rubrique totalise au 31 Mars 2009 un montant net 103 022,027 DT contre 27 663,668 DT au 30 Septembre2008 et se détaille comme suit :

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Logiciels	16 861,200	16 861,200
Marque de fabrique	21 805,703	21 805,703
Avance & acompte verse / immobilisation incorporelle	78 000,000	0,000
<b>Total Immob.Incorporelles</b>	<b>116 666,903</b>	<b>38 666,903</b>

<b>Amortissements</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Logiciels	(13 644,876)	(11 003,235)
<b>Total Amortissement</b>	<b>(13 644,876)</b>	<b>(11 003,235)</b>
<b>Total Immob.Incorporelles Nettes</b>	<b>103 022,027</b>	<b>27 663,668</b>

## A2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Cette rubrique totalise au 31 Mars 2009 un montant net de 3 448 663,479 DT contre 3 651 840,555 DT au 30 Septembre2008 et se détaille comme suit :

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Terrain	438 931,800	438 931,800
Constructions	1 384 636,508	1 384 636,508
Construction laboratoire	70 921,614	70 921,614
Construction huilerie	479 239,190	479 239,190
Instal gene agenc, & amenag des con	17 221,887	13 420,600
Installations techniques	28 060,863	28 060,863
Matériel industriel	1 440 155,500	1 459 833,950
Matériels laboratoire	235 064,736	234 644,736
Matériel de transports	397 780,000	383 780,000
Install gene, agenc et amenag diver	467 715,623	467 715,623
Installation électrique	10 077,364	4 936,694
Equipements de bureau	28 525,005	27 390,605
Matériels informatiques	36 667,854	36 667,854
Avance & acompte verse / immobilisation incorporelle		28 000,000
Avance & acompte verse /immobilisation corporelle	22 300,000	22 300,000
<b>Total Immob.Corporelles</b>	<b>5 057 297,944</b>	<b>5 080 480,037</b>

<b>Amortissements</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Constructions	(327 297,075)	(292 965,677)
Construction laboratoire	(6 493,486)	(4 735,019)
Construction huilerie	(37 402,282)	(25 519,776)
Inst age et amenag const	(1 478,851)	(717,830)
Inst technique	(6 574,028)	(5 182,517)
Matériel outillage	(527 806,041)	(461 408,285)
Matériel laboratoire	(69 965,692)	(58 313,775)
Matériel de transport	(298 073,160)	(269 857,525)
Ist.gle .aa. Divers	(297 046,134)	(277 349,659)
Inst électrique	(1 194,027)	(914,011)
Equipement de bureau	(18 127,875)	(16 929,032)
Matériels informatiques	(17 175,814)	(14 746,376)
<b>Total Amortissement</b>	<b>(1 608 634,465)</b>	<b>(1 428 639,482)</b>
<b>Total Immob.Corporelles Nettes</b>	<b>3 448 663,479</b>	<b>3 651 840,555</b>

### A3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Mars 2009 à 1 300 899,940 DT contre 1 299 999,940 DT au 30 Septembre 2009 et se détaille comme suit :

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Titres de participations	1 347 364,440	1 346 464,440
Cautionnements	3 979,500	3 979,500
<b>Total Immob.Financières Brutes</b>	<b>1 351 343,940</b>	<b>1 350 443,940</b>
<b>Provision sur Immob.Financières</b>	<b>(50 444,000)</b>	<b>(50 444,000)</b>
<b>Total Immob.Financières Nettes</b>	<b>1 300 899,940</b>	<b>1 299 999,940</b>

### A3-1 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participations se détaillent comme suit :

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
M 2 A INGENIERIE	210 000,000	210 000,000
CHO COMPAGNY	375 300,000	375 000,000
SODET	15 000,000	15 000,000
SOCIETE.DE DEV DES ILES KERKENAH	40 000,000	40 000,000
BTS	100,000	100,000
UTICA	1 000,000	1 000,000
SSH	4 000,000	4 000,000
PRECIOUS OLIVE OIL	47 944,000	47 944,000
OLIVA	40 000,000	40 000,000
TUN-USA	137 758,500	137 758,500
GENERAL SERVICE	2 500,000	2 500,000
ACT	15 000,000	15 000,000
SOMAHO	100 000,000	100 000,000
CONOTUIM LA BOUTEILLE	5 000,000	5 000,000
MPM	160 000,000	160 000,000
GIOTTO	148 161,940	148 161,940
APEROMED	45 000,000	45 000,000
IGEHUILE	300,000	0,000
OLIVOLIO	300,000	0,000
<b>Total Immob.Financières Brutes</b>	<b>1 347 364,440</b>	<b>1 346 464,440</b>

### A3-2 PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Ces provisions se détaillent comme suit :

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Provision pour dépréciation titres PRECIOUS OLIVE OIL	47 944,000	47 944,000
Provision pour dépréciation titres GENERAL SERVICE	2 500,000	2 500,000
<b>Total</b>	<b>50 444,000</b>	<b>50 444,000</b>

### A4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Mars 2009 un montant net de 134 736,576 DT contre 144 511,523 DT au 30 Septembre2008 et se détaille comme suit :

<b>Valeurs Brutes</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Charges a repartir	311 963,150	282 740,781
Ecart de conversion	7 163,759	
<b>Total des autres actifs non courants Brutes</b>	<b>319 126,909</b>	<b>282 740,781</b>
<b>Résorptions des charges à répartir</b>	<b>(184 390,333)</b>	<b>(138 229,258)</b>
<b>Total des autres actifs non courants Nettes</b>	<b>134 736,576</b>	<b>144 511,523</b>

### A5- STOCKS

La valeur brute des stocks s'élève au 31 Mars 2009 à 11 669 468,851 DT contre 3 507 000,052 DT au 30 Septembre2008 et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Matières consommables	23 226,000	46 939,042
Stocks d'emballages	80 234,556	139 526,660
Stocks marchandises	11 566 008,295	3 320 534,350
<b>Total Stocks</b>	<b>11 669 468,851</b>	<b>3 507 000,052</b>

#### **A6- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

La rubrique « clients et comptes rattachés » se détaille comme suit :

Valeurs Brutes	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Client étranger	13 186 421,053	6 549 861,300
Client passager	4 407,501	4 407,501
Clients douteux ou litigieux	14 694,878	14 694,878
Clients effets à recevoir	8 606,050	15 606,050
<b>Total Clients Bruts</b>	<b>13 214 129,482</b>	<b>6 584 569,729</b>
<b>Provision sur des clients</b>	<b>(117 172,652)</b>	<b>(117 172,652)</b>
<b>Total clients Nets</b>	<b>13 096 956,830</b>	<b>6 467 397,077</b>



## A7- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
FOURNISSEURS DEBITEURS	1 536 775,058	458 163,934
PERS AVCES & ACPTES	-	-
PRETS AU PERSONNEL AUXILIAIRE	68 460,000	66 950,000
R/S SUR MARCHES 1.5%	12,222	-
ETAT IMPOT SUR LES SOCIETES	8 357,260	8 357,260
RETENUE A LA SOURCE	1 430,064	1 112,313
TIMBRES A PAYER	0,300	0,000
ETAT RISTOURNE TFP	8 693,158	4 057,046
CREANC/CESSIONS D'IMMOB	112 000,000	-
C.M.S.P	4 000,000	4 000,000
CREANCE/CESSION D'IMMOB CHQ A		
ENCAISSER	65 000,000	65 000,000
PROD A RECREV	-	6 525,000
AUTRES COMPTES DEBIT OU CREDIT	221 176,420	571 176,420
DCD SOMAHO	415 000,000	160 000,000
DCD OLIVOLIO	756 749,700	464 749,700
DCD M P M	60 000,000	60 000,000
D.C.D SOMAF	904 272,120	612 592,120
SOMAF COMMERCIAL	230 943,395	230 943,395
STE EL MEDINA	90 000,000	90 000,000
D.C.D IGEHUILE	170 000,000	90 000,000
DCD M2A	105 000,000	105 000,000
DCD ACT INTERNATIONAL	6 250,000	6 250,000
D.C.D. CAUTIONNEMENT	1 000,000	1 000,000
CHERCHIR	371 000,000	371 000,000
AUTRES DCD FATTORIE MEDITERR	68 535,000	68 535,000
DCD MICROMEDIA	167 776,000	167 776,000
COMPTES D'ATTENTE	11 681,440	61 511,440
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	378 365,142	91 574,321
<b>Total des autres actifs courants bruts</b>	<b>5 762 477,279</b>	<b>3 766 273,949</b>
<b>Provision sur des autres actifs courants</b>	<b>(173 855,710)</b>	<b>(173 855,710)</b>
<b>Total clients des autres actifs courants Nets</b>	<b>5 588 621,569</b>	<b>3 592 418,239</b>

## A8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
CHEQUE EN CAISSE	-	8 272,000
ATTIJARI BANK	-	1 332 454,323
U I B	-	242,068
B N A	-	640 393,506
UTB	-	80 863,971
BEST BANK	3 891,839	3 891,839
CAISSE	42 615,201	13 679,695
CAISSE HUILERIE	51 782,777	1,230
REGIS D'AVANCES ET ACCREDITIFS	62 500,000	1 000,000
<b>Total</b>	<b>160 789,817</b>	<b>2 080 798,632</b>

## P- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

### P1- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Capital social	1 750 000,000	1 750 000,000
Réserves légales	128 684,409	100 000,000
Résultats reportés	539 260,879	98 599,309
Résultats de l'exercice	420 190,069	573 688,184
<b>Total</b>	<b>2 838 135,357</b>	<b>2 522 287,493</b>

## P2- EMPRUNTS

L'encours des emprunts non courants dus par la société se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Emprunt ATTIJ 920.000	498 610,609	589 792,758
Emprunt UTB 300 000 euro	361 874,000	403 347,500
Crédit leasing	21 858,053	28 882,191
<b>Total</b>	<b>882 342,662</b>	<b>1 022 022,449</b>

## P 3- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Fournisseurs d'exploitation	3 128 646,288	915 558,967
Fournisseurs d'immobilisations	34 327,596	7 561,252
<b>Total</b>	<b>3 162 973,884</b>	<b>923 120,219</b>

#### **P4– AUTRES PASSIFS COURANTS**

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
C C ABDELAZIZ MAKHLOUFI	2 203,000	11 303,000
C C MOHAMED TOUNSI	1 303,000	11 303,000
C C MONCEF REKIK	2 303,000	12 303,000
C.N.S.S.	20 739,286	14 093,546
Charges à payer	6 401,300	82 170,607
Clients créditeurs	53 482,873	53 482,873
Déclaration mensuelle	7 354,737	17 489,486
Etat impôt et taxes	297,782	267,645
HUILES D'ELYSSA	140 000,000	140 000,000
MED DRISS	1 800 000,000	2 300 000,000
Personnel rémunération dues.	26 153,771	15 719,614
R/s sur honoraires 5%	360,630	-
<b>Total</b>	<b>2 060 599,379</b>	<b>2 658 132,771</b>

## P5- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	853 622,000	3 585 200,000
Echéance a moins d'un an / emprunt non courant	55 555,544	249 999,990
Echéance a - 1 an ATTIJARI	178 805,941	172 060,566
Prêt UTB	111 342,000	107 556,000
Echéance a-1an crédit leasing	13 715,335	13 065,238
Découvert mobilise MCNE	573 200,000	1 558 500,000
Découvert mobilise PFE	19 000 000,000	7 250 000,000
Crédit compagne	1 000 000,000	-
Intérêts courus	-	56,811
ATTIJARI BA	2 686 688,984	-
BIAT	1 524 250,502	709 628,149
U I B	296,064	-
B N A	539 479,816	-
UTB	22 151,621	-
<b>Total</b>	<b>26 559 107,807</b>	<b>13 646 066,754</b>

## R – ETAT DE RESULTAT

### R1– REVENUS

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Vente grignon	5 005,560	80 008,520
Produits des activités annexes	-	66 761,590
Vente huile d'olive export	32 398 876,629	105 538 029,581
Vente local huile d'olive	25 126,250	136 219,100
Ventes liées a modification comptable	-	34,000
RRR accordées/ventes	-	(7 019,056)
<b>Total</b>	<b>32 429 008,439</b>	<b>105 814 033,735</b>

### R2– AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Reprise de provision sur stock	-	11 217,855
Subvention d'exploitation	163 144,505	103 172,646
<b>Total</b>	<b>163 144,505</b>	<b>114 390,501</b>

### R 3– ACHATS CONSOMMES

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Achat matières premières	4 664 692,830	5 266 317,590
Transport/achat olive	12 044,850	0,000
Achat de fourniture et matières consommable	134 453,644	614 612,453
Service trituration	0,000	47 880,300
Achats de mater, équipement et travaux	0,000	36,253
Transport margine	91 346,258	81 327,169
Achat n stockes de mat et fourniture	18 133,087	23 293,351
Charge lies a modification comptable	1 805,368	0,000
Carburant	17 887,449	39 999,065
STEG	42 735,268	35 049,554
Eau	8 772,400	7 892,000
Gaz	461,400	1 397,930
Achats fournitures de bureaux	6 251,617	10 735,721
Achat huile d'olive	32 522 091,180	94 082 627,680
Transport /achat huile	134 164,230	426 092,788
Achats lies a modification comptable	9 597,000	0,000
Variation stocks emballages	59 292,104	146 197,300
Variation stock marchandises	(8 245 473,945)	(664 003,450)
Variation stocks produits labo	0,000	15 072,908
Variation stocks matières consommable	23 713,042	(27 584,317)
<b>Total</b>	<b>29 501 967,782</b>	<b>100 106 944,295</b>

#### R4- CHARGES DE PERSONNEL

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Salaires et indemnités	195 507,803	314 819,614
Cotisation de securit sociales	31 021,758	45 653,734
<b>Total</b>	<b>226 529,561</b>	<b>360 473,348</b>

#### R5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Solde au 31/03/2009</b>	<b>Solde au 30/09/2008</b>
Dot amort logiciels	2 641,641	5 327,067
Dot amort constructions	34 331,398	68 974,615
Dot amort construction labo	1 758,467	3 036,492
Dot amort cons huilerie	11 882,506	23 704,748
Dot amort inst age et amenag const	761,021	676,972
Dot amort inst technique	1 391,511	2 806,086
Dot amort matériel outillage	72 397,756	139 339,921
Dot amort matériel labo	11 651,917	23 464,474
Dot amort matériel de transport	28 215,635	47 709,259
Dot amort .ist.gle .aa. Divers	19 696,475	45 673,060
Dot amort inst électrique	280,016	493,669
Dot amort équipement de bureau	1 198,843	2 494,565
Dot amort matériels informatiques	2 429,438	5 189,069
Résorption des charges à répartir	46 161,075	82 614,694
<b>Total</b>	<b>234 797,699</b>	<b>451 504,691</b>



## R6– AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2009	30/09/2008
Locations	47 465,126	102 636,228
Entretien & réparation	42 676,841	100 100,793
Primes d'assurances	25 079,606	35 017,753
Etudes, recherche et divers service extérieur	11 989,623	11 396,839
Charge lies modification comptable	-	4 761,109
Frais/export	44 293,253	193 953,636
Rémunération d'intermédiaire honoraires	20 243,882	38 189,814
Char lies modification comptable	2 148,160	295,000
Commission / vente	578 063,890	685 270,542
Honoraire transitaire	-	14 160,000
Publicité, public, relation publiques	6 108,819	41 397,363
Charges lies modification comptable	-	1 664,100
Dons et subventions	16 230,000	19 400,000
Transport /autres achat	1 362,700	8 968,540
Fret	305 681,947	478 579,672
Frais d'envoi colis	108,190	299,558
Frais de déplacements	50 338,529	121 059,692
Réceptions	16 005,363	30 488,707
Frais postaux	7 457,000	12 010,915
Modification comptable sur autres services extérieur	3 670,969	14 694,785
Frais de télécommunication	18 876,620	31 317,707
Frais abonnement internet	896,000	883,160
Services bancaires/export	22 553,610	71 718,520
Frais et commissions bancaires	6 451,966	50 577,574
Différence de règlement	-	65,875
Pénalités et amendes	-	19 675,559
Différence de règlement	-	3 941,058
TFP	1 957,867	3 149,214
FOPROLOS	1 957,867	3 149,214
TCL	283,143	5 722,969
Impôts et taxes divers	5 625,000	238,000

Droits d'enregistrement et de timbre	20 666,400	5 412,200
Taxes s/véhicules	4 520,600	4 472,590
Autres droits	5 292,315	161,000
Fonds de développement	146 336,133	479 758,065
<b>Total</b>	<b>1 414 341,419</b>	<b>2 594 587,751</b>

## R7- CHARGES FINANCIERES NETTES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Charge financier PFE	547 772,369	940 070,542
Charges, d'intérêt /crédit leasing	1 860,134	406,071
Echelle intérêt	133 549,053	534 017,682
Intérêt/emprunt	51 168,775	171 949,894
Intérêt MCNE	103 978,081	276 574,802
Pertes de change	321548,054	762 557,712
Intérêt débiteurs divers	-	(78 678,125)
Intérêt de retard	-	(25 187,193)
Gains de change	(321415,268)	(678 289,647)
<b>Total</b>	<b>838 461,198</b>	<b>1 903 421,738</b>

## R8– GAINS ORDINAIRES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Différence de règlements	35,110	-
Produit net /cession immobilisation	56 000,000	18 182,496
Produits divers ordinaires	-	44 145,528
<b>Total</b>	<b>56 035,110</b>	<b>62 328,024</b>

## R9– PERTES ORDINAIRES

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/03/2009	Solde au 30/09/2008
Différence de règlement	13,253	0,000
Charges nettes /cession d'immobilisation	7 830,000	-
Pénalités et amendes	4 026,942	0,000
<b>Total</b>	<b>11 870,195</b>	<b>0,000</b>

#### 4.3.5 Etats des engagements Hors Bilan au 31 mars 2009

Banque	Nature de crédit	Montant	Nature de Garantie
<b>BIAT</b>	Crédit d'investissement	1 500 000 TND	Hypothèque du terrain et nantissement du matériel donné.
			Caution personnel du PDG
	Crédit de gestion	7 000 000 TND	Hypothèque du terrain et nantissement du matériel donné.
			Caution personnel du PDG
<b>ATTIJARI BANK</b>	Crédit d'investissement	920 000 TND	Hypothèque du terrain et nantissement du matériel donné.
			Caution personnel du PDG
	Crédit de gestion	12 500 000 TND	Hypothèque et nantissement (tiers) reçu.
			Caution personnel du PDG
<b>UTB</b>	Crédit d'investissement	300 000€	Hypothèque terrain reçu
<b>BNA</b>	Crédit de gestion	5 200 000 TND	Hypothèque terrain donné
			Hypothèque terrain reçu
			caution personnel du PDG

#### Autres engagements données à d'autres sociétés tiers personnes

Banque	Montant	Nature de Garantie
<b>ATTIJARI BANK</b>	5 200 000 TND	Hypothèque
<b>UIB</b>	4 150 000 TND	Caution solidaire
<b>BIAT</b>	300 000 TND	Caution solidaire

#### 4.3.6 Avis du Commissaire aux Comptes sur les Etats Financiers intermédiaires arrêtés au 31 mars 2009

*Messieurs les Actionnaires,*

Nous avons procédé à l'examen des états financiers intermédiaires de la « **SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES** » au 31 Mars 2009. La préparation de ces états financiers relève de la responsabilité de la Direction Générale de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître un bénéfice net de 420.190,069 dinars et un total bilan de 35.503.159,089 dinars.

Les états financiers intermédiaires de la « **SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES** » au 31 Mars 2009 ont fait l'objet, de notre part, d'un examen limité selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces états financiers intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre examen limité nous a permis de relever les réserves suivantes :

- Une provision complémentaire pour dépréciation de titres de participations TUN-USA, mérite d'être comptabilisée pour la totalité de sa valeur soit un montant de 137 758,500 DT.
- Aucune information ne nous a été communiquée au titre des sociétés SODET, Société de développement des îles de Kerkennah, M 2 A INGENIERIE et ACT.
- Une provision complémentaire pour dépréciation des comptes clients mérite d'être comptabilisée de 508 126,000 DT.
- Une provision complémentaire pour dépréciation des comptes autres actifs courants mérite d'être constatée pour un montant de 236 311,000 DT.
- Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisée suite à la réception de la notification du résultat redressement fiscal dont le montant s'élève à 405 162,881 DT.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence des points ci dessus exposés sur les états financiers arrêtés au 31 Mars 2009, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la « **SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES** » arrêtée au 31 Mars 2009 en conformité avec le système comptable des entreprises.

Votre société détient une participation croisée de 22,74% dans le capital de la société CHO COMPANY qui elle-même détient une participation minimale de 0.02% dans le capital de votre société. Cette situation doit être régularisée.

**Fait à Tunis, le 20 Juillet 2009**

**Le Commissaire Aux Comptes  
Mahmoud TRIKI**

## Chapitre 5. Organes d'administration, de direction et de contrôle des comptes :

### 6.1 Conseil d'administration :

#### 6.1.1 Membres des organes d'administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
Mr.Abdelaziz Makhloufi (*)	Lui-Meme	President	2009-2011	Sfax
Mr. Moncef Rekik (*)	Lui-Meme	Membre	2009-2011	Tunis
Mr.Mohamed Tounsi (*)	Lui-Meme	Membre	2009-2011	Tunis

(\*) Désigné par l'AGE du 15/03/2009

#### 6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société:

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Mandat	Adresse
Mr.Abdelaziz Makhloufi (1)	Président Directeur Général	15/03/2009	2009-2011	Sfax

(1) Nommé par le conseil d'administration du 15/03/2009 en sa qualité de Président Directeur Général, Avant cette date, Mr.Abdelaziz Makhloufi occupait la fonction de gérant dans la société

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonctions dans la société.

### 6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les personnes physiques membres des organes d'administration et de direction :

Membres du conseil d'administration	Fonction en dehors de la société durant les trois dernières années
Mr.Abdelaziz Makhloufi :	PDG de la société CHO company. PDG de la société OLIVIO. PDG de la société IGEHUILE.
Mr.Moncef Rekik	Gérant Mouna Confection, Christine Mode, Nabiha Story.
Mr.Mohamed Tounsi	Christine Fashion, Sabrina confection.

### 6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Administrateur personne physique	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr.Abdelaziz Makhloufi :	Président du conseil d'administration CHO COMPANY, OLIVIO et IGEHUILE
Mr.Moncef Rekik	Administrateur, CHO COMPANY, OLIVIO, IGEHUILE et SMVDA
Mr.Mohamed Tounsi	Administrateur, CHO COMPANY, OLIVIO, IGEHUILE

## 6.2 Intérêts des dirigeants dans la société au 30/09/2008:

### 6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2008:

Les rémunérations constituées de salaires et de primes attribués au président directeur général se présentent comme suit :

Salaire mensuel	3000 dt
Prime annuelle	2.5% du résultat net
Avantage en nature	Une voiture de fonction, téléphone mobile

Les autres membres du conseil d'administration n'ont bénéficié d'aucune rémunération ou d'un avantage en nature durant les exercices 2006,2007 et 2008.

### 6.2.2 Prêt et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 30/09/2008.

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration et de direction.

## 6.3 Contrôle :

Nom	Adresse	Mandat
Monsieur Mahmoud TRIKI Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie,	<b>Tunis :</b> Rue du Lac TOBA - Immeuble Bougassass – les Berges du Lac 1053 - Tunis. Tel: 71 96 25 28 Fax : 71 96 23 89 <b>Sfax :</b> 11, Rue Cheikh Megdiche 3000 SFAX. Tel: 74 29 68 30 -74 21 03 34 Fax : 74 29 74 71	2009-2011



**6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil et un actionnaire détenant plus de 5% du capital.**

**A- Informations sur les engagements :** Néant ;

**B- Transfert de ressources :** Néant

**C- Opérations financières en compte courant associés :** Néant

**D- Relations commerciales :** Néant

**E- Apport en capital.**

M Makhloufi, M Tounsi et M Rekik ont souscrit à l'augmentation de capital du 21/08/2008 de la société "CHO", pour 250 000Dt chacun.

## **Chapitre 6. Renseignements concernant l'évolution récente et les perspectives d'avenir**

### **7.1 Evolution récente et orientations**

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 105 MDT. L'activité de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" est scindée en deux activités :

- > l'activité de trituration au sein de sa propre huilerie et en recourant au besoin à la sous-traitance chez des tiers.
- > l'activité de trading de l'huile d'olive

La société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" a vendu en moyenne 22000 Tonnes d'huile d'olive de diverses catégories sur les trois derniers exercices. Elle occupe ainsi une place parmi les leaders nationaux dans l'exportation de l'huile d'olive.

Afin de tenir compte de la saisonnalité de l'activité de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" et de sa dépendance au cycle de la saison oléicole s'étendant du 1er Octobre de chaque année au 30 Septembre de l'année suivante, l'exercice comptable de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO" s'étend sur cette même période. Par conséquent, et à titre d'exemple, on désignera par l'exercice 2008 l'exercice débutant le 1er Octobre 2007 et se terminant le 30 Septembre 2008.

### **7.2 Les hypothèses de prévision retenues**

Les prévisions d'activité de la société<sup>3</sup> (arrêtées par le conseil d'administration) ont été établies sur la période allant de 2009 à 2013 et à partir des principales hypothèses de travail suivantes :

#### **7.2.1 Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel**

##### **Les revenus**

Le prix de l'huile d'olive est relativement volatile d'année en année, il est tributaire des conditions climatiques et des équilibres de l'offre (niveau de production mondiale) et de la demande. Cette volatilité des prix a une incidence directe sur le volume du chiffre d'affaires de la société de Conditionnement des Huiles d'Olives "CHO". Cependant l'incidence de cette volatilité est moins prononcée sur les marges et la rentabilité puisque l'activité de CHO est principalement une activité de transformation et de trading et par conséquent sa rentabilité est étroitement corrélée aux marges industrielles et commerciales qui sont moins sensibles aux variations des prix.

---

<sup>3</sup> Etats financiers prévisionnels 2009-2013 arrêtés par le conseil d'administration en date du 20/07/2009

## Evolution des quantités (en Tonne)

Pour l'exercice 2009 on prévoit une baisse des quantités à vendre de l'ordre de 20% par rapport à l'exercice 2008 vu la crise économique et financière qu'ont subie les marchés internationaux. Cette récession mondiale commence à s'estamper progressivement et la direction de la CHO envisage d'inverser cette tendance à partir de 2010 avec un taux de progression de l'ordre de 5%.

<b>Ventes Quantités (Tonnes)</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Huile BIO	1 281,79	1 102,64	1 157,77	1 215,66	1 276,44	1 340,27
Huile extra vierge	10 626,59	7 961,80	8 359,89	8 777,88	9 216,78	9 677,62
Huile vierge	4 096,04	3 133,90	3 290,60	3 455,12	3 627,88	3 809,28
Huile lampante	8 031,40	7 149,45	7 506,92	7 882,27	8 276,38	8 690,20
Pomace (H grignon + V)	31,05	30,80	32,34	33,96	35,65	37,44
Produits résiduels (grignon brut)	3 999,51	3 163,16	3 321,32	3 487,38	3 661,75	3 844,84
<b>Total Huiles</b>	<b>28 066</b>	<b>22 542</b>	<b>23 669</b>	<b>24 852</b>	<b>26 095</b>	<b>27 400</b>
		-20%	5%	5%	5%	5%

## Evolution des prix de ventes (en Dinars)

A cause des facteurs énumérés précédemment qui induisent la grande volatilité des prix d'année en année, les prix de référence sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils se déclinent comme suit :

<b>Ventes px moyen (DT/Tonne)</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Huile BIO	4 900	4 900	4 900	4 900	4 900	4 900
Huile extra vierge	4 650	4 400	4 400	4 400	4 400	4 400
Huile vierge	4 350	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Huile lampante	4 000	3 800	3 800	3 800	3 800	3 800
Pomace (H grignon + V)	3 100	2 800	2 800	2 800	2 800	2 800
Produits résiduels (grignon brut)	20	30	30	30	30	30

## Evolution du chiffre d'affaires HT prévisionnel (en Dinars)

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la société CHO se décline par conséquent comme suit :

Chiffres d'affaires par produit	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Huile BIO	6 280 771	5 402 936	5 673 083	5 956 737	6 254 574	6 567 302
Huile extra vierge	49 413 644	35 031 920	36 783 516	38 622 692	40 553 826	42 581 518
Huile vierge	17 817 774	13 162 380	13 820 499	14 511 524	15 237 100	15 998 955
Huile lampante	32 125 600	27 167 910	28 526 306	29 952 621	31 450 252	33 022 764
Pomace (H grignon + V)	96 255	86 240	90 552	95 080	99 834	104 825
Produits résiduels (grignon brut)	79 990	94 895	99 640	104 622	109 853	115 345
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>105 814 034</b>	<b>80 946 281</b>	<b>84 993 595</b>	<b>89 243 275</b>	<b>93 705 438</b>	<b>98 390 710</b>
<i>% croissance</i>		-24%	5%	5%	5%	5%

### Les achats consommés

Ces charges (coûts de marchandises consommées, emballages, consommables, énergie etc.) ont été considérées comme proportionnelles à la production (le chiffre d'affaires selon le cas) de l'année concernée. Les taux appliqués correspondent à la moyenne des taux sur les trois derniers exercices représentant environ 94% du chiffre d'affaires.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffres d'affaires	105 814 034	80 946 281	84 993 595	89 243 275	93 705 438	98 390 710
% par rapport chiffre d'affaires	95,108%	94%	94%	94%	94%	94%
<b>Achats consommés</b>	<b>100 637 262</b>	<b>76 089 504</b>	<b>79 893 979</b>	<b>83 888 678</b>	<b>88 083 112</b>	<b>92 487 268</b>

### Les charges de personnel

Les charges de personnel, incluant la rémunération et la prime d'intéressement du PDG, ont été estimées en tenant compte d'une inflation annuelle moyenne de 7% sur la période de projection.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
charges de personnel	360 473	385 706	412 706	441 595	472 507	505 583
Taux d'évolution		7%	7%	7%	7%	7%

### Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation regroupent les frais d'entretien et de réparation, les frais sur export, les commissions sur vente, les frais de transport, les frais sur services bancaires, les taxes pour le fonds de développement et tous les autres services extérieurs. Ces charges sont considérées comme proportionnelles au chiffre d'affaires. Elles ont été estimées sur la période de projection suivant un taux moyen sur la période 2006-2008 représentant 2,4% du chiffre d'affaires.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
total chiffre d'affaires	105 814 034	80 946 281	84 993 595	89 243 275	93 705 438	98 390 710
Taux proportionnel	2,5%	2,4%	2,4%	2,4%	2,4%	2,3%
<b>Autres Ch. d'exploitation</b>	<b>2 594 588</b>	<b>1 971 095</b>	<b>2 049 924</b>	<b>2 132 021</b>	<b>2 217 258</b>	<b>2 305 963</b>

## Les dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements sur la période de projection regroupent les amortissements des immobilisations existantes au 30.09.2008 et les amortissements des nouvelles immobilisations prévues durant la période 2009-2013 et qui correspondent aux investissements de maintien. On a estimé ces investissements annuels à 1% de la valeur brute des immobilisations corporelles.

Les provisions pour dépréciation des stocks de marchandises, des clients douteux, des autres actifs courants et des immobilisations financières sur la période de projection ont été maintenues aux mêmes niveaux qu'en 2008. Aucune provision pour dépréciation n'a été prévue sur la période de projection.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Logiciel	5 327	5 020	40 838	40 000	40 000	
Marque de fabrique	-	-	-			
<b>Dotation Amort immob incorp</b>	<b>5 327</b>	<b>5 020</b>	<b>40 838</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>-</b>
Construction	68 975	69 232	69 232	69 232	69 232	69 232
Insta. Gles Agen. et Amena. Des constructions	677	1 342	1 342	1 342	1 342	1 342
Construction Laboratoire	3 036	3 546	3 546	3 546	3 546	3 546
Construction Huilerie	23 705	23 962	23 962	23 962	23 962	23 962
Materiel et Outillage	139 340	145 799	135 520	132 560	131 709	131 160
Insta. Technique	2 806	2 806	2 806	2 806	2 806	2 806
Materiel Laboratoire	23 464	23 464	23 464	23 464	23 464	23 464
Materiels de Transport	47 709	52 358	39 784	20 581	861	0
Agen Amenag Inst	45 673	39 719	38 210	24 479	21 990	21 453
Installation Electrique	494	494	494	494	494	494
Equipement de Bureau	2 495	2 268	1 756	1 525	1 274	1 269
Materiel Informatique	5 189	4 899	4 899	4 648	3 446	2 457
Dotation Investissement de maintien	-	5 080	10 212	15 394	20 629	25 916
<b>Dotation Amort immob corp</b>	<b>363 563</b>	<b>374 970</b>	<b>355 226</b>	<b>324 034</b>	<b>304 755</b>	<b>307 101</b>
Charge à répartir	82 615	92 322	71 671	9 741	-	-
<b>Dotation Autres Actifs Non Courant</b>	<b>82 615</b>	<b>92 322</b>	<b>71 671</b>	<b>9 741</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Général</b>	<b>451 505</b>	<b>472 312</b>	<b>467 735</b>	<b>373 775</b>	<b>344 755</b>	<b>307 101</b>

## Les charges financières

Les charges financières comprennent notamment :

- > Les intérêts sur les crédits à moyen terme;
- > Les intérêts de l'emprunt obligataire ;
- > Les intérêts des crédits bancaires à court terme renouvelables rattachés à l'exploitation de CHO : facilités de caisses, crédits de campagne, crédits de préfinancement à l'export (PFE) et la mobilisation des créances nées à l'export (MCNE).

Pour estimer les charges financières sur la période de projection, on s'est basé sur les informations fournies par la direction de la CHO au titre des emprunts et des contrats leasing en cours en date du 30.09.2008.

Ainsi:

- > Les charges financières sur les crédits à moyen terme et l'emprunt obligataire ont été compilées à partir des conditions de crédit communiquées par la CHO et des tableaux d'amortissement ;
- > Les charges financières relatives aux crédits à court terme ont été estimées sur la base d'un financement des charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) aux taux annuel moyen en vigueur de 8%  
  
> avec une période de financement correspondant à la moyenne historique 2006-2008.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Charge financière à court terme	1 731 472	1 360 000	800 000	800 000	800 000	800 000
Charge financière sur EO			405 008	405 008	405 008	354 382
Charge financière CMT	171 950	85 071	59 039	38 660	17 143	2 023
<b>Total Charges financières</b>	<b>1 903 422</b>	<b>1 445 071</b>	<b>1 264 047</b>	<b>1 243 668</b>	<b>1 222 151</b>	<b>1 156 405</b>

## 7.2.2 Hypothèses du Bilan prévisionnel

### Immobilisations

- > Les immobilisations corporelles évolueront en fonction des investissements de maintien prévues à 1% de la valeur brute des immobilisations corporelles.
- > Les immobilisations financières: aucun investissement financier n'est prévu durant tout le plan.

## Stock

Les stocks ont été maintenus sur la période 2009-2013 à 3.5 MD représentant les stocks de sécurité.

## Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés sont calculés suivant un délai de rotation de 22 jours de chiffre d'affaires, en se basant sur le niveau de cette rubrique de l'exercice 2008.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires	105 928 424	80 946 281	84 993 595	89 243 275	93 705 438	98 390 710
Nb de jours de CA	22					22
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>6 467 397</b>	<b>4 946 717</b>	<b>5 194 053</b>	<b>5 453 756</b>	<b>5 726 443</b>	<b>6 012 766</b>

Les provisions sur créances douteuses ont été maintenues au même niveau qu'en 2008.

## Autres actifs courants

Les autres actifs courants ont été estimés à 12 jours du chiffre d'affaires sur la totalité de la période 2009 - 20013 en adoptant le même niveau qu'en 2008.

## Liquidités et équivalents de liquidités

Ils sont déterminés compte tenu de la variation du fonds de roulement et du besoin en fonds de roulement.

## Capital social

Le capital social sera maintenu sans augmentation sur la période 2009-2013

## Politique de distribution de dividende

La société n'a pas prévu de distribution de dividende même en cas de réalisation de bénéfices.

## Réserve et autres capitaux propres

Le résultat de chaque exercice sera incorporé aux réserves et autres capitaux propres de l'exercice suivant.

## Passifs non courants

Les emprunts non courants à plus d'un an tiennent compte de l'emprunt obligataire de 7.000 md et des crédits bancaires en cours.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunt obligataire	-	-	7 000 000	7 000 000	6 125 000	5 250 000
Emprunts	1 022 022	715 593	396 531	88 348	-	-
<b>Total</b>	<b>1 022 022</b>	<b>715 593</b>	<b>7 396 531</b>	<b>7 088 348</b>	<b>6 125 000</b>	<b>5 250 000</b>

### Fournisseurs et comptes rattachés

Les modalités de règlement des fournisseurs et comptes rattachés se situeront à environ 3.5 jours du chiffre d'affaires, en se basant sur le même de cette rubrique de l'exercice 2008.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaires	105 928 424	80 946 281	84 993 595	89 243 275	93 705 438	98 390 710
Nb de jours de CA	3,1	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5
<b>Four. et compes rattachés</b>	<b>923 120</b>	<b>786 978</b>	<b>826 327</b>	<b>867 643</b>	<b>911 025</b>	<b>956 576</b>

### Autres passifs courants

Les autres passifs courants ont été estimés pour 9,2 jours du chiffre d'affaires de l'exercice, en adoptant les données de l'exercice 2008.

### Autres passifs financiers

Ils regroupent les échéances à moins d'un an sur l'emprunt obligataire et les crédits bancaires.

Désignation	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunt obligataire	0	0	0	0	875 000	875 000
Emprunts bancaires	542 682	306 430	319 062	308 183	88 348	0
<b>Total</b>	<b>542 682</b>	<b>306 430</b>	<b>319 062</b>	<b>308 183</b>	<b>963 348</b>	<b>875 000</b>

### 7.2.3 Hypothèses de l'Etat de flux de trésorerie prévisionnels :

Les états de flux de trésorerie prévisionnels sont établis selon la méthode de référence.



## 7.3 Bilans prévisionnels 2009 - 2013

### CHO - Bilans comparés

Actifs	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Immobilisations incorporelles	38 667	116 667	158 667	158 667	158 667	158 667
amortissement	(11 003)	(16 023)	(56 861)	(96 861)	(136 861)	(136 861)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>27 664</b>	<b>100 644</b>	<b>101 806</b>	<b>61 806</b>	<b>21 806</b>	<b>21 806</b>
Immobilisations corporelles	5 080 480	5 131 285	5 182 598	5 234 424	5 286 768	5 339 636
amortissement	(1 428 639)	(1 803 610)	(2 158 836)	(2 482 870)	(2 787 625)	(3 094 725)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>3 651 841</b>	<b>3 327 675</b>	<b>3 023 762</b>	<b>2 751 554</b>	<b>2 499 143</b>	<b>2 244 910</b>
Immobilisations financières	1 350 444	1 351 344	1 351 344	1 351 344	1 351 344	1 351 344
Provisions	(50 444)	(50 444)	(50 444)	(50 444)	(50 444)	(50 444)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1 300 000</b>	<b>1 300 900</b>	<b>1 300 900</b>	<b>1 300 900</b>	<b>1 300 900</b>	<b>1 300 900</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>4 979 504</b>	<b>4 729 219</b>	<b>4 426 467</b>	<b>4 114 259</b>	<b>3 821 849</b>	<b>3 567 616</b>
Autres actifs non courants	144 512	81 412	9 741	(0)	-	-
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>5 124 016</b>	<b>4 810 631</b>	<b>4 436 208</b>	<b>4 114 259</b>	<b>3 821 849</b>	<b>3 567 616</b>
Stocks	3 507 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Provisions	-	-	-	-	-	-
<b>Stocks nets</b>	<b>3 507 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>3 500 000</b>
Clients et comptes rattachés	6 584 570	4 946 717	5 194 053	5 453 756	5 726 443	6 012 766
Provisions	(117 173)	(117 173)	(117 173)	(117 173)	(117 173)	(117 173)
<b>Clients et comptes rattachés nets</b>	<b>6 467 397</b>	<b>4 829 545</b>	<b>5 076 880</b>	<b>5 336 583</b>	<b>5 609 271</b>	<b>5 895 593</b>
Autres actifs courants	3 766 274	2 698 209	2 833 120	2 974 776	3 123 515	3 279 690
Provisions	(173 856)	(173 856)	(173 856)	(173 856)	(173 856)	(173 856)
<b>Autres actifs courants nets</b>	<b>3 592 418</b>	<b>2 524 354</b>	<b>2 659 264</b>	<b>2 800 920</b>	<b>2 949 659</b>	<b>3 105 835</b>
liquidités et équivalents de liquidités	2 080 799	-	-	-	792 647	1 271 873
<b>Total des actifs courants</b>	<b>15 647 614</b>	<b>10 853 898</b>	<b>11 236 144</b>	<b>11 637 503</b>	<b>12 851 577</b>	<b>13 773 300</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>20 771 630</b>	<b>15 664 529</b>	<b>15 672 353</b>	<b>15 751 763</b>	<b>16 673 426</b>	<b>17 340 916</b>
<b>Capitaux Propres et Passifs</b>	<b>30/09/08</b>	<b>30/09/2009</b>	<b>30/09/2010</b>	<b>30/09/2011</b>	<b>30/09/2012</b>	<b>30/09/2013</b>
Capital social	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000	1 750 000
Réserves légales	100 000	128 684	157 464	175 000	175 000	175 000
Résultats reportés	98 599	643 603	1 190 416	2 078 084	3 125 268	4 354 358
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>1 948 599</b>	<b>2 522 287</b>	<b>3 097 880</b>	<b>4 003 084</b>	<b>5 050 268</b>	<b>6 279 358</b>
Résultat de l'exercice	573 688	575 593	905 204	1 047 184	1 229 091	1 465 552
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>2 522 287</b>	<b>3 097 880</b>	<b>4 003 084</b>	<b>5 050 268</b>	<b>6 279 358</b>	<b>7 744 911</b>
Emprunt obligataire	-	-	7 000 000	7 000 000	6 125 000	5 250 000
Emprunts	1 022 022	715 593	396 531	88 348	-	-
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 022 022</b>	<b>715 593</b>	<b>7 396 531</b>	<b>7 088 348</b>	<b>6 125 000</b>	<b>5 250 000</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	923 120	786 978	826 327	867 643	911 025	956 576
Autres passifs courants	2 658 133	2 068 627	2 172 059	2 280 661	2 394 695	2 514 429
Autres passifs financiers	-	306 430	319 062	308 183	963 348	875 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	13 646 067	8 689 021	955 291	156 659	-	-
<b>Total des passifs courants</b>	<b>17 227 320</b>	<b>11 851 055</b>	<b>4 272 738</b>	<b>3 613 147</b>	<b>4 269 067</b>	<b>4 346 006</b>
<b>Total capitaux propres et passifs</b>	<b>20 771 630</b>	<b>15 664 529</b>	<b>15 672 353</b>	<b>15 751 763</b>	<b>16 673 426</b>	<b>17 340 916</b>

## 7.4 Etat de résultat prévisionnel 2009 - 2013

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Vente à l'export	105 681 781	80 946 281	84 993 595	89 243 275	93 705 438	98 390 710
Vente locale	132 253	-	-	-	-	-
Autres produits d'exploitation	114 391	-	-	-	-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>105 928 424</b>	<b>80 946 281</b>	<b>84 993 595</b>	<b>89 243 275</b>	<b>93 705 438</b>	<b>98 390 710</b>
Variation des stocks des produits finis et des encours	530 318	(7 000)	-	-	-	-
Achats de marchandises consommées	(99 775 038)	-	-	-	-	-
Achats d'approvisionnements consommés	(862 224)	(76 089 504)	(79 893 979)	(83 888 678)	(88 083 112)	(92 487 268)
Charges de personnel	(360 473)	(385 706)	(412 706)	(441 595)	(472 507)	(505 583)
Dot. aux amortissements et aux provisions	(451 505)	(472 312)	(467 735)	(373 775)	(344 755)	(307 101)
Autres charges d'exploitation	(2 594 588)	(1 971 095)	(2 049 924)	(2 132 021)	(2 217 258)	(2 305 963)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(103 513 510)</b>	<b>(78 925 617)</b>	<b>(82 824 345)</b>	<b>(86 836 069)</b>	<b>(91 117 632)</b>	<b>(95 605 914)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 414 914</b>	<b>2 020 664</b>	<b>2 169 250</b>	<b>2 407 206</b>	<b>2 587 807</b>	<b>2 784 797</b>
Charges financières nettes	(1 903 422)	(1 445 071)	(1 264 047)	(1 243 668)	(1 222 151)	(1 156 405)
Autres pertes ordinaires	-	-	-	-	-	-
Autres gains ordinaires	62 328	-	-	-	-	-
Produits financiers	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	<b>573 820</b>	<b>575 593</b>	<b>905 204</b>	<b>1 163 538</b>	<b>1 365 656</b>	<b>1 628 391</b>
Impôt sur les bénéfices	(132)	-	-	(116 354)	(136 566)	(162 839)
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>	<b>573 688</b>	<b>575 593</b>	<b>905 204</b>	<b>1 047 184</b>	<b>1 229 091</b>	<b>1 465 552</b>
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>573 688</b>	<b>575 593</b>	<b>905 204</b>	<b>1 047 184</b>	<b>1 229 091</b>	<b>1 465 552</b>

## 7.5 Etat de Flux de trésorerie prévisionnel 2009 - 2013

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
<b>Resultat net</b>	<b>573 688</b>	<b>575 593</b>	<b>905 204</b>	<b>1 047 184</b>	<b>1 229 091</b>	<b>1 465 552</b>
Ajustement pour:						
Amortissements & provisions	451 505	472 312	467 735	373 775	344 755	307 101
Variation du BFR :						
(+) Stocks	(530 318)	7 000	-	-	-	-
(+) Créances	(1 269 383)	1 637 853	(247 336)	(259 703)	(272 688)	(286 322)
(+) Autres actifs	(1 845 705)	1 038 842	(134 910)	(141 656)	(148 739)	(156 176)
(-) Fournisseurs & autres dettes	300 660	(725 648)	142 780	149 919	157 415	165 286
<b>Flux de Trésorerie d'Exploitation</b>	<b>(2 319 553)</b>	<b>3 005 952</b>	<b>1 133 473</b>	<b>1 169 519</b>	<b>1 309 834</b>	<b>1 495 441</b>
Acquisition (Cession) d'immo. corp & incorp	(495 251)	(128 805)	(93 313)	(51 826)	(52 344)	(52 868)
Cession d'immo corp. & incorp.						
Acquisition (Cession) d'immobilisations financ	(428 162)	(900)	-	-	-	-
Cession d'immobilisations financières						
<b>Flux de Trésorerie d'Investissement</b>	<b>(923 413)</b>	<b>(129 705)</b>	<b>(93 313)</b>	<b>(51 826)</b>	<b>(52 344)</b>	<b>(52 868)</b>
Encaissement suite à l'émission d'actions	750 000	-	-	-	-	-
Dividendes et autres distribution	(2 068 285)	-	-	-	-	-
Encaissement (Remboursement) des emprur	533 250	(542 682)	6 709 145	(305 755)	(308 183)	(963 348)
Encaissement (Remboursement) des DC s	(519 163)	-	-	-	-	-
Encaissement (Remboursement) leasing	4 437 246	-	(15 575)	(13 307)	-	-
Encaissement subventions d'investissement	7 788 987	-	-	-	-	-
<b>Flux de Trésorerie de Financement</b>	<b>10 922 035</b>	<b>(542 682)</b>	<b>6 693 570</b>	<b>(319 062)</b>	<b>(308 183)</b>	<b>(963 348)</b>
Incidences des variations de taux de changes						
/liquidités & équivalents de liquidités	15 581					
Variation de trésorerie	7 694 650	2 333 565	7 733 730	798 631	949 306	479 226
Trésorerie au début de l'exercice	(6 323 480)	(11 022 586)	(8 689 021)	(955 291)	(156 659)	792 647
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(1 371 170)</b>	<b>(8 689 021)</b>	<b>(955 291)</b>	<b>(156 659)</b>	<b>792 647</b>	<b>1 271 873</b>

## 7.6 Evolution du Cash Flow Prévisionnel

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Résultat net de l'exercice	573 688	575 593	905 204	1 047 184	1 229 091	1 465 552
Dot. aux amortissements et aux provisions	-451 505	-472 312	-467 735	-373 775	-344 755	-307 101
<b>Cash Flow prévisionnel</b>	<b>122 183</b>	<b>103 281</b>	<b>437 468</b>	<b>673 409</b>	<b>884 336</b>	<b>1 158 452</b>

## 7.7 Evolution de la structure financière

### Fonds de Roulement

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Capitaux propres avant affectation	2 522 287	3 097 880	4 003 084	5 050 268	6 279 358	7 744 911
Passifs non courants	1 022 022	715 593	7 396 531	7 088 348	6 125 000	5 250 000
<b>Capitaux permanents (1)</b>	<b>3 544 310</b>	<b>3 813 473</b>	<b>11 399 615</b>	<b>12 138 615</b>	<b>12 404 358</b>	<b>12 994 911</b>
Actifs non courants (2)	5 124 016	4 810 631	4 436 208	4 114 259	3 821 849	3 567 616
<b>Fonds de Roulement net (1) - (2)</b>	<b>(1 579 706)</b>	<b>(997 157)</b>	<b>6 963 407</b>	<b>8 024 356</b>	<b>8 582 509</b>	<b>9 427 295</b>

### Besoin en Fonds de Roulement

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Clients (1)	6 467 397	4 829 545	5 076 880	5 336 583	5 609 271	5 895 593
Stocks (2)	3 507 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Fournisseurs (3)	923 120	786 978	826 327	867 643	911 025	956 576
<b>Total BFR d'exploitation (1) + (2) - (3)</b>	<b>9 051 277</b>	<b>7 542 567</b>	<b>7 750 554</b>	<b>7 968 940</b>	<b>8 198 246</b>	<b>8 439 017</b>
Autres actifs courants (4)	3 592 418	2 524 354	2 659 264	2 800 920	2 949 659	3 105 835
Autres passifs courants (5)	2 658 133	2 068 627	2 172 059	2 280 661	2 394 695	2 514 429
<b>Total BFR hors exploitation (4) - (5)</b>	<b>934 285</b>	<b>455 726</b>	<b>487 206</b>	<b>520 259</b>	<b>554 964</b>	<b>591 405</b>
<b>Total Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>9 985 562</b>	<b>7 998 293</b>	<b>8 237 759</b>	<b>8 489 199</b>	<b>8 753 210</b>	<b>9 030 422</b>

### Trésorerie

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
Fonds de Roulement (1)	-1 579 706	-997 157	6 963 407	8 024 356	8 582 509	9 427 295
Besoin en Fonds de Roulement (2)	9 985 562	7 998 293	8 237 759	8 489 199	8 753 210	9 030 422
<b>Trésorerie (1) - (2)</b>	<b>-11 565 268</b>	<b>-8 995 451</b>	<b>-1 274 352</b>	<b>-464 843</b>	<b>-170 701</b>	<b>396 873</b>

## 7.8 Indicateurs de gestion

en TND	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
<b>Produits d'exploitation</b>	105 928 424	80 946 281	84 993 595	89 243 275	93 705 438	98 390 710
<b>Résultat d'exploitation</b>	2 414 914	2 020 664	2 169 250	2 407 206	2 587 807	2 784 797
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>	573 820	575 593	905 204	1 163 538	1 365 656	1 628 391
<b>Résultat net de l'exercice</b>	573 688	575 593	905 204	1 047 184	1 229 091	1 465 552
<b>Capitaux propres (avant résultat de l'exercice)</b>	1 948 599	2 522 287	3 097 880	4 003 084	5 050 268	6 279 358
<b>Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)</b>	2 522 287	3 097 880	4 003 084	5 050 268	6 279 358	7 744 911
<b>Capitaux permanents avant affectation</b>	3 544 310	3 813 473	11 399 615	12 138 615	12 404 358	12 994 911
<b>Total des passifs non courants</b>	1 022 022	715 593	7 396 531	7 088 348	6 125 000	5 250 000
<b>Total des actifs non courants</b>	5 124 016	4 810 631	4 436 208	4 114 259	3 821 849	3 567 616
<b>Total bilan</b>	20 771 630	15 664 529	15 672 353	15 751 763	16 673 426	17 340 916

## 7.9 Ratios financiers

en %	30/09/2008	30/09/2009	30/09/2010	30/09/2011	30/09/2012	30/09/2013
<b>1- Ratios de structure</b>						
Actifs non courants / Total bilan	24,67%	30,71%	28,31%	26,12%	22,92%	20,57%
Actifs courants / Total bilan	75,33%	69,29%	71,69%	73,88%	77,08%	79,43%
Capitaux propres avant affectation / Total bilan	12,14%	19,78%	25,54%	32,06%	37,66%	44,66%
Passifs non courants / Total bilan	4,92%	4,57%	47,19%	45,00%	36,74%	30,28%
Passifs courants / Total bilan	82,94%	75,66%	27,26%	22,94%	25,60%	25,06%
Passifs / Total bilan	87,86%	80,22%	74,46%	67,94%	62,34%	55,34%
Capitaux permanents / Total bilan	17,06%	24,34%	72,74%	77,06%	74,40%	74,94%
<b>2- Ratios de gestion</b>						
Charge de personnel / Produits d'exploitation	0,34%	0,48%	0,49%	0,49%	0,50%	0,51%
Résultat d'exploitation / Produits d'exploitation	2,28%	2,50%	2,55%	2,70%	2,76%	2,83%
Produits d'exploitation / Capitaux propres	4199,70%	2612,96%	2123,20%	1767,10%	1492,28%	1270,39%
<b>3- Ratios de solvabilité</b>						
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	246,79%	432,91%	54,12%	71,25%	102,52%	147,52%
Capitaux propres / capitaux permanents	71,16%	81,24%	35,12%	41,60%	50,62%	59,60%
<b>4- Ratios de liquidité</b>						
Actifs courants / Passifs courants	90,83%	91,59%	262,97%	322,09%	301,04%	316,92%
Liquidités et équivalents De liquidités / Passifs courants	12,08%	0,00%	0,00%	0,00%	18,57%	29,27%
<b>5- Ratios d'équilibre financier</b>						
Capitaux permanents / Total des actifs non courants	69,17%	79,27%	256,97%	295,04%	324,56%	364,25%
<b>6- Ratios de rentabilité</b>						
Résultat net / Capitaux propres avant résultat	29,44%	22,82%	29,22%	26,16%	24,34%	23,34%
Résultat net / Capitaux permanents avant résultat	19,31%	17,78%	8,63%	9,44%	11,00%	12,71%
Résultat net / Produits d'exploitation	0,54%	0,71%	1,07%	1,17%	1,31%	1,49%

Annexe 1 : Notes aux états financiers ayant fait l'objet de réserves  
au niveau du rapport du Commissaire aux comptes relatif à  
l'exercice 2007

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Cette rubrique totalise un montant au 30 Septembre 2007 un montant  
brut de..... **922.282,000**  
Contre en 2006 ..... **767 282,000**  
Enregistrant une augmentation de ..... **155.000,000**  
Correspondant à la participation de votre société CHO au capital des sociétés suivantes :

CHO COMPANY	150.000,000
BOUTEILLE	<u>5.000,000</u>
<b>SOLDE</b>	<b>155.000,000</b>

Les immobilisations financières nettes se présentent comme suit :

Titres de participations	918 302,500
Provisions sur titres de participations (2)	<u>(50 444,000)</u>
<b>S/Total</b>	<b>867 858,500</b>
Dépôt et cautionnement (1)	<u>3 979,500</u>
<b>TOTAL</b>	<b>871 838,000</b>

(1) : Ce compte mérite d'être analysé et justifié

(2) : Provision constituée en 2007 sur les participations au capital des sociétés  
PRECIOUS OLIVE OIL et GENERAL SERVICE

Le tableau ci-après met en relief, par nature de titre de participation :

- Les valeurs brutes;
- Les acquisitions de l'exercice;
- Les provisions pratiqués;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

Société Emettrice	Valeur brute au 30/09/2006	Acquisition	Valeur brute au 30/09/2007	Provision	VCN
M 2 A INGENIERIE	210 000,000		210 000,000		210 000,000
CHO COMPAGNY	150 000,000	150 000,000	300 000,000		300 000,000
SODET (1)	15 000,000		15 000,000		15 000,000
SOCIETE.DE DEV DES ILES KERKENAH (1)	40 000,000		40 000,000		40 000,000
BTS	100,000		100,000		100,000
UTICA	1 000,000		1 000,000		1 000,000
SSH	4 000,000		4 000,000		4 000,000
PRECIOUS OLIVE OIL	47 944,000		47 944,000	47 944,000	0,000
OLIVA	40 000,000		40 000,000		40 000,000
TUN-USA (1)	137 758,500		137 758,500		137 758,500
GENERAL SERVICE	2 500,000		2 500,000	2 500,000	0,000
ACT (1)	15 000,000		15 000,000		15 000,000
SOMAHO	100 000,000		100 000,000		100 000,000
CONOTUIM LA BOUTEILLE	0,000	5 000,000	5 000,000		5 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>763 302,500</b>	<b>155 000,000</b>	<b>918 302,500</b>	<b>50 444,000</b>	<b>867 858,500</b>

(1) : Aucune information concernant ces titres de participation ne nous a été  
communiquée.

7.7.10- DCD FATTORIE MEDITERRANNE :

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2007 de ..... 68 535,000  
Il mérite d'être provisionné en totalité.

7.7.11- DCD MICRO MEDIA :

Ce compte présente un solde au 30 Septembre 2007 de .....167 776,000  
Il mérite d'être provisionné en totalité.

Annexe 2 : Notes aux états financiers ayant fait l'objet de réserves  
au niveau du rapport du Commissaire aux comptes relatif à  
l'exercice 2006

**1.2. Immobilisations Corporelles**

Cette rubrique totalise au 30 septembre 2006 un montant brut de.....4 579 466,787  
Contre un montant au 30 septembre 2005 de .....2 687 452,964  
Enregistrant ainsi une augmentation de ..... 1 892 013,823

Expliquée par les acquisitions d'immobilisations suivantes :

Constructions	296 856,000
Matériel et outillage	915 540,782
Equipements de bureau	1 458,935
Agencements, Ameng / Installations	35 805,019
Matériel de transport	85 800,000
Materiel informatique	6 379,300
Immobilisations en cours	550 073,787
Av. et acomptes versés / imb. corp	100,000
<b>TOTAL</b>	<b>1 892 013,823</b>

Après déduction des amortissements, arrêtés au 30 septembre 2006, les immobilisations corporelles nettes totalisent .....3 501 156,807

Au cours de l'exercice 2004, les comptes « Construction » et « Agencement, Aménagement et Installation » ont été mouvementés pour un montant de 315 703,722 dinars, correspondant à des écritures de reclassement qui ont été opérées par le crédit des comptes « Autres comptes Débiteurs ou Créditeurs ». A cet effet, aucune pièce justificative ne nous a été communiquée.

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations:

- Les valeurs d'origine ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de l'exercice.



CHO

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 30 SEPTEMBRE 2006

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N. AU 30/09/06
	AU 30/09/2005	VARIATION	AU 30/09/2006	ANTERIEUR	DOTATION	CUMUL	
<b>IMMOBILISATIONS INCOPORELLES</b>							
Logiciels	880,000	4 650,900	5 530,900	880,000	307,233	1 187,233	4 343,667
Marque de fabrique	12 884,453	8 921,250	21 805,703	0,000	0,000	0,000	21 805,703
<b>S/ TOTAL</b>	<b>13 764,453</b>	<b>13 572,150</b>	<b>27 336,603</b>	<b>880,000</b>	<b>307,233</b>	<b>1 187,233</b>	<b>26 149,370</b>
<b>IMMOBILISATIONS COPORELLES</b>							
Terrain	285 407,000	0,000	285 407,000	0,000	0,000	0,000	285 407,000
Constructions	757 632,604	296 856,000	1 054 488,604	113 119,267	49 013,730	162 132,997	892 355,607
Matériel et outillage	763 223,791	915 540,782	1 678 764,573	397 521,042	156 600,150	554 121,192	1 124 643,381
Agts Amgts et Instal	347 366,534	35 805,019	383 171,553	138 050,720	33 792,071	171 842,791	211 328,762
Equipement de bureau	22 503,683	1 458,935	23 962,618	8 868,899	2 836,781	11 705,680	12 256,938
Matériel de transport	250 600,000	85 800,000	336 400,000	127 233,334	45 370,000	172 603,334	163 796,666
Matériel informatique	13 332,495	6 379,300	19 711,795	3 503,045	2 400,941	5 903,986	13 807,809
Immobilisations en cours	227 986,857	550 073,787	778 060,644	0,000	0,000	0,000	778 060,644
Av et Acomptes versés /imb.Corp	19 400,000	100,000	19 500,000	0,000	0,000	0,000	19 500,000
<b>S/ TOTAL</b>	<b>2 687 452,964</b>	<b>1 892 013,823</b>	<b>4 579 466,787</b>	<b>788 296,307</b>	<b>290 013,673</b>	<b>1 078 309,980</b>	<b>3 501 156,807</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 701 217,417</b>	<b>1 905 585,973</b>	<b>4 606 803,390</b>	<b>789 176,307</b>	<b>290 320,906</b>	<b>1 079 497,213</b>	<b>3 527 306,177</b>

### 1.3.1 Titres de participation

Ce compte totalise au 30 septembre 2006 un montant de ..... 763 302,500  
contre un montant au 30 septembre 2005 de..... 348 302,500  
soit une variation de ..... 415 000,000  
correspondant à l'acquisition des participations suivantes :

M 2 A INGENIERIE	210 000,000
CHO COMPAGNY	150 000,000
SODET	15 000,000
STE DE DEV DES ILES KERKENAH	40 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>415 000,000</b>

Le portefeuille des titres de participation se présente ainsi :

<u>Sociétés</u>	<u>Montant</u>
BTS	100,000
UTICA	1 000,000
SSH	4 000,000
PRECIOUS OLIVE OIL	47 944,000
OLIVA	40 000,000
TUN-USA	137 758,500
GENERAL SERVICE	2 500,000
ACT	15 000,000
SOMAHO	100 000,000
M 2 A INGENIERIE	210 000,000
CHO COMPAGNY	150 000,000
SODET	15 000,000
STE DE DEV. DES ILES KERKENAH	40 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>763 302,500</b>

Il y a lieu de signaler que votre société doit procéder périodiquement à la valorisation de ces titres de participation pour constater, le cas échéant, les provisions nécessaires.

La société « PRECIOUS OLIVE OIL » et la société « TUN- USA » sont en cessation d'activité. Une provision pour dépréciation des titres de participation doit être constatée.

## **2.2. Clients et Comptes Rattachés**

Cette rubrique totalise au 30 septembre 2006 un montant brut de.....6 259 990,550  
détaillé comme suit :

Clients ordinaires	6 240 888,071
Clients douteux ou litigieux	14 694,878
Clients passagers	4 407,601
<b>S/TOTAL</b>	<b>6 259 990,550</b>
Provisions sur créances douteuses	-14 694,878
<b>TOTAL</b>	<b>6 245 295,672</b>

Il y a lieu de signaler que votre société a réalisé un chiffre d'affaires à l'export très important courant l'exercice 2006. Les opérations de vente réalisées avec les clients étrangers ont été comptabilisées sur la base du cours de règlement. Votre société n'a pas comptabilisé les différences de changes relatives à ces opérations.

Nous vous recommandons :

- D'appliquer les dispositions du paragraphe 6 de la NC 15 relative aux opérations en monnaie étrangère qui prévoient l'utilisation du cours de change du jour de l'opération ou par simplification, le cours moyen du mois.
- De procéder à l'actualisation des créances clients à la date de clôture du bilan aux taux de change en vigueur à cette date.

Le compte « Clients ordinaires » est détaillé et justifié par client. Ainsi, nous vous recommandons d'activer la procédure de recouvrement.

Il est à noter que l'état des clients douteux n'a pas été actualisé et qu'aucune provision complémentaire sur clients douteux ou litigieux n'a été constituée au titre de l'exercice 2006. Le montant des clients non mouvementés sur les des deux exercices 2005 et 2006 est de l'ordre de 438 824,070 Dinars.

Les comptes clients sont provisionnés antérieurement pour un montant de 14 694,878 Dinars.

### 2.3.1.7 Divers comptes débiteurs :

Cette rubrique totalise au 30 septembre 2006 un montant de .....308 444,385

Qui représente le détail suivant :

D C D Fattorie Méditerranée	65 675,000
D C D Micromédia	167 776,000
Compte d'attente	74 993,385
<b>TOTAL</b>	<b>308 444,385</b>

#### 2.3.1.7.1 D C D Fattorie Méditerranée :

Ce compte totalise au 30 septembre 2006 un montant de .....65 675,000

Ce compte enregistre des prêts qui ont été accordés à la société "Fattorie Méditerranée", qui mérite d'être provisionné en totalité en raison des difficultés financières rencontrées par cette société.

#### 2.3.1.7.2 D C D Micromédia :

Ce compte totalise au 30 septembre 2006 un montant de .....167 776,000

Les opérations financières avec la société « MICRO MEDIA » doivent être provisionnées en totalité, en raison des difficultés financières rencontrées par cette dernière.

#### 2.3.1.7.3 Compte d'attente :

Ce compte totalise au 30 septembre 2006 un montant de .....74 993,385

qui représente des règlements qui n'ont pas été identifiés.

Ce compte mérite d'être justifié et affecté aux comptes appropriés.

## Annexe 3 : les certifications



# CERTIFICAT

L' Organisme de certification TÜV CERT  
du TÜV Rheinland Cert GmbH

certifie conformément à la procédure  
TÜV CERT que la société



**Société de Conditionnement  
des Huiles d'Olive**  
Route de Mahdia, Km 10  
TN - 3054 SFAX

a établi et entretient un système qualité pour le domaine de validité suivant

### Extraction et conditionnement d'huile d'olive

Par l'audit qualité consigné  
dans le rapport n° 052709

la conformité aux exigences de la norme

**DIN EN ISO 9001:2000**

a été démontrée.

Ce certificat est valable jusqu'au **2010-08-28**.

Enregistré sous le n° 01 100 052709



Cologne, 2007-08-30



*TÜV*  
Organisme de certification  
TÜV CERT du  
TÜV Rheinland Cert GmbH

[www.tuv.com](http://www.tuv.com)

## CERTIFICAT DE CONFORMITE

### MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE PRODUITS PAYS TIERS

Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 834/2007  
Délivré par ECOCERT S.A. - BP47 - L'ISLE JOURDAIN - FRANCE

Accréditation COFRAC n°5-0074 pour la certification de produits agricoles et alimentaires, portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Le présent document est délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008. L'opérateur

#### Société Conditionnement des Huiles d'Olives - C.H.O

Route de Mahdia Km 10

3054 SFAX - TUNISIE

a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Les produits suivants peuvent être commercialisés selon les catégories précisées ci-dessous.

Date(s) du dernier contrôle : 28/12/2007

La référence au mode de production biologique doit respecter les règles des articles 23 et 24 du règlement (CE) 834/2007. Les produits doivent faire référence à la certification ECOCERT selon les règles d'étiquetage ECOCERT S.A.

Site de production	Préparation/Transf./Export.	
	- Sté CHO Compagny : AMRA (Transformation, Conditionnement)	
	- Sté CHO : SFAX (Exportation, Transformation, Conditionnement)	
Produits commerciaux	Cat de certification	Fin de validité
Huile d'olive (achetées des opérateurs certifiés)	UE produit biologique	31/12/2009
Huile d'olive (issues des olives de l'OTD Bouzouita)	UE produit biologique	31/12/2009

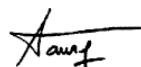
*Fin du document - Total : 1 page(s)*

Ce certificat ne couvre pas les transactions de marchandises. Le cas échéant, les marchandises doivent être accompagnées du certificat de transaction correspondant. L'opérateur a le droit d'utiliser ce certificat et les certificats de transaction selon les règles fixées par le contrat de certification et les instructions lui ayant été fournies.

Certificat n°  
940TN0800Z1f (EC) 2/1 IN

Fin de validité :  
31/12/2009

Fait à Isle Jourdain le 15/06/2009



Signature au nom d'ECOCERT SA  
Le Responsable de Certification Antoine FAURE

ECOCERT SA – BP 47 – F-32600 L'ISLE-JOURDAIN - FRANCE  
TEL.:+33 5 62 07 66 13 FAX.:+33 5 62 07 66 19 e:office.international@ecocert.com  
Seul l'original signé est valable jusqu'à la date de fin de validité ou au jour de l'annulation du contrat de certification



## Annexe 4: Lettre de Garantie



### **GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE ACCORDEE PAR LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE POUR L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CHO 2009 »**

Nous soussignés, la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, Société Anonyme au capital de 170.000.000 Dinars dont le siège social est à Tunis, 70-72, avenue Habib BOURGUIBA, immatriculée au Registre de Commerce du Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de Tunis sous le N°B187881996, Matricule Fiscal 000110F/P/M/000, représentée par le Directeur des Garanties Monsieur Abdelaziz JOUDENE, déclarons par la présente garantir l'emprunt obligataire « CHO 2009 » émis par la Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO », dont le siège social est à Sfax, Sahlet Eddaier, Route de Mahdia, Km 10, à hauteur d'un montant en principal de SEPT MILLIONS DE DINARS (TND:7.000.000), divisé en 70.000 obligations de nominal CENT DINARS (TND : 100,000) chacune.

- Le montant total de l'emprunt est de SEPT MILLIONS DE DINARS (TND:7.000.000) de Dinars divisé en 70.000 obligations.
- Le Taux d'intérêt annuel est fixé à TMM+ 1%.
- La Durée est de 10 ans dont deux (2) années de grâce

Toutes les obligations seront amortissables à partir de la fin de la troisième année de la date limite de clôture des souscriptions. Le montant annuel des remboursements est fixé à DOUZE DINARS CINQ CENTS MILLIMES par obligation.

A cet effet, la BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE, s'engage à garantir au profit des obligataires la totalité du montant de l'emprunt obligataire sus visé soit la somme en principal de SEPT MILLIONS DE DINARS (TND:7.000.000) ainsi que les intérêts y afférents, et ce, à la première demande de l'obligataire intéressé et conformément aux modalités de remboursement agréées par le Conseil du Marché Financier, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque.

La présente garantie prend effet à partir de la date d'émission de l'emprunt, elle continue de produire ses effets jusqu'au remboursement intégral du montant de l'emprunt et de ses intérêts. Au-delà, cette garantie deviendra de plein droit caduque, sans qu'il soit besoin d'une mainlevée ou de la restitution de l'original de la présente.

Pour l'interprétation et l'exécution de la présente garantie, compétence est attribuée aux Tribunaux de Tunis, qui feront application du Droit Tunisien.

**TUNIS LE 14/09/2009**  
**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

بنك تونس العربي الدولي  
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

**COPIE CERTIFIEE CONFORME**  
Somme Percue  
N° d'inscription au registre de certification  
du contourné à l'origine: 135/12  
L'Administration Rapide  
au Palmarium  
TUNIS, Le 14/09/2009  
Signature: [Signature]

Enregistré à la Recette des Finances  
Rue Habib Thameur - TUNIS  
Le 14 SEPT 2009  
L'attestation N° 1256/09  
Le registre N° 2706/09  
reçu La Somme de: [Montant]

Le Receveur  
بنك تونس العربي الدولي  
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

Joudeine Abdelaziz  
Signature: [Signature]  
N° et date de signature: 15 SEPT 2009  
Signature: [Signature]  
MAZZALI Imed

شركة خلية الإسم رأس مالها 170 000 000 د - المقر التجاري ب 187 88 1996 - المقر الرئيسي 72/70 شارع الحبيب بورقيبة من 187 88 1996 - مكتب بياتون 4090 - فاكس 71 342 920  
S. A. au capital de 170 000 000 D - RC B 187 88 1996 - Siège social : 70/72 Av Habib Bourguiba - BP 000 - 1080 Tunis Cedex - Tél : 71 342 920 - Téléc: BIAT/In 14050 - Fax : 71 342 920 - http://www.biatt.com.tn

## **BULLETIN DE SOUSCRIPTION**



## "Société de Conditionnement des huiles d'olives CHO"

Société anonyme au capital de 1.750.000 dinars

Siège social: Siège social : Route de Mahdia KM 10 -3054- Sfax.

Registre de Commerce : B196471996

Objet social : La société a pour objet la trituration des olives, l'achat, le stockage et l'exportation des huiles.

### EMPRUNT OBLIGATAIRE "CHO 2009"

De 7.000.000 de Dinars divisé en 70.000 obligations de 100 DT chacune  
Garanti intégralement par la Banque Internationale Arabe de Tunisie- B.I.A.T

Emis par Appel Public à l'Epargne

TAUX D'INTERÊT : TMM+1 % l'an

Durée 10 ans avec 2 années de franchise

Décision de l'A.G.O. du 20/07/2009

Décision du C.A. du 28/09/2009

VISA du C.M.F. N° 09 / 0 6 7 0 du 28 OCT 2009

Notice légale publiée au JORT N° 131 du 31/10/2009

#### BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° .....

Je (nous) soussigné (s) .....

Nom & prénom : ( 1 ) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr .....	Pièce d'identité : ( 1 ) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
Nationalité : .....	Délivrée le : ...../...../..... à .....
N° : .....	Profession / activité : .....
Adresse : .....	code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Agissant pour le compte (1): <input type="checkbox"/> de moi même	<input type="checkbox"/> du mandant en qualité de :
	<input type="checkbox"/> tuteur
	<input type="checkbox"/> mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente
Identité du mandant :	
Personne physique : ( 1 ) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr .....	Personne Morale :
Nom & prénom : .....	Raison sociale : .....
Pièce d'identité : ( 1 ) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C. ....
N° : .....	Délivrée le : ...../...../..... à .....
Profession/ activité : .....	
Adresse : .....	code postal : ..... Pays : ..... Tél : .....

Déclare (ons) souscrire à : .....

Obligations nominatives de l'Emprunt "CHO 2009" numérotées de ..... à ..... au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 19 Novembre 2009 et remboursables par huitième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 19 Novembre 2012 à raison de douze dinars 500 millimes par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 19 Novembre de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèce
- Par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... Agence .....
- Par virement en date du ..... effectué sur mon ..... (notre) compte N° ..... ouvert chez ..... Agence .....
- La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez ..... en gestion <sup>(1)</sup>:  Libre  Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession

Le second servant de souche

A Tunis, le .....

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



COPIE

## "Société de Conditionnement des huiles d'olives CHO"

Société anonyme au capital de 1.750.000 dinars  
Siège social: Siège social : Route de Mahdia KM 10 -3054- Sfax.  
Registre de Commerce : B196471996

Objet social : La société a pour objet la trituration des olives, l'achat, le stockage et l'exportation des huiles.

### EMPRUNT OBLIGATAIRE "CHO 2009"

De 7.000.000 de Dinars divisé en 70.000 obligations de 100 DT chacune  
Garanti intégralement par la Banque Internationale Arabe de Tunisie- B.I.A.T

Emis par Appel Public à l'Epargne  
TAUX D'INTERÊT : TMM+1 % l'an  
Durée 10 ans avec 2 années de franchise

Décision de l'A.G.O. du 20/07/2009  
Décision du C.A. du 28/09/2009

VISA du C.M.F. N° 09 / 0570 du 28 OCT 2009

Notice légale publiée au JORT N° 131 du 31/10/2009

#### BULLETIN DE SOUSRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport
Nationalité	N°
Délivrée le : / / à	Profession / activité :
Adresse : code postal : Pays : Tél :	

Agissant pour le compte (1): <input type="checkbox"/> de moi même	
<input type="checkbox"/> du mandant en qualité de :	
<input type="checkbox"/> tuteur	
<input type="checkbox"/> mandataire en vertu de pouvoir donné en date du ..... et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente	
Identité du mandant :	
<u>Personne physique</u> : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	<u>Personne Morale</u> :
Nom & prénom : .....	Raison sociale : .....
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C .....
N° .....	Délivrée le : / / à .....
Profession/ activité : .....	
Adresse : code postal : Pays : Tél :	

Déclare (ons) souscrire à : Obligations nominatives de l'Emprunt "CHO 2009" numérotées de ..... à ..... au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 19 Novembre 2009 et remboursables par huitième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 19 Novembre 2012 à raison de douze dinars 500 millimes par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 19 Novembre de chaque année.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèce
- Par chèque n° ..... du ..... tiré sur ..... Agence ..... effectué sur mon ..... (notre) compte N° ..... ouvert chez ..... Agence ..... La somme de (en toutes lettres) ..... représentant le montant des obligations souscrites.

e (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposées chez ..... en gestion <sup>(1)</sup>:  Libre  Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession  
Le second servant de souche  
A Tunis, le .....

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"

